# FINANCEMENTS NOVATEURS et TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE en AFRIQUE

Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Édité par Abdalla Hamdok

# FINANCEMENTS NOVATEURS et TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE en AFRIQUE

Édité par Abdalla Hamdok

Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Mars 2015

Pour commander des exemplaires du rapport, veuillez contacter :
Publications
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

© 2015 Nations Unies
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mars 2015

Titre : Financements novateurs et transformation économique en Afrique
Langue : Français
ISBN : 978-99944-61-53-0
eISBN : 978-99944-62-53-7

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Design de la couverture, mise en page, infograpiques de la version Française : Carolina Rodriguez, Pauline Stockins

# CONTENU


Liste des encadrés et des figures ..... vi
Liste des sigles et des abréviations ..... viii
Remerciements ..... ix
Avant-propos ..... x

**Chapitre 1 : Introduction et contexte**
*Abdalla Hamdok et Francis Ikome* ..... **1**

**Chapitre 2 : Mobilisation des ressources financières intérieures pour le développement de l'Afriquet**
*Adam Elhiraika, Gamal Ibrahim, Derrese Degefa et Uzumma Erume* ..... **17**
Description générale ..... 18
Données fondamentales et situation actuelle de la mobilisation des ressources intérieures en Afrique ..... 18
Possibilités et principales constatations ..... 26
Conclusion et recommandations ..... 30

**Chapitre 3 : Flux financiers illicites : pourquoi l'Afrique doit les rechercher, les empêcher et les récupérer**
*Adeyemi Dipeolu; Gamal Ibrahim, William Davis et Oladipo Edmond Johnson* ..... **39**
Introduction ..... 40
Les flux financiers illicites : une approche technique ..... 42
Questions générales ..... 45
Questions spécifiques ..... 47
Questions transversales ..... 49
Nouveaux constats ..... 50
Conclusion ..... 53

**Chapitre 4 : Le capital-investissement et la croissance économique en Afrique : démystifier cette catégorie d'actifs pour les décideurs**
*Stephen Karingi, Daniel Tanoe et Emmanuel Chinyama* ..... **55**
Introduction ..... 56
Comprendre cette catégorie d'actifs ..... 58
Faits fondamentaux concernant le secteur du capital-investissement en Afrique ..... 63
Problèmes du capital-investissement ..... 70
Le rôle des gouvernements ..... 73
Mesures recommandées ..... 75

**Chapitre 5 : Le financement de la lutte contre les changements climatiques : implications pour la transformation de l'Afrique**
*Fatima Denton, Bruk Tekie, James Murombedzi, Johnson Nkem, Aloysius Fomenky et Thierry Amoussougbo* ..... **79**
Introduction et aperçu ..... 80
Les conséquences du changement climatique en Afrique : pourquoi l'Afrique a besoin d'un financement de la lutte contre les changements climatiques ..... 81
Les sources de financement de la lutte contre le changement climatique ..... 83
Les besoins de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique ... 84
Les flux financiers et les goulets d'étranglement ..... 86
Répartition actuelle des fonds versés à l'Afrique ..... 86
À l'avenir, il faut optimiser l'efficacité du financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique ..... 94

**Chapitre 6 : Nouvelles formes de partenariats et sources innovantes de financement pour la transformation de l'Afrique**
*Steven Karingi, Daniel Tanoe, Giovanni Valensisi, et David Luke* ..... **99**
Introduction ..... 100
S'adapter aux changements sur le terrain ..... 103
Nouveaux partenariats et priorités de l'Afrique ..... 106
Conclusions ..... 109

**Chapitre 7 : Conclusion**
*Abdalla Hamdok et Francis Ikome* ..... **113**

Annexe I : Déclaration de Consensus de Marrakech ..... 129

Annexe II : Message de sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc ..... 145

Annexe 3 : Allocution d'Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire ..... 151

Annexe 4 : Allocution de Sem Macky Sall, Président de la République du Sénégal ..... 159

Annex 5: Allocution de Jose Maria Pereira Neves, Premier Ministre de Cabo Verde ..... 165

Annexe 6 : Allocution de M. Carlos Lopes Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA ..... 173

**Références ..... 179**

# Liste des encadrés et des figures

## CHAPITRE 1

Figure 1.1 La performance économique de l'Afrique depuis le tournant du XXIe siècle. 5

## CHAPITRE 2

Figure 2.1 Potentiels et problématiques des ressources financières en Afrique ..... 20
Figure 2.2 Financement du développement en Afrique (en milliards de dollars) ..... 22
Figure 2.3 Principaux éléments de la proposition pour la mobilisation des ressources intérieures ..... 29

## CHAPITRE 3

Figure 3.1 Moteurs des flux financiers illicites ..... 41
Figure 3.2 Dix principaux secteurs en fonction des flux financiers illicites cumulatifs provenant de l'Afrique, 2000-2009 ..... 43
Figure 3.3 Cinq des principales destinations en fonction de la part des flux financiers illicites ..... 44

## CHAPITRE 4

Encadré 4.1 Le capital-investissement et les placements connexes ..... 59
Figure 4.1 Structure type d'un fonds de capital-investissement : tous les fonds sont des variantes d'une même structure ..... 61
Figure 4.2 Exemple de rendements et de valeur partagée dans le modèle du capital-investissement ..... 64
Figure 4.3 Chaînes de valeur du capital-investissement et ses marchés ..... 66
Encadré 4.2 Résultats de l'étude de référence sur les performances des placements en capital-investissement ..... 67
Encadré 4.3 Performance de certaines sociétés africaines entre 2005 et 2008 ..... 68
Figure 4.4 Principales transactions de capital-investissement en Afrique et placements en capital-investissement par secteur ..... 71

## CHAPITRE 5

Figure 5.1 Carte des impacts du changement climatique ..... 82
Figure 5.2 Sources multilatérales de financement de la lutte contre le changement climatique ..... 85
Figure 5.3 Fonds approuvés et versés à des pays du Moyen-Orient et d'Afrique en 2013 ..... 87
Figure 5.4 Pourcentage de projets approuvés pour l'Afrique et le Moyen-Orient en 2013 ..... 88
Figure 5.5 Tendance des versements des fonds en Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest, 2003-2014 ..... 91

## CHAPITRE 6

Figure 6.1 Déficit de ressources en Afrique ..... 101
Figure 6.2 Exportations de l'Afrique à destination des pays développés et des pays en voie de développement, produit principal ..... 104
Figure 6.3 Composition des exportations africaines par destination, 2010-2012 ... 107

# Liste des sigles et des abréviations

| | |
|---|---|
| APD | aide publique au développement |
| BAD | Banque africaine de développement |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique |
| CER | Communauté économique régionale |
| CUA | Commission de l'Union africaine |
| ESG | Gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise |
| IATA | Association internationale du transport aérien |
| IED | investissement étranger direct |
| NEPAD | Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| PDDAA | Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique |
| PIB | produit intérieur brut |
| PIDA | Programme de développement des infrastructures en Afrique |
| PME | petites et moyennes entreprises |
| TIC | technologies de l'information et de la communication |
| UA | Union africaine |

# Remerciements

Le présent livre, intitulé Financements novateurs et transformation économique en Afrique, est une publication de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Il compile les versions révisées des documents de réflexion, reposant sur des recherches et des faits solides, qui ont été présentés au neuvième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IX), organisé par la CEA et ses partenaires stratégiques à Marrakech (Maroc), en octobre 2014. Le livre a été préparé sous la supervision directe d'Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, et la direction générale de Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA.

Ses chapitres ont notamment été rédigés par : Abdalla Hamdok et Francis Ikome (chapitre I – Introduction) ; Adam Elhiraika, Gamal Ibrahim, Derrese Degefa et Uzumma Erume (chapitre II – Mobilisation des ressources financières intérieures pour le développement de l'Afrique) ; Adeyemi Dipeolu, Gamal Ibrahim, William Davis et Oladipo Edmond Johnson (chapitre III – Flux financiers illicites : Pourquoi l'Afrique doit « les localiser, les arrêter et les récupérer ») ; Stephen Karingi, Daniel Tanoe et Emmanuel Chinyama (chapitre IV – Capital-investissement et croissance économique de l'Afrique : Démystifier la catégorie d'actifs à l'intention des décideurs) ; Fatima Denton, Bruk Tekie, James Murombedzi, Johnson Nkem, Aloysius Fomenky et Thierry Amoussougbo (chapitre V – Financement de la lutte contre le changement climatique : Implications pour la transformation de l'Afrique) ; Steven Karingi, Daniel Tanoe, Giovanni Valensisi et David Luke (chapitre VI – Nouvelles formes de partenariat et sources de financement novatrices pour la transformation de l'Afrique) ; Abdalla Hamdok et Francis Ikome (chapitre VII – Conclusion).

Les auteurs se sont aussi inspirés pour la rédaction de ces chapitres des débats approfondis et passionnants des éminents participants au neuvième Forum pour le développement de l'Afrique, tenu à Marrakech (Maroc). La CEA tient à ce propos à les remercier sincèrement de leur contribution, ainsi que la Directrice du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, Karima Bounemra Ben Soltane et son équipe. Il est également à noter que la publication du présent ouvrage n'aurait pas été possible sans l'appui des personnes suivantes: Collen Kelapile, Jimmy Occiti, Demba Diarra, Marcel Ngoma-Mouaya, Charles Ndungu et l'ensemble de la Section des publications de la CEA, ainsi que Peter Mundala, Rebecca Binyam et Lia Yeshitla du Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint.

# AVANT-PROPOS

Des voix énergiques se font entendre aux quatre coins du monde pour défendre l'idée d'un continent africain qui progresse résolument et rapidement vers la transformation et le décollage économiques. L'un des motifs les plus courants de l'optimisme croissant au sujet du décollage économique de l'Afrique concerne les forts taux de croissance économique des pays du continent ces vingt dernières années. Situés en moyenne à 5 %, ces taux placent l'Afrique au rang des régions à la croissance la plus rapide dans le monde. L'admiration suscitée par ces résultats brillants est toutefois estompée par leur caractère non inclusif et le fait qu'ils ne s'accompagnent pas de la création d'emplois permettant la transformation économique. De nombreux groupes de la société africaine, notamment ses hauts dirigeants, admettent ainsi l'impérieuse nécessité de la transformation économique en tant que moteur du développement durable pour le continent.

Malgré le fort consensus qui entoure cette nécessité, la difficulté bien connue des moyens de financer la transformation doit encore être résolue de façon appropriée. Le montant des ressources financières nécessaires pour la transformation structurelle de l'Afrique, notamment celui de la réduction des déficits élevés en matière d'infrastructures et d'énergie, qui est crucial pour l'industrialisation, atteint un niveau élevé et repose sur de solides arguments. La recherche de solutions doit être ainsi envisagée dans le contexte des sources de financement du développement traditionnelles peu fiables et peu adaptées, en particulier des sources extérieures telles que les investissements étrangers directs (IED) et l'aide publique au développement (APD).

Bien que l'aide au développement et les autres sources extérieures du financement du développement restent importantes, elles ne peuvent constituer le principal recours pour l'industrialisation et la transformation économique des pays africains. Qui plus est, face à l'ampleur des besoins en ressources et à l'étendue des priorités du continent en matière de développement, il importe de plus en plus d'attirer et de retenir les sources de financement intérieures, qu'elles soient nouvelles ou

anciennes ; et d'élaborer des mécanismes novateurs susceptibles de démultiplier les sources encore inexploitées telles que les envois de fonds, les économies créées par la réduction des flux financiers illicites, les fonds de la diaspora, les contrats miniers améliorés et les nouvelles possibilités fiscales. La transformation de l'Afrique doit, en un mot, reposer principalement sur des ressources financières mobilisées à l'intérieur des pays et s'appuyer, dans un deuxième temps, sur des sources externes.

Le présent livre, qui s'inspire des documents de réflexion et de synthèse des discussions tenues lors du neuvième Forum pour le développement de l'Afrique, organisé par la Commission économique pour l'Afrique et ses partenaires stratégiques africains, examine cinq domaines thématiques du financement du développement. Ces éléments sont susceptibles de fournir à l'Afrique les financements novateurs qu'elle recherche pour réussir sa transformation économique. Ces cinq domaines thématiques sont les suivants : mobilisation des ressources intérieures ; flux financiers illicites ; capital-investissement ; financement climatique ; et nouvelles formes de partenariat. Ces sources de financement novatrices offrent à la région un vaste éventail d'options et de possibilités. Correctement exploitées, elles réduiront sensiblement la dépendance de l'Afrique à l'égard des ressources externes, et fourniront les ressources indispensables à la mise en œuvre des programmes de développement régionaux et mondiaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le nouveau programme mondial de développement pour l'après-2015.

Le présent livre démontre que la faible mobilisation des ressources intérieures du continent résulte de plusieurs réalités communes aux économies africaines, notamment de la modestie des taux d'épargne publique et privée ; de l'étroitesse de l'assiette fiscale ; de la complexité des procédures administratives et bureaucratiques ; de la corruption ; de l'évasion fiscale ; des défaillances dans la croissance et le développement des systèmes financiers ; et de la forte dépendance à l'égard des financements externes. Ses constatations plaident fortement en faveur de mesures politiques capables de changer cette réalité, en

équipant les pays africains en vue de mieux exploiter les sources de financement inédites ou peu développées, notamment par la suppression des failles qui facilitent l'assèchement financier du continent dû aux sorties de capitaux illicites.

Le livre analyse les diverses dimensions, sources et incidences des flux financiers illicites quittant l'Afrique, ainsi que les stratégies qui pourraient être mises en place pour les stopper et les rediriger vers le développement du continent. Il montre qu'en Afrique, le montant des flux financiers illicites est supérieur à celui de l'aide publique au développement. Il affirme même que si l'Afrique réussissait à stopper ces sorties de capitaux, elle n'aurait plus besoin de l'aide au développement. Le livre fournit également plusieurs analyses intéressantes sur le capital-investissement. Il avance que l'Afrique est en retard sur les autres régions du monde pour l'utilisation de cette source de financement du développement potentiellement rentable, par manque de connaissance et de compréhension. Il énonce les possibilités qu'elle offre à la région, et formule des propositions sur les moyens dont les pays africains pourraient mieux s'en servir en vue de leur développement.

Le présent livre décrit également les liens essentiels qui existent entre le programme de transformation de l'Afrique et les changements climatiques et démontre clairement que le financement de la lutte contre le changement climatique est inséparable du financement du développement. Il souscrit au consensus qui prévaut dans les milieux scientifiques sur le fait que l'Afrique est la région du monde la plus vulnérable aux effets des changements climatiques, et la moins à même d'y faire face, en raison notamment du niveau peu élevé de son développement économique. Il met en évidence le coût élevé de l'adaptation qui est assumé par le continent, ainsi que les diverses difficultés de l'accès aux fonds climatiques mondiaux. Le livre décrit également les efforts louables que les pays africains ont

déployés pour relever les défis posés par le changement climatique, notamment pour la création de l'initiative Climat et développement en Afrique (ClimDev-Africa) et celle du Fonds spécial ClimDev.

Le livre souligne l'impérieuse nécessité d'une évolution nette pour les partenariats de l'Afrique, qui doivent s'ouvrir aux divers acteurs mondiaux, en particulier dans le financement du développement. Il met à jour les lacunes qui caractérisent les relations donateur-bénéficiaire actuelles, notamment l'absence de responsabilité mutuelle, ainsi que le manque d'empressement des grands acteurs mondiaux à réformer les institutions commerciales et financières mondiales existantes. Il recommande de changer radicalement la méthode utilisée en matière de financement du développement, et de s'appuyer, pour ce faire, sur des partenariats internationaux novateurs qui tiendront compte des nouvelles réalités du contexte politique mondial et accorderont à l'Afrique la place qui lui revient.

Les cinq catégories de sources de financement novatrices et inédites, qui sont analysées dans le présent livre, peuvent à elles seules fortement réduire la dépendance externe de l'Afrique à l'égard de ressources pour son développement. Il importe de noter que si ces nouvelles sources étaient correctement développées et démultipliées, elles suffiraient à financer le programme de développement de l'Afrique, tel qu'il est fixé par l'Agenda 2063, et à faciliter la réalisation des objectifs ambitieux du nouveau programme de développement pour l'après-2015.

Nous croyons, dans ce contexte, que la présente publication contribuera utilement à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui sera organisée par les Nations Unies à Addis-Abeba, en juillet 2015.

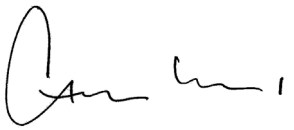

**Carlos Lopes**
**Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies et**
**Secrétaire exécutif de la CEA**

# CHAPITRE 1

# INTRODUCTION ET CONTEXTE

*Abdalla Hamdok et Francis Ikome*

***« L'Afrique change rapidement, et sera même d'ici peu la prochaine économie émergente du monde. La question se pose de savoir comment la transformation du continent pourra être appuyée par des sources de financement suffisantes et novatrices. C'est ce défi qui nous attend. L'une des solutions consisterait à accélérer le développement de nos marchés financiers en vue de susciter l'intérêt pour la transformation des économies africaines. Nous devons, pour y parvenir, mettre au point des produits financiers, et établir des institutions et des services financiers nationaux et régionaux efficaces. »***

Alassane Ouattara, , Marrakech (Maroc), octobre 2014

La performance économique de l'Afrique est remarquable depuis l'an 2000. Son taux de croissance moyen est d'environ 5 % par an, ce qui la place au rang des régions à la croissance la plus rapide dans le monde. Une partie de la croissance africaine peut être due à l'essor de la demande mondiale en ressources naturelles et en minéraux, mais l'activité économique prospère principalement grâce à la multiplicité de facteurs internes : amélioration de la gouvernance et de la gestion macroéconomique ; urbanisation rapide et demande intérieure croissante (elle-même résultant de la croissance de la classe moyenne africaine) ; augmentation notable des investissements et des échanges commerciaux avec les partenaires traditionnels ou nouveaux ; expansion sensible des marchés régionaux ; diversification réussie pour certains produits et exportations dans plusieurs pays africains (voir CEA, 2014a; voir aussi McKinsey Global Institute, 2010 et CEA et CUA, 2014). La croissance économique de l'Afrique a également coïncidé avec la fin de plusieurs conflits intenses, la réduction de certaines inégalités dans plusieurs pays et l'expansion de la jeunesse (Ernst et Young, 2013a), qui pourrait développer considérablement la main-d'œuvre du continent si elle sait en tirer le plus grand parti.

Le continent africain est incontestablement une région en plein essor. La perspective de sa transformation structurelle et de la possibilité d'une croissance économique et d'un développement durable à long terme et inclusifs soulèvent un fort optimisme. La transformation de cet optimisme en réalité concrète sur le terrain passe toutefois par la résolution d'un certain nombre de contraintes et de difficultés, dont la moindre ne sera pas la nécessité de mobiliser un volume suffisant de ressources financières de qualité en vue du développement, au moment où l'accès aux financements du développement se fait de plus en plus complexe. Bien que l'Afrique ait réussi à mettre au point de nombreux programmes de développement efficaces, notamment le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), leur mise en œuvre dépend souvent des attentes en appuis financiers externes, ce qui explique en partie leur difficulté fréquente à atteindre pleinement leurs nobles objectifs. De même, les ressources financières externes, en particulier l'aide publique au développement, constituent depuis de nombreuses années une partie importante des budgets nationaux de nombreux États africains, dépassant même parfois les ressources produites à l'échelle nationale. Cet état de fait s'explique en partie par l'absence de toute habitude culturelle ou traditionnelle des pays africains à mobiliser activement leurs ressources intérieures.

Les peuples africains, leurs gouvernements et leurs partenaires de développement sont toutefois de plus en plus sensibles aux limites posées par les sources traditionnelles du financement du développement, notamment pour les sources externes. Ils reconnaissent en particulier que si l'aide publique au développement a aidé les efforts de développement de l'Afrique, elle n'a pas été en mesure d'assurer une croissance durable et les résultats attendus en matière de développement. L'aide publique au développement a été non seulement de tous

temps imprévisible, mais elle est devenue de moins en moins fiable sous l'effet du contexte rapidement évolutif des financements internationaux du développement, qui résulte en partie des difficultés financières rencontrées par les pays donateurs depuis le début de la crise financière mondiale de 2007. En 2013 par exemple, les engagements d'aide des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement ont représenté 0,3 % de leur revenu national brut, seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède continuant de dépasser l'objectif de 0,7 %. À moyen terme, les budgets d'aide risquent d'être affectés, en raison de l'assainissement des finances publiques mené dans les pays donateurs traditionnels. De même, si les investissements étrangers directs (IED) en Afrique se sont multipliés ces 10 dernières années, le rythme de la croissance a toutefois stagné pendant cette période et, d'une manière générale, l'Afrique ne s'est pas encore hissée au rang des destinations les plus intéressantes pour les IED malgré son fort et bien connu retour sur investissement (CEA et CUA, 2014). La multiplication des implantations en Afrique des économies émergentes telles que la Chine, l'Inde et le Brésil n'a pas réussi, elle non plus, à combler les attentes du continent en ressources financières, en vue de sa transformation économique. Cet état de fait, qui s'ajoute à une augmentation notable des besoins africains en investissements et financements intérieurs (le déficit de financement annuel est de 31 milliards de dollars des États-Unis pour le seul secteur de l'électricité), nécessite d'accorder une attention accrue à l'importance du financement du développement en Afrique, et au rôle que devront assumer les différentes parties prenantes. Il met en particulier en évidence l'urgente nécessité de trouver de nouvelles sources de financement novatrices pour la transformation et le développement de l'Afrique, notamment dans le contexte du programme de développement Agenda 2063 et du nouveau programme mondial de développement pour l'après-2015.

La Commission économique pour l'Afrique (CEA), en sa qualité d'institution panafricaine majeure et engagée dans la création de savoirs et l'élaboration de choix politiques pour les différents aspects du développement de l'Afrique, privilégie, ces dernières années, les questions relatives au financement du développement de l'Afrique et à la mobilisation des ressources intérieures dans son programme de travail et ses relations avec les autres institutions panafricaines. En 2013, par exemple, elle a produit, de concert avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence NEPAD), le document intitulé « Mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des programmes et projets nationaux et régionaux du NEPAD – L'Afrique recherche les ressources intérieures » (NEPAD et CEA 2014). En juin 2014, la Commission économique pour l'Afrique, de concert avec l'Agence du NEPAD, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAfD) et plusieurs autres partenaires, la CEA a activement soutenu le Président de la République du Sénégal et Membre du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD, M. Macky Sall, dans l'organisation du Sommet de

# Figure 1.1 La performance économique de l'Afrique depuis le tournant du XXIe siècle

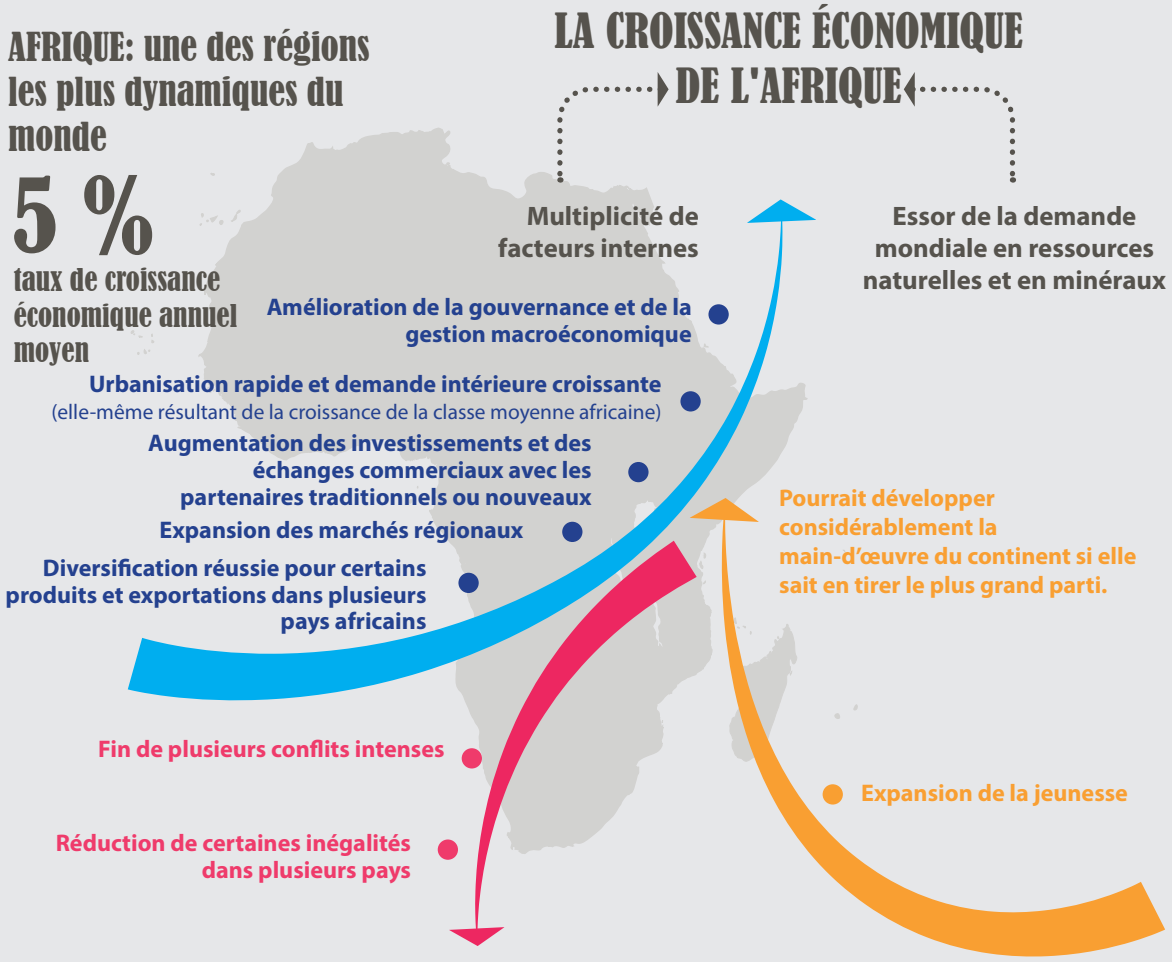


Source: Illustration des auteurs.

Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique. Ce sommet avait pour principal objet de susciter la participation active du secteur privé (en particulier africain) dans le financement et le développement des infrastructures régionales dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La CEA a également fortement encouragé l'Union africaine dans les efforts qu'elle a déployés pour concevoir de nouvelles stratégies de financement pour les initiatives de développement d'inspiration africaine et axées sur les pays africains, loin des modèles actuels qui privilégient la mobilisation de financements externes.

La CEA a décidé, en consultation avec ses partenaires stratégiques, de placer le neuvième Forum sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenu à Marrakech (Maroc) en octobre 2014, sous le thème suivant : « Des modes de financement innovants pour la transformation de l'Afrique ». Ce choix fait partie d'une recherche de sources de financement novatrices pour la transformation structurelle et le développement de l'Afrique, et dans l'attente de la Troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui doit se tenir à Addis-Abeba en 2015. Ce thème est également dû à une nouvelle façon d'aborder le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Il s'appuie en outre sur les conclusions d'un certain nombre d'efforts régionaux et internationaux comme le Groupe de personnalités éminentes de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015, la vingt-sixième réunion du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD, tenue à Addis-Abeba en janvier 2012, et la septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine, tenues à Abuja en mars 2014.

Le Forum pour le développement de l'Afrique est un évènement biennal phare de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui offre une plate-forme multipartite pour débattre, discuter et lancer des stratégies concrètes pour le développement de l'Afrique. Il est organisé en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres partenaires de premier plan, pour établir un programme de développement piloté par les pays africains qui reflète un consensus et conduit à des programmes spécifiques pour la mise en œuvre. Il assure de plus la visibilité des derniers résultats des travaux de recherche sur les principaux aspects du développement auprès des acteurs du développement, et leur permet ainsi de concevoir des objectifs, priorités et programmes partagés, et de définir l'environnement dans lequel ils seront mis en œuvre. Le Forum rassemble un grand nombre de participants, parmi lesquels des chefs d'État et de gouvernement, des décideurs des États membres africains, des partenaires de développement, des institutions spécialisées du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des universitaires, des organisations de la société civile, le secteur privé et des leaders d'opinion.

Le neuvième Forum pour le développement de l'Afrique a permis à d'éminents partenaires africains de partager des informations clés, et de participer à des discussions ciblées et approfondies sur les questions relatives aux mécanismes de financement novateurs dans cinq domaines thématiques et guidés par cinq documents de réflexion préparés en amont : mobilisation des ressources intérieures ; flux financiers illicites ; capital-investissement ; nouvelles formes de partenariat ; et financement climatique. Le Forum a été guidé par des connaissances fondées sur des preuves et des informations et portant sur l'étendue et la portée des options permettant de tirer parti des possibilités de financement du développement durable de l'Afrique. Il a donc examiné comment tirer parti des sources innovantes de financement pour la transformation de l'Afrique, qui sera sous-tendue par l'industrialisation et la croissance inclusive, et pourra générer des emplois, améliorer les conditions socioéconomiques et fournir des ressources en vue de financer les initiatives d'adaptation face au changement climatique.

Le présent livre compile les versions révisées des documents de réflexion, reposant sur des recherches et des faits solides, qui ont été présentés au Forum ; ainsi qu'une synthèse des discussions interactives intéressantes et approfondies qui se sont tenues lors de la réunion de Marrakech. Sa publication répond au souhait exprimé après le Forum par les divers partenaires, pour que ces précieux documents et faits soient réunis, sous un format structuré et pratique, dans un livre. Le chapitre I est un chapitre de présentation, tandis que les cinq chapitres qui le suivent traitent des cinq thèmes de la conférence : mobilisation des ressources intérieures (chapitre II) ; flux financiers illicites (chapitre III) ; capital-investissement (chapitre IV) ; financement climatique (chapitre V) ; nouvelles formes de partenariat (chapitre VI) ; et conclusion et recommandations (chapitre VII). Le livre inclut également un certain nombre d'annexes.

Le chapitre II donne le ton du livre. Il examine les difficultés multidimensionnelles qui se posent à l'Afrique dans le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures. Il recense et analyse les causes profondes de cette faible mobilisation de ressources intérieures qui est due à un certain nombre d'éléments tels que : les modestes taux d'épargne publique et privée ; la mauvaise gestion des taux d'intérêt ; l'étroitesse de l'assiette fiscale ; la complexité des procédures administratives ; l'octroi d'avantages inutiles et disproportionnés aux entreprises étrangères ; l'évasion fiscale ; la corruption ; les défaillances dans la croissance et le développement des systèmes financiers ; la discrimination fréquente des banques au détriment des individus et des petites entreprises et en faveur de grandes sociétés et de secteurs spécifiques ; le manque de maturité des marchés des capitaux africains dans la mobilisation des ressources internes et externes dormantes au profit d'investissements productifs. Le chapitre souligne également que le taux d'épargne brute en Afrique a été systématiquement inférieur au taux d'investissement intérieur brut depuis 2008, une situation qui limite l'allocation indépendante de ressources intérieures à l'investissement dans les secteurs clés.

Les analyses présentées dans le chapitre révèlent en outre que si les recettes fiscales constituent la source la plus importante de ressources intérieures, le montant des impôts perçus en proportion du produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de façon marginale, passant de 26,6 % en 2009 à 27 % en 2011, de nombreux pays ayant enregistré un coefficient de pression fiscale inférieur à 10 %. Il est écrit qu'au regard des estimations actuelles d'un déficit financier s'établissant à près de 6 %, il est clair que mobiliser des ressources suffisantes, stables et prévisibles demeure un sujet de préoccupation [1]. Le chapitre invite instamment les pays africains à exploiter de plus en plus les ressources intérieures afin de combler leurs besoins financiers, et à adopter des politiques susceptibles d'élargir l'assiette fiscale actuellement étroite ; d'élever les niveaux d'épargne ; et de développer les marchés de capitaux afin d'attirer les investissements étrangers directs et de permettre d'utiliser l'excédent de liquidités sur les marchés financiers. Il affirme que les taux élevés de financement extérieur (incluant l'aide publique au développement) sont dissuasifs dans le cas de la mobilisation des ressources intérieures, et doivent faire l'objet de réformes intensives pour mieux capter des ressources actuellement inexploitées ou mal gérées. Ces réformes consisteraient à endiguer les flux financiers illicites, à créer des capacités institutionnelles permettant de tirer davantage parti de sources de financement novatrices telles que les partenariats public-privé (PPP), les fonds souverains et les émissions d'obligations de la diaspora. Le chapitre propose plusieurs stratégies de mobilisation des ressources intérieures, notamment :

» Des stratégies d'expansion fondées sur l'impôt consistant à encourager la contribution potentielle du secteur informel, à réduire les exonérations fiscales accordées aux investisseurs étrangers et à s'attaquer aux obstacles qui empêchent de mettre en œuvre les politiques ;

» L'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales propres à encourager le développement de services financiers innovants pour les populations à faible revenu, à réduire la surliquidité dans le secteur intermédiaire et à améliorer l'accès et le coût du crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME);

» La suppression des obstacles à la création de marchés de capitaux qui fonctionnent bien;

» Des mesures indispensables à la création d'un cadre réglementaire et légal qui facilitera l'utilisation des marchés de capitaux comme moyen de mobiliser des ressources pour des investissements productifs;

» Des stratégies que les pays africains pourraient adopter pour surmonter les éventuels problèmes de mise en œuvre, et mieux utiliser les sources de financement intérieur novatrices comme les partenariats public-privé, les fonds souverains et les émissions d'obligations de la diaspora.

1 Le document-cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), adopté en 2001, appelle la région à renforcer la mobilisation des ressources intérieures. Cet appel a été réitéré par le Consensus de Monterrey

S'inspirant de l'analyse présentée au chapitre II, le chapitre III, sur les flux financiers illicites, affirme que la réduction de ces flux constitue un important et inédit moyen de mobiliser des ressources intérieures en vue du développement de l'Afrique. Il analyse les diverses dimensions, sources et incidences des flux financiers illicites quittant la région, et propose plusieurs stratégies susceptibles de stopper ces ressources, et de les rediriger vers la transformation économique et le développement de l'Afrique. Le chapitre est notamment centré sur : les incidences complexes de l'endiguement des flux financiers illicites, en tant que moyen innovant de financer le développement en Afrique ; des choix politiques pertinents d'un point de vue africain pour faire face au problème des flux financiers illicites, et les principales difficultés connexes ; les mesures prises afin d'atténuer la sortie de capitaux de l'Afrique et ses incidences sur le développement ; les modes d'action appropriés, tels que la mobilisation de l'appui au niveau national, régional et mondial en faveur de la lutte contre les flux financiers illicites quittant l'Afrique ; le rôle des acteurs étatiques et non étatiques dans la lutte contre les flux financiers illicites quittant l'Afrique.

Le chapitre analyse l'ampleur des flux financiers illicites en Afrique, et souligne que le volume annuel des flux illicites quittant le continent pourrait représenter 50 milliards de dollars pour ces dix dernières années, et dépasser l'aide publique au développement, ces estimations étant probablement bien en-deçà de la réalité puisqu'on ne dispose pas de données précises, ni sur l'ensemble des transactions en cause, ni sur tous les pays africains concernés. Le chapitre met en lumière les diverses initiatives qui ont accru l'attention portée à l'inversion de la tendance des flux financiers illicites quittant l'Afrique, notamment la création, en 2011, par les gouvernements africains, du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites quittant l'Afrique, qui est chargé d'examiner la nature de ces flux et leur incidence sur le développement du continent. Il y a une autre raison à cette attention croissante pour les flux illicites. On s'accorde en effet à reconnaître qu'aucun programme pour l'après-2015 ne peut se permettre d'ignorer le problème des flux financiers illicites, et leur impact sur la mobilisation des ressources intérieures, ce qui explique pourquoi la nécessité d'endiguer et de rediriger les flux financiers illicites en tant que sources novatrices de financement de la transformation de l'Afrique a été intégrée dans la position commune africaine sur les objectifs de développement pour l'après-2015.

Le chapitre soutient avec force que la croissance relativement élevée qu'enregistre l'Afrique depuis l'an 2000 aurait pu être encore plus importante si des ressources potentielles d'investissement ne quittaient pas le continent de manière frauduleuse. Il ajoute qu'étant cachés aux services fiscaux, les flux financiers illicites réduisent la marge de manœuvre de l'Afrique qu'ils privent de recettes fiscales additionnelles qui auraient pu servir à financer des programmes publics et à renforcer la productivité, ce qui, au retour, pourrait permettre d'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter ainsi les recettes pour financer le développement. Au moment où l'Afrique s'efforce de mobiliser davantage de ressources

intérieures pour financer son développement, les flux financiers illicites privent les systèmes financiers et les gouvernements de la possibilité d'utiliser ces ressources à travers divers schémas de mobilisation de ressources intérieures. De même, en sortant ces fonds du continent, les flux financiers illicites affectent sérieusement les taux d'épargne et empêchent les investisseurs locaux d'accéder à des ressources financières qui leur permettraient d'investir en vue de créer des emplois, de renforcer la productivité et d'améliorer la croissance économique. Le chapitre pose en principe que les flux financiers illicites représentent pour l'Afrique un problème sérieux qui nécessite une solution mondiale, notamment au niveau politique.

Le chapitre IV, qui traite du Capital-investissement, s'ouvre sur une observation signalant que si les investissements étrangers directs ont augmenté, le continent n'attire encore qu'une petite partie des fonds de placement mondiaux, qui sont même concentrés dans quelques pays et secteurs, comme les services aux entreprises et les technologies de l'information et de la communication. Il défend fortement l'idée que les pays africains doivent élaborer des politiques appropriées pour attirer le capital-investissement, notamment dans les secteurs majeurs de croissance. L'analyse présentée dans le chapitre est centrée sur quatre dimensions propres au secteur du capital-investissement en Afrique, à savoir : les moyens permettant d'améliorer la disponibilité des capitaux pour l'industrie du capital-investissement ; la conception de politiques adéquates, mais prudentes, par les gouvernements pour encourager l'utilisation de l'épargne contractuelle et des partenariats public-privé (associant le secteur du capital-investissement et les institutions de financement du développement) en faveur des investissements privés ; l'encouragement aux investissements ayant le plus d'impact, notamment par l'élargissement des portefeuilles d'investissement qui serait facilité pour les entreprises de capital-investissement dans les secteurs tels que l'agriculture et les petites et moyennes entreprises (PME) ; et le renforcement du rôle des États, en particulier dans l'adoption de politiques encourageant les investisseurs locaux, les investissements étrangers directs et le secteur du capital-investissement à soutenir les efforts de développement nationaux.

Le chapitre affirme que l'investissement de capitaux privés offre une autre source de financement que les banques et les marchés d'actifs publics (ou les marchés obligataires et les marchés de titres d'emprunt) sur les places boursières, qui sont habituellement utilisées pour financer la croissance des sociétés et des entreprises commerciales. Il explique qu'une entreprise qui projette de s'agrandir et qui a besoin de fonds peut solliciter des acteurs du capital-investissement qui, après s'être assurés des risques et rendements possibles, lui fourniront une palette de prêts (levés auprès d'une banque) et de capitaux propres (levés auprès d'investisseurs institutionnels). L'horizon du capital-investissement se situe entre cinq et dix ans. À l'issue de cette période, les gestionnaires de fonds sont tenus de revendre leurs parts du capital de l'entreprise, une opération connue sous le nom de « sortie ». Le chapitre rappelle que le capital-investissement,

comme les investisseurs internationaux, est attiré par le climat d'investissement attractif de l'Afrique, en particulier par ses très compétitifs retours sur investissement. Il analyse les résultats du capital-investissement en Afrique, ainsi que son évolution, et met en avant les données de ces trois dernières années qui révèlent un fort intérêt pour ce secteur.

Le chapitre explique que, malgré son vaste potentiel pour l'Afrique, le capital-investissement continue de se heurter à des obstacles. Il souligne qu'en dépit du discours positif qui décrit l'Afrique comme la « prochaine frontière » pour les investissements, l'idée que les investisseurs se font du coût des transactions en Afrique reste préoccupante. Le continent reste un endroit coûteux pour les transactions en raison de sa taille même, de sa fragmentation géopolitique et de la faiblesse de ses infrastructures. Lever des fonds dans le secteur du capital-investissement est extrêmement difficile car les investisseurs locaux y sont quasiment absents. Les restrictions pesant sur la circulation des capitaux entre les pays africains et le reste du monde posent une autre difficulté majeure. De nombreux pays rechignent à ouvrir leurs systèmes financiers, la plupart du temps sous-développés, et rendent difficile cette circulation des capitaux. Le secteur du capital-investissement est par ailleurs bridé par les retards pris dans le traitement des dossiers, la longueur des procédures d'approbation des transferts par les banques centrales, le coût élevé de l'emprunt, les forts taux d'imposition, le manque de gestionnaires de fonds africains éprouvés et l'inexistence de cadres institutionnels permettant aux investisseurs privés et aux gouvernements d'entamer des discussions sur les problèmes concernant le capital-investissement. Peu nombreux sont les pays qui connaissent bien le secteur, et l'étendue de ses activités chez eux. Le chapitre défend, dans ce contexte, l'idée que les gouvernements africains ont un rôle clé à jouer dans la promotion du capital-investissement qui représente une importante source potentielle d'investissements dans la croissance et le développement. Il fait en particulier valoir que l'intervention des pouvoirs publics sera nécessaire pour faire connaître et comprendre les problèmes posés au secteur. Il importera de créer un environnement capable de permettre à l'Afrique d'attirer et de maintenir des gestionnaires compétents, et pourvus d'une expérience opérationnelle, en vue d'assurer la croissance du secteur tout en améliorant la disponibilité des fonds. Il conviendra enfin d'améliorer les évaluations d'impact, en particulier pour les projets susceptibles d'avoir des retombées socioéconomiques positives.

Le chapitre V, sur le financement climatique, commence par réaffirmer les liens solides qui existent entre le programme de transformation de l'Afrique et le changement climatique, et rappeler le fait que le financement climatique est inséparable du financement du développement. L'analyse présentée dans ce chapitre affine la réflexion menée sur quatre réalités du changement climatique et du financement climatique, à savoir : les possibilités de croissance qu'offrent les changements climatiques au développement à faibles émissions de carbone ; le renforcement de la capacité de l'Afrique à avoir accès aux financements climatiques

internationaux ; les possibilités novatrices des financements climatiques intérieurs ; les possibilités de financement climatique dans le nouveau cadre mondial sur les changements climatiques.

Le chapitre souscrit au consensus qui prévaut dans les milieux scientifiques sur le fait que l'Afrique est la région du monde la plus vulnérable aux effets des changements climatiques, et la moins à même d'y faire face, en raison notamment du niveau peu élevé de son développement économique. Il fait état des nombreuses prévisions qui établissent que l'Afrique connaîtra une augmentation de sécheresses et d'inondations épisodiques, et la survenue fréquente de phénomènes extrêmes tels que les ouragans, les cyclones et l'élévation du niveau de la mer. Ces changements auront de graves conséquences sur de nombreux secteurs de développement en Afrique, et menacent les économies et les moyens de subsistance de multiples pays du continent. Il rappelle le besoin urgent de solutions, étant entendu que la dynamique actuelle de croissance sur le continent est principalement à mettre au compte d'une utilisation accrue des ressources naturelles, et d'une agriculture pluviale sujette aux variations saisonnières et aux changements climatiques (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2014). Le chapitre constate qu'étant donné les conséquences potentiellement dévastatrices des changements climatiques sur la vie et les moyens de subsistance des populations, des mesures d'adaptation sont mises en œuvre partout en Afrique et à tous les niveaux, même si leur portée est limitée en raison de leur coût, de l'insuffisance du savoir-faire technique, du manque de technologies et de la faiblesse du développement économique. Il explique que le coût de l'adaptation pour l'Afrique centrale , australe, de l'Est et de l'Ouest s'élèvera, selon les projections, à 14 ou 15 milliards de dollars par an, et atteindra 70 milliards de dollars d'ici à 2045 si aucune mesure supplémentaire d'atténuation n'est mise en œuvre (Programme des Nations Unies pour l'environnement, Rapport sur les lacunes en matière d'adaptation). Faire face aux coûts d'adaptation exige des ressources financières considérables. Or, il est à craindre qu'il ne devienne impossible d'y parvenir si l'on ne réduit pas considérablement les émissions de gaz à effet de serre pour empêcher que la hausse des températures atteigne le seuil de 2 degrés. Pendant ce temps, les négociations pour un nouveau cadre sur les changements climatiques sont au point mort, tandis que ces changements se poursuivent sans relâche.

L'analyse présentée dans le chapitre révèle qu'au ralentissement des négociations s'ajoute le non-respect, par les pays développés, des engagements qu'ils ont pris à Copenhague de fournir les 100 millions de dollars nécessaires d'ici à 2020 pour soutenir l'adaptation des pays en développement et leur transition vers un mode de développement à faible émission de carbone. Par ailleurs, le financement de l'adaptation est tombé à son niveau le plus bas de ces dernières années, en partie du fait qu'il repose sur une part des recettes du Mécanisme de développement propre, que le prix des crédits carbone est bas et que la part du financement public consacrée à l'adaptation reste faible. Il fait également observer que l'Afrique a peu

bénéficié des mécanismes de financement des mesures d'atténuation existant au niveau mondial, seuls 2 % des projets du Mécanisme de développement propre (MDP) ayant été réalisés. Pourtant, toutes les prévisions indiquent que les impacts climatiques auront des effets négatifs sur des secteurs économiques clés comme l'agriculture, l'eau, l'énergie et la santé, bien que le continent ait contribué le moins au réchauffement, représentant moins de 4 % des émissions de gaz à effet de serre. Le chapitre défend ainsi fortement l'idée que les pays développés doivent continuer de soutenir le renforcement de la résilience aux incidences des changements climatiques en Afrique. Qui plus est, il invite instamment les gouvernements africains à adopter de nouveaux mécanismes internes de financement, par le secteur public et le secteur privé, de la lutte contre ces changements, pour compléter le financement international. Les mécanismes externes de financement, cependant, restent lourds et truffés de procédures complexes qui rendent très difficile pour la plupart des pays africains d'accéder aux fonds.

Le chapitre explique que pour faire face aux changements climatiques et aux difficultés de financement sur le continent, la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD) ont mis en place le programme « Climat et développement en Afrique » (ClimDev). Ce programme, qui a été approuvé par les chefs d'État africains, a pour principal objectif de bâtir des économies qui résistent aux changements climatiques sur le continent. Le consortium a lancé le Fonds spécial ClimDev, qui est géré par la Banque africaine de développement, à des coûts de transaction peu élevés et suivant des procédures de financement simplifiées. Le Fonds, qui fournit des ressources financières et accorde des incitations aux pays, aux institutions nationales, aux organismes régionaux et à d'autres parties prenantes, contribuera grandement à réduire le déficit de financement de la lutte contre les changements climatiques sur le continent. Il constitue un cadre novateur de financement permettant d'obtenir rapidement les fonds nécessaires au renforcement de la résilience face aux changements climatiques. En outre, ce type de financement vise le paiement de redevances pour services écosystémiques servant à préserver l'intégrité de l'écosystème. En plus de ses pouvoirs d'atténuation, il joue un rôle d'appui essentiel dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et du tourisme. Le chapitre conclut sa présentation en affirmant que, sur une note plus positive, les changements climatiques offrent à l'Afrique des possibilités pour brûler l'étape de l'utilisation des vieilles technologies ayant conduit au réchauffement climatique, et pour choisir des technologies propres et orientées vers le développement d'économies vertes, à faibles émissions de carbone et sans laissés pour compte.

L'analyse présentée au chapitre VI, sur les nouvelles formes de partenariat, se fonde sur la nécessité bien connue de changer le paradigme des partenariats que l'Afrique conclut avec divers acteurs mondiaux, notamment dans le domaine du financement du développement. Ces partenariats continuent de poser un défi important. Le chapitre affirme que le gouffre

infrastructurel et technologique, couplé avec la dépendance continue envers l'assistance financière des investissements étrangers et le déficit croissant d'environ 40 milliards de dollars des économies africaines généralement non exportatrices de pétrole, exige une nouvelle approche du financement du développement, soutenue par des formes innovantes de partenariats internationaux. Il recense les failles de la relation actuelle entre donateurs et bénéficiaires, comme l'incapacité de promouvoir la responsabilisation mutuelle ou de rectifier les déséquilibres des arrangements commerciaux et financiers multilatéraux existants, et l'insuffisance des partenariats actuels face à des défis mondiaux tels que le changement climatique et l'instabilité financière, renforcent encore la nécessité de forger de nouvelles formes de partenariat menant à des sources innovantes de financement. Le chapitre constate que depuis la fin des années 90, les pays africains bénéficient de taux de croissance appréciables, facilités par l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques et l'essor de toutes les principales composantes du financement extérieur (recettes d'exportation, investissements étrangers directs, envois de fonds et flux de capitaux publics). Cependant, la part des investissements dans le PIB n'a que modérément augmenté (passant de 17 % en 2000 à 21 % en 2012).

Dans ce contexte, le chapitre propose d'adopter une nouvelle approche pour le financement du développement, et de la fonder sur des formes novatrices de partenariats internationaux, en veillant à ne pas reproduire les erreurs passées qui avaient eu pour conséquences, à savoir :

- L'inaptitude de la logique traditionnelle donateur-bénéficiaire à promouvoir la responsabilité mutuelle, à permettre une appropriation véritable du programme de développement et à tenir les promesses concernant l'objectif du Millénaire pour le développement n° 8, s'agissant notamment de la cible consistant à consacrer 0,7 % du PIB des donateurs à l'aide publique au développement;
- L'incapacité de corriger les déséquilibres du commerce multilatéral et des systèmes financiers actuels, alors qu'on n'entrevoyait pas la fin du cycle de Doha pour le développement, et que seulement peu d'initiatives, comme l'allègement de la dette dans la sphère financière, avaient abouti;
- Le partenariat en place a montré ses limites face à des défis mondiaux tels que les changements climatiques ou l'instabilité financière qui, par leur nature, appelaient l'application du principe de responsabilités communes mais différenciées.

L'analyse présentée se place dans le contexte de l'architecture évolutive du développement

pour l'après-2015, qui exige que les nouvelles formes de partenariat tiennent compte des subtilités de l'économie mondiale en mutation. Tout d'abord, ils devraient concorder avec le rééquilibrage continu des poids géopolitiques et économiques en faveur des pays émergents et en développement tels que le Brésil, la Chine et l'Inde. Deuxièmement, ils devraient s'attacher davantage à faire avancer l'intégration régionale pour répondre aux propres attentes de l'Afrique en matière de transformation. Troisièmement, ils devraient répondre à la complexité d'un paysage de financement du développement qui évolue constamment et qui a vu l'émergence de nouveaux acteurs tels que les partenaires de développement du Sud et les fondations philanthropiques privées, et comprend des modalités d'aide novatrices telles que les mécanismes de conversion de créances. L'analyse défend ainsi fortement l'idée d'élaborer de nouvelles formes de partenariat de quatre manières principales : stimuler le commerce intra-africain et la transformation de l'Afrique ; favoriser la coopération Sud-Sud et accroître la portée de l'industrialisation ; mener des initiatives régionales et Sud-Sud pour renforcer la mobilisation des ressources : endiguer les flux financiers illicites, réduire le coût des envois de fonds et exploiter les flux publics ; créer des coalitions Sud-Sud pour réformer le commerce multilatéral et le système financier.

Le chapitre VII, qui conclut le livre, résume les principaux arguments et constatations présentés dans les autres chapitres. Fidèle au ton du reste du livre, le chapitre souligne la nécessité absolue de la mobilisation des ressources intérieures dans la création d'une croissance économique durable et inclusive pour la transformation de l'Afrique. Il énumère les diverses possibilités et choix politiques qui permettraient aux pays africains de renforcer au mieux la mobilisation des ressources intérieures, notamment en approfondissant les marchés financiers, et de diversifier les produits financiers. Il souligne également l'importance de l'intégration régionale, et sa capacité à redonner confiance aux investisseurs, à abaisser le coût des transactions et à améliorer l'efficacité de la mobilisation des fonds dans l'ensemble des pays. Plusieurs autres domaines importants sont énumérés dans le chapitre, notamment : les principales dimensions, sources et incidences des flux financiers illicites quittant l'Afrique ; la contribution potentielle des financements privés à la croissance économique et à la transformation de l'Afrique ; les liens étroits existant entre les changements climatiques et le programme de transformation de l'Afrique ; le caractère inséparable du financement climatique et du financement du développement ; l'impérieuse nécessité, pour le continent, d'élaborer de nouvelles formes de partenariat privilégiant l'Afrique.

# CHAPITRE 2

# MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES INTÉRIEURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

*Adam Elhiraika, Gamal Ibrahim, Derrese Degefa et Uzumma Erume*

# Description générale

L'Afrique est la région du monde où la croissance est la plus rapide[2] , et sa transformation prochainement durable devrait lui permettre de hisser ses économies au niveau des pays à revenu intermédiaire. Trois conditions doivent être remplies pour atteindre cet objectif : la gouvernance et les institutions doivent être efficaces et de qualité ; les politiques de développement, appropriées ; et les ressources techniques et financières, disponibles en vue de la mise en œuvre des programmes et projets de développement. La gouvernance, les institutions et les politiques de développement sont en nette amélioration depuis dix ans. L'insuffisance des ressources disponibles reste toutefois un problème majeur.

La situation est paradoxale puisque l'Afrique dispose de ressources abondantes et d'une base importante en matière de potentiel financier qui, s'il était exploité, pourrait suffire à satisfaire à ses principaux besoins de développement. Malgré son impact bénéfique qui dure dans le temps, l'aide publique au développement ne suffit pas à satisfaire aux besoins de développement de l'Afrique, et ne constitue pas non plus une voie assurée pour sa transformation. Le continent doit ainsi rompre avec le passé et rechercher les ressources intérieures. Il doit compter sur ses ressources financières intérieures pour trouver des solutions durables à ses besoins de financement en vue du développement.

Le présent chapitre évalue la situation actuelle et le potentiel des ressources financières intérieures de l'Afrique, et recense les instruments, les mesures politiques et les intermédiaires financiers qui augmenteront la mobilisation de ses ressources intérieures en vue de financer les programmes et projets de développement nationaux et régionaux.

# Données fondamentales et situation actuelle de la mobilisation des ressources intérieures en Afrique

## Données fondamentales

L'environnement de développement de l'Afrique dispose des éléments ou données fondamentales nécessaires pour appuyer une dynamique de mobilisation autour des ressources intérieures. La capacité d'un pays ou d'une région à mobiliser des ressources intérieures en vue de mettre en œuvre des programmes et projets de développement dépend de l'ampleur des activités économiques qu'il/elle suscite, de sa croissance économique, de son aptitude à augmenter et gérer les recettes fiscales et de l'efficacité de son système financier. Les activités économiques sont financées par les investissements publics et privés qui sont permis grâce à l'épargne mobilisée par le système financier, ainsi que par les montants budgétaires rendus disponibles par les services publics en fonction de la croissance économique.

2 Ce chapitre s'appuie sur le rapport d'étude conjoint du NEPAD et de la CEA (2014).

## Croissance économique

La croissance est l'une des conditions préalables à la mobilisation des ressources financières provenant de l'économie nationale. C'est elle en effet qui crée la richesse et, par elle, les revenus susceptibles d'être mobilisés. Six pays africains figuraient parmi les dix économies à la croissance la plus rapide au monde durant la décennie 2001-2011 [3], mesurée en croissance du produit intérieur brut (PIB). Les prévisions effectuées par le Fonds monétaire international révèlent également que sept africains devraient occuper les dix premières places au cours des cinq années suivantes (2011-2015), conformément à la croissance du produit intérieur brut. Elles révèlent aussi qu'il est probable que sept pays africains occuperont les dix premières places entre 2011 et 2015[4]. Si l'Afrique réussit à porter son taux de croissance annuel du PIB au-delà de 5 % durant les vingt prochaines années, à augmenter ses investissements dans les infrastructures économiques et sociales et le développement des ressources humaines, et à exploiter son atout démographique, elle deviendra un pôle de croissance mondiale avant 2034 (CEA et CUA, 2012a).

Les économies africaines produisent les résultats attendus des politiques de développement efficaces, comme le montrent la reprise survenue après la récente récession mondiale et le bon niveau des perspectives de croissance. La reprise économique africaine est principalement due aux politiques économiques prudentes qui avaient cours avant la crise. Malgré un développement prometteur, certains pays de la région sont encore confrontés à des problèmes de croissance structurels. Dans l'ensemble, cependant, les pays africains sont en mesure de générer d'importantes ressources financières intérieures (voir figure 2.1) compte tenu de la performance encourageante de leur croissance économique.

## Épargne intérieure

Comparée aux autres régions en développement, l'épargne intérieure privée de l'Afrique reste faible, et sa population, peu bancarisée [5]. Cela est dû en partie à l'étendue du secteur informel, dont les transactions échappent au système bancaire formel, à la modestie des revenus, qui sont limités par le niveau élevé de la pauvreté et l'inadéquation des incitations invitant les personnes à faible revenu à recourir aux services bancaires formels, et aux obstacles à l'entrée, qui imposent un montant de dépôt et de solde minimal élevé et des frais de tenue de compte importants. Le faible taux appliqué aux comptes d'épargne en fonction du coût de l'emprunt fixé par les banques génère un écart qui décourage aussi bien les épargnants que les investisseurs en quête d'emprunts, notamment les petites et moyennes entreprises [6]. Les banques disposent ainsi d'abondantes liquidités, mais de peu de clients pour les emprunter. Lorsque le règlement

3 Ces économies incluent l'Angola (11,1 %), le Nigéria (8,9 %), l'Éthiopie (8,4 %), le Tchad (7,9 %), le Mozambique (7,9 %) et le Rwanda (7,6 %).

4 Ces pays incluent l'Éthiopie (8,1 %), le Mozambique (7,7 %), la Tanzanie (7,2 %), la République du Congo (7,0 %), le Ghana (7,0 %), la Zambie (6,9 %) et le Nigéria (6,8 %).

5 L'épargne intérieure en pourcentage du PIB est d'environ 22 % sur la période 2005-2010, contre 46 % dans l'Est de l'Asie et dans le Pacifique, et 30 % dans les pays à revenu intermédiaire.

6 Le taux d'intérêt créditeur moyen est de 6 %, contre 20 % pour le taux d'intérêt débiteur moyen.

# Figure 2.1 Potentiels et problématiques des ressources financières en Afrique

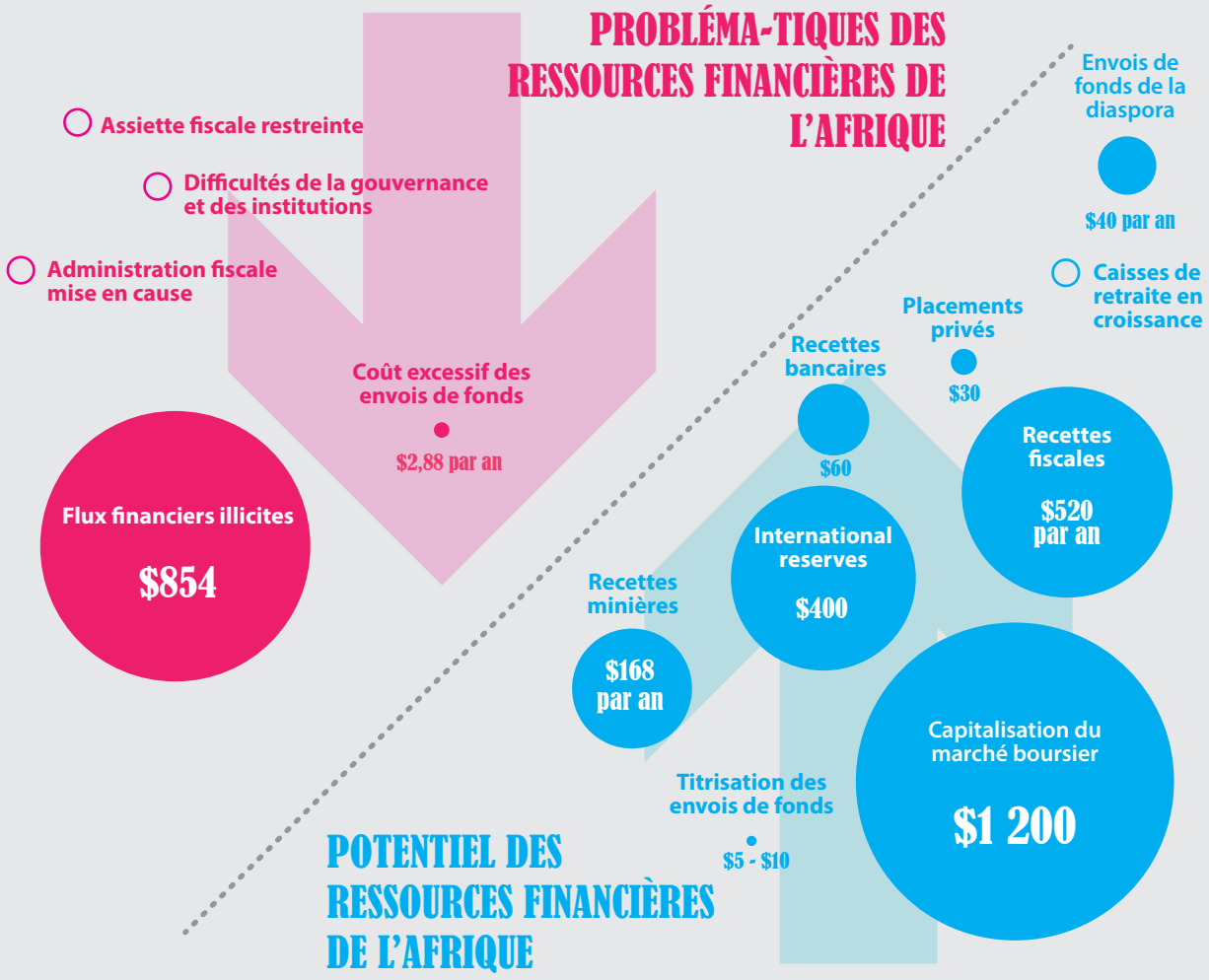


Source : NPCA et CEA (2014).

des dépôts bancaires limite le montant autorisé pour le financement de projets, il est essentiel d'améliorer la relation de travail existant entre le secteur financier et les services publics. Contrairement au secteur bancaire, le secteur privé africain investit dans les titres de dette souveraine[7]. De fait, si les perspectives de croissance rapide du marché obligataire du continent sont bonnes, des incitations seront indispensables pour mobiliser l'épargne dans le secteur bancaire.

## Recettes fiscales et administration fiscale

L'Afrique a de bons potentiels pour mobiliser, au niveau national et par le biais d'administrations fiscales efficaces, des ressources accrues. Dans la région, les recettes fiscales sont, en moyenne, relativement élevées en pourcentage du PIB par rapport aux autres régions [8]. Cet avantage apparent masque toutefois les importantes différences qui existent entre les pays puisque ce pourcentage reste, pour plusieurs États, inférieur au seuil de 15 % considéré comme nécessaire pour les pays à faible revenu (CEA et OCDE, 2012)[9].

Si les pays africains optent pour une nouvelle augmentation des recettes fiscales, ils ne doivent toutefois pas accroître leur taux d'imposition. Ils doivent au contraire s'attacher à élargir l'assiette fiscale, à améliorer leur administration fiscale et à exploiter les revenus fiscaux relativement peu utilisés. La création de services fiscaux indépendants a permis à certains pays tels que le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie de remédier aux capacités insuffisantes de leur administration fiscale.

Bien que les recettes fiscales en pourcentage du PIB soient relativement élevées, les recettes publiques estimées en valeur absolue restent timides en raison de la faiblesse du PIB par rapport aux régions en développement de comparaison. Le total des recettes fiscales africaines s'est rapidement accru par rapport à l'aide publique au développement et aux envois de fonds, à 527,3 milliards de dollars en 2012 (voir figure 2.2). Cela signifie que les États africains récoltent moins de fonds pour leurs programmes de développement lorsque leurs taux d'imposition en pourcentage du PIB sont élevés. Les recettes fiscales sont également en-deçà de ce qu'elles devraient être à cause des difficultés des administrations fiscales.

## Marché des capitaux

En plus des ressources financières provenant du secteur bancaire et des recettes fiscales, il est possible de mobiliser des ressources intérieures au niveau des caisses de pension et des marchés des changes nationaux et régionaux. Il existe environ 20 bourses de valeurs nationales et au moins une bourse de valeurs régionale en Afrique.

7 Trente-neuf pays africains émettent des bons du Trésor et 27 offrent des obligations du Trésor.

8 Durant la période 2005-2010, le ratio moyen fiscalité-PIB était de 20 % pour l'Afrique, contre 15 % pour les pays à revenu élevé, 13 % pour les pays à revenu intermédiaire et 11 % pour l'Est de l'Asie et le Pacifique. Ce ratio élevé de l'Afrique est notamment dû aux diverses réformes fiscales centrées sur les prélèvements indirects et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

9 Les ratios des ressources fiscales sont mêmes inférieurs à 10 % dans les pays tels que la République centrafricaine, la République du Congo, l'Éthiopie, le Libéria, le Nigéria et le Soudan.

# Figure 2.2 Financement du développement en Afrique (en milliards de dollars)

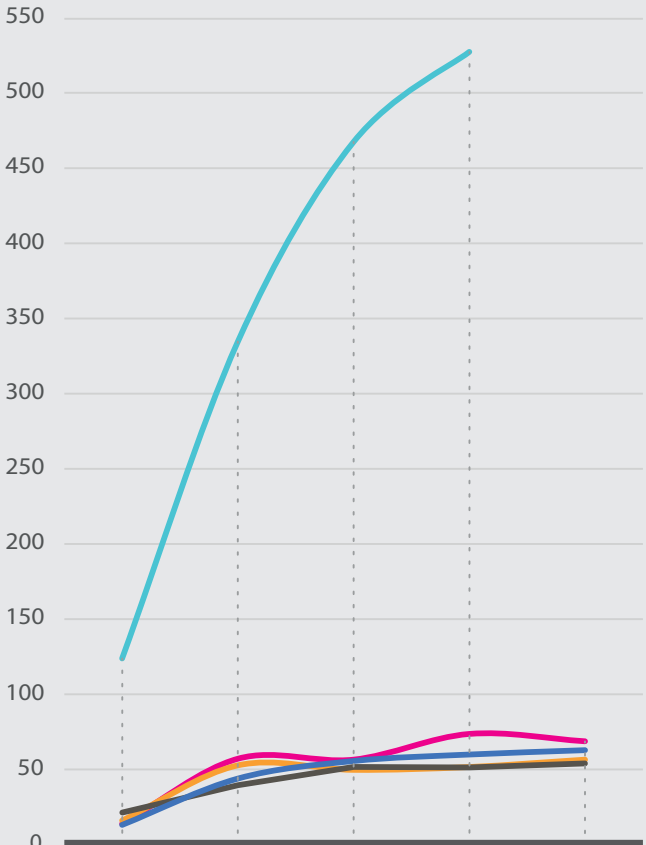


| | 2002 | 2007 | 2011 | 2012 | 2013 (e) |
|---|---|---|---|---|---|
| Recettes intérieures | 123,9 | 334,6 | 467,4 | 527,3 | |
| Capitaux privés | 13,9 | 57,2 | 56,6 | 73,7 | 68,8 |
| Investissements étrangers directs | 16,1 | 52,8 | 49,8 | 51,7 | 56,6 |
| Aide publique au développement | 21,4 | 39,5 | 51,8 | 51,4 | 54,1 |
| Envois de fonds | 13,2 | 44 | 55,7 | 60 | 62,9 |

Source : BAD, CEA, OCDE et PNUD (2012), et BAfD, OCDE et PNUD (2014).

La capitalisation boursière prend de l'importance. Entre 1996 et 2007, elle est passée de 300 milliards de dollars à 1 200 milliards de dollars. Le marché des capitaux en est encore à un stade de développement précoce, à l'exception de la Bourse de Johannesburg (JSE) qui est la plus avancée en Afrique et l'une des 20 premières places boursières au monde. Le volume des fonds de développement disponibles à long terme s'accroîtrait fortement avec l'émergence de solides marchés de capitaux incluant des marchés boursiers et des marchés d'obligations. C'est en raison de ce principe que des mesures sont urgemment nécessaires pour promouvoir le développement des marchés de capitaux, et notamment l'émergence d'autres bourses de valeurs régionales. Compte tenu de l'expérience récente de ces marchés et de la crise financière qui perdure, le développement des marchés de capitaux à l'échelle nationale et régionale doit être sous-tendu par des institutions de régulation solides et compétentes, et l'instauration de politiques décourageant les pratiques déloyales et les tendances spéculatives.

## Réduction des flux financiers illicites

Pourquoi les flux financiers illicites sont-ils problématiques pour l'Afrique ? La réponse est qu'ils exercent des effets néfastes sur la mobilisation des ressources intérieures, la croissance économique et les possibilités de transformation structurelle par le biais de différents canaux. Ces canaux incluent les distorsions créées dans l'allocation de ressources, des investissements à haut rendement aux investissements susceptibles de passer inaperçus ; les distorsions dans les prix, notamment dans le secteur immobilier ; les distorsions dans le secteur de la consommation et leurs effets sur les importations ; les distorsions dans les exportations et les problèmes qu'elles peuvent poser au niveau des investissements et de la croissance économique ; la concurrence déloyale ; le risque d'évincer les activités licites et d'exercer un effet négatif sur les investissements étrangers directs ; la corruption ; le risque de volatilité posé au secteur réel ; le renforcement des inégalités dans les revenus et la distribution des richesses ; les distorsions dans les statistiques économiques et les erreurs potentielles lors des actions décisionnelles politiques qui concernent l'économie ; et l'affaiblissement de la crédibilité des institutions légales (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2011). Lorsque les fonds financiers illicites nuisent à la collecte des impôts, ils font perdurer la dépendance économique de l'Afrique envers les aides externes. Le montant des ressources financières qui quittent le continent de manière illicite est considérable et en constante augmentation.

Les efforts déployés par l'Afrique pour mobiliser ses ressources intérieures seront ainsi stimulés lorsque les flux financiers illicites qui la quittent seront réduits. Ces flux sont constitués de tous les montants gagnés, transférés ou utilisés illégalement, notamment du produit du vol, de pots-de-vin et d'autres formes de corruption de fonctionnaires; du produit d'activités criminelles telles que le trafic de drogue, le racket, la contrefaçon, la contrebande et le financement du terrorisme; et du produit de l'évasion fiscale et d'opérations de blanchiment d'argent. Il est estimé que l'argent blanchi par l'intermédiaire des entreprises multinationales

constitue la composante la plus importante des flux financiers illicites, suivie des capitaux provenant des activités criminelles et enfin de ceux qui résultent de la corruption. La tendance n'a cessé de s'accélérer au fil du temps, surtout dans la dernière décennie, le flux annuel moyen de transferts financiers illicites étant de 50 milliards de dollars entre 2000 et 2008, contre une moyenne annuelle de seulement 9 milliards de dollars pour la période 1970-1999[10]. En termes de répartition sectorielle, les flux financiers illicites quittant l'Afrique sont principalement concentrés dans le secteur des industries extractives. En plus, ils sont concentrés dans très peu de pays.

## Gouvernance et institutions

La gouvernance et le cadre institutionnel des pays sont les principaux éléments constitutifs de tout environnement propice aux investissements, à la croissance et à la mobilisation des recettes intérieures. Au même titre que les politiques efficaces et réactives, la gouvernance et les cadres institutionnels sont essentiels à la bonne gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement. La bonne gouvernance repose sur les procédures décisionnelles et la mise en œuvre ; la capacité des États à formuler et à exécuter efficacement des politiques et des programmes ; l'espace octroyé à la participation politique et à ses initiatives ; l'efficacité et l'efficience des institutions et systèmes publics ; la paix et la sécurité.

La bonne gouvernance et l'efficacité des institutions publiques constituent, pour tous les pays, la base de la croissance et du développement. D'abondantes preuves indiquent que des progrès constants ont été réalisés dans la poursuite de la bonne gouvernance, et qu'ont été créées dans la région des institutions fortes. Le climat de la gouvernance favorise la croissance durable et le développement, et l'Afrique est prête à s'attaquer aux défis et contraintes qui existent dans l'environnement de la gouvernance. Certains de ces défis et contraintes requièrent des efforts concertés et des capacités renforcées si l'on veut atteindre de bons résultats dans la mise en œuvre des stratégies et instruments qui ont été recommandés en vue d'accroître la mobilisation des ressources intérieures.

## Situation actuelle

L'Afrique aurait la possibilité de mobiliser d'immenses ressources, ainsi que les moyens de financer son développement. Les preuves présentées par la CEA et le NEPAD (2014) et par d'autres sont notamment les suivantes :

» Les pays africains prélèvent chaque année plus de 527,3 milliards de dollars d'impôts par rapport aux 73,7 milliards de dollars que la région reçoit d'apports privés et aux 51,4 milliards de dollars de l'aide publique au développement[11]. Ces montants indiquent qu'il y aurait d'énormes possibilités de recettes

10 Ces estimations sont toutes considérées comme prudentes puisqu'elles excluent les diverses formes de flux financiers illicites comme le produit de la contrebande et la manipulation des prix des services.

11 Les données sur les recettes fiscales nationales, les apports privés et l'aide publique au développement sont actualisées (voir figure 2.2) selon les renseignements du rapport d'étude de la CEA et de le NEPAD (2014).

fiscales (voir figure 2.2)[12]. Les avoirs des caisses de retraite africaines augmentent à un rythme impressionnant. En Afrique du Sud, par exemple, ils sont passés de 166 milliards de dollars en 2007 à 277 milliards de dollars en 2011 ; au Nigéria, de 3 milliards de dollars en 2008 à 14 milliards de dollars en 2010 ; en Namibie, ils sont estimés à 16,3 milliards de dollars namibiens, soit 1,84 milliard de dollars des États-Unis. Au Kenya, il est estimé que les actifs des caisses de retraite représentent 397 milliards de shillings, soit 4,56 milliards de dollars des États-Unis.

» L'Afrique obtient chaque année plus de 168 milliards de dollars de ses ressources minières et pétrolières, et détient plus de 400 milliards de dollars de réserves internationales dans ses banques centrales. Les envois de fonds de la diaspora africaine sont passés à 60 milliards de dollars en 2012. La Banque mondiale estime que durant la prochaine décennie, les rapatriements de fonds de la diaspora africaine pourraient aller jusqu'à 200 milliards de dollars. L'Afrique pourrait obtenir de 5 à 10 milliards de dollars par an sur les marchés internationaux de capitaux grâce à la titrisation des envois de fonds de sa diaspora.

» La capitalisation boursière en Afrique est passée de 300 milliards de dollars en 1996 à 1 200 milliards de dollars en 2007, 39 pays ayant émis des bons du Trésor et 27 pays ayant offert des obligations du Trésor. Avec plus de 700 bons du Trésor pour une valeur de 206 milliards de dollars émis par les pays africains en date de décembre 2011, l'émergence d'un respectable marché des obligations est proche.

» Les recettes bancaires sont estimées à environ 60 milliards de dollars, et le secteur bancaire est extrêmement liquide.

» Plus d'une dizaine de pays africains ont établi des fonds d'investissement souverains.

» Les flux financiers illicites de la région ont atteint 854 milliards de dollars sur la période allant de 1970 à 2008, ce qui représente en moyenne une perte annuelle de ressources financières de 22 milliards de dollars. Si on pouvait les empêcher, ce serait là des ressources financières pouvant servir à la mise en œuvre des programmes et projets nationaux et régionaux de développement.

» Le marché africain des placements privés se monte à environ 30 milliards de dollars. Les transactions des fonds d'investissement privés dans la région se montaient à 1,5 milliard de dollars en 2011.

Tous ces éléments indiquent les ressources qui pourraient appuyer les programmes et projets visant le développement de l'Afrique si des instruments appropriés sont mis en place. Étant donné ces possibilités de sources de financement pour le développement, et les performances encourageantes obtenues jusqu'à présent dans les cas où elles ont été utilisées, le présent livre est optimiste quant à la possibilité que l'Afrique

12 Divers facteurs expliquent l'insuffisance des recettes publiques générées en Afrique. Ils doivent être résolus, afin que la fiscalité puisse jouer un rôle accru dans la mobilisation des ressources intérieures. Ces facteurs incluent le niveau élevé d'informalité de l'emploi et des activités commerciales ; les niveaux faibles des revenus, même pour les entreprises et personnes de l'économie formelle ; l'insuffisance des capacités de l'administration fiscale à l'échelle nationale et locale, l'octroi d'exonérations fiscales excessives et l'autorisation de paradis fiscaux, en particulier pour les entreprises multinationales opérant dans le secteur des industries extractives.

réduise, durant la décennie à venir, une part importante de son déficit d'infrastructures.

## Possibilités et principales constatations

» Le graphique 2 ci-dessous résume l'examen approfondi qui a été fait par la CEA et le NEPAD (2014) des questions connexes concernant la situation actuelle des besoins en ressources financières de l'Afrique par rapport aux attentes de la mise en œuvre durable des programmes et projets de développement nationaux et régionaux (voir la figure 2.3). Ses principales constatations sont les suivantes[13]:

» L'aide au développement a soutenu les économies africaines sans apporter de meilleurs résultats en matière de croissance durable et de développement. La région doit continuer à trouver des sources financières intérieures novatrices pour ses programmes et projets de développement. L'avenir de l'Afrique se joue sur sa capacité à générer les financements de son développement. Les statistiques montrent en tous les cas qu'avec plus de 527,3 milliards de dollars de recettes intérieures, contre 73,7 milliards de dollars d'apports privés et 51,4 milliards de dollars d'aide publique au développement, l'Afrique assume une part importante du financement de son développement. Pourtant, son budget dédié au développement, qui n'assume qu'une partie limitée des besoins en financement, est insuffisant pour répondre aux besoins de ses programmes de développement.

» Le continent a la base de ressources requise pour appuyer le développement et la mise en place d'instruments financiers locaux viables. Il convient de signaler à cet égard les caisses de retraite, les envois de fonds de la diaspora, les bénéfices des ressources minières et pétrolières, les réserves internationales détenues par les banques centrales, les liquidités du secteur bancaire, le marché croissant des fonds de capital-investissement et les potentialités financières de la titrisation des envois de fonds.

» Le secteur privé a, jusqu'à ce jour, occupé une place limitée dans la mise en œuvre des programmes de développement de l'Afrique, en particulier pour les infrastructures. Les améliorations apportées à l'environnement des pays – réforme de la gouvernance, consolidation des cadres politiques et réglementaires, émergence d'institutions publiques fonctionnelles et efficaces – exigent du secteur privé qu'il accroisse sa participation au développement des infrastructures de l'Afrique. Les partenariats public-privé doivent ainsi être renforcés, et de nouveaux modèles de partenariat évolueront en fonction du contexte africain. Il est également indispensable que des instances de haut niveau conduisent des consultations réunissant le secteur public et le secteur privé.

» Les gouvernements doivent s'efforcer de favoriser la stabilité politique, de promouvoir la paix et la sécurité, de consolider leur administration publique, de mettre en place des cadres juridiques et réglementaires qui inspirent plus la confiance, de gagner plus de terrain dans leur guerre contre la corruption

13 Depuis la rédaction de l'étude certains chiffres ont été mis à jour.

et de consacrer plus d'investissements au renforcement des capacités permettant de préparer correctement et de mettre en œuvre efficacement les projets finançables.

» En Afrique, le développement des infrastructures est en mesure d'augmenter le PIB de 2 %, et d'assurer les fondements d'une industrialisation rapide qui, à son tour, renforcera les capacités à générer de plus importantes ressources intérieures. Les besoins en infrastructure s'élèvent à environ 93 milliards de dollars par an. Sur ce total, 45 milliards de dollars sont mobilisés, ce qui porte l'insuffisance financière annuelle à 50 milliards de dollars. Il est ainsi indéniable que le développement des infrastructures a besoin de ressources supplémentaires.

» Il conviendra d'examiner plus attentivement la façon dont les mécanismes de financement du carbone pourraient appuyer la mise en œuvre de plusieurs des projets de la région. Un certain nombre de pays africains envisagent aujourd'hui de taxer le carbone dans l'idée de mobiliser des ressources financières supplémentaires et de relever le défi posé par les changements climatiques. Les pays africains devraient plus précisément mieux mettre à profit les ressources extérieures offertes par le Fonds vert pour le climat (FVC), qui relève du mécanisme de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et transfère les fonds des pays développés vers les pays en développement (estimés à 100 milliards de dollars par an), et par le Mécanisme de développement propre (MDP).

» Les pays africains doivent élargir leur marge de manœuvre budgétaire en vue d'appuyer la mise en œuvre des programmes de développement nationaux et régionaux, en multipliant les possibilités de mobilisation de l'épargne, en élargissant l'assiette fiscale et en consolidant les marchés de capitaux. Les politiques visant à améliorer les taux d'épargne doivent privilégier la stabilité macroéconomique, et approfondir les marchés financiers par le biais de réformes institutionnelles et de stratégies novatrices sur la gestion des instruments d'épargne et des taux d'intérêt. L'élargissement de l'assiette fiscale aura lieu par la mise en application de réformes fiscales (réduisant les exonérations fiscales et simplifiant les formalités fiscales), la productivité améliorée des dépenses publiques et la gestion renforcée des opportunités dues aux termes de l'échange. Il convient d'encourager fortement une approche sous-régionale du développement des marchés des capitaux, en vue de stimuler les investissements étrangers et locaux directs et de réduire la fuite des capitaux. Il importe d'encourager l'épargne intérieure, d'accroître le secteur bancaire et d'atteindre l'important secteur informel au moyen d'instruments de financement appropriés.

» Il y a d'importantes possibilités d'obtenir plus de ressources intérieures par l'impôt. Il ne s'agit toutefois pas d'accroître les taux d'imposition mais d'améliorer le fonctionnement des administrations fiscales et d'élargir l'assiette fiscale. Des services fiscaux autonomes correctement gérés et dotés pourraient à cet égard générer d'importants résultats. La nécessité de réviser

les réformes fiscales à l'échelle de chacun des pays et de s'inspirer, pour ce faire, des pratiques exemplaires existant dans la région, ne doit pas être sous-estimée. L'Afrique doit attirer l'attention sur les importantes pertes de recettes qui sont dues aux diverses exonérations fiscales dont bénéficient un certain nombre d'entreprises multinationales sur le continent.

» La mise en place d'un cadre commun pour la réforme législative autorisant les fonds de retraite publics à investir directement en Afrique est attendue de longue date. Les lois en vigueur dans certains pays interdisent tout investissement de ces fonds de retraite publics dans d'autres pays d'Afrique, et tout financement de leur part pour des projets de développement menés dans la région.

» La réduction des flux financiers illicites reste très problématique mais doit vigoureusement s'appliquer. Diverses estimations ont été présentées sur ces sorties de capitaux de l'Afrique. Elles représentent pas moins de 854 milliards de dollars sur la période 1970-2008, et plus de la moitié d'entre elles ont lieu dans le secteur des industries extractives.

» Les instruments et mesures qui appuient la mobilisation des ressources intérieures incluent : l'établissement d'un fonds Africa50 de développement des infrastructures ; la mise en place de la Facilité africaine de garantie du crédit ; la promotion de fonds africains d'investissements privés ; l'approfondissement des marchés africains des obligations (notamment par le biais d'initiatives existantes telles que l'Initiative en faveur des marchés financiers africains et la promotion des obligations en vue du financement des infrastructures et à l'intention de la diaspora ; la titrisation des envois de fonds de la diaspora ; la création de fonds stratégiques souverains d'investissement pour le développement ; le renforcement du Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD ; l'approfondissement des bourses de valeurs nationales et la promotion des bourses de valeurs régionales ; la promotion des obligations et prêts consortiaux ; et l'amélioration des modèles actuels de partenariat public-privé.

» Des efforts doivent être conduits pour élaborer des instruments de financement adaptés aux programmes et projets de développement de la région. Ces instruments généreront les ressources financières attendues des programmes nationaux d'investissement pour la sécurité agricole et alimentaire au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et des projets d'infrastructure prévus par le programme PIDA.

# Figure 2.3 Principaux éléments de la proposition pour la mobilisation des ressources intérieures

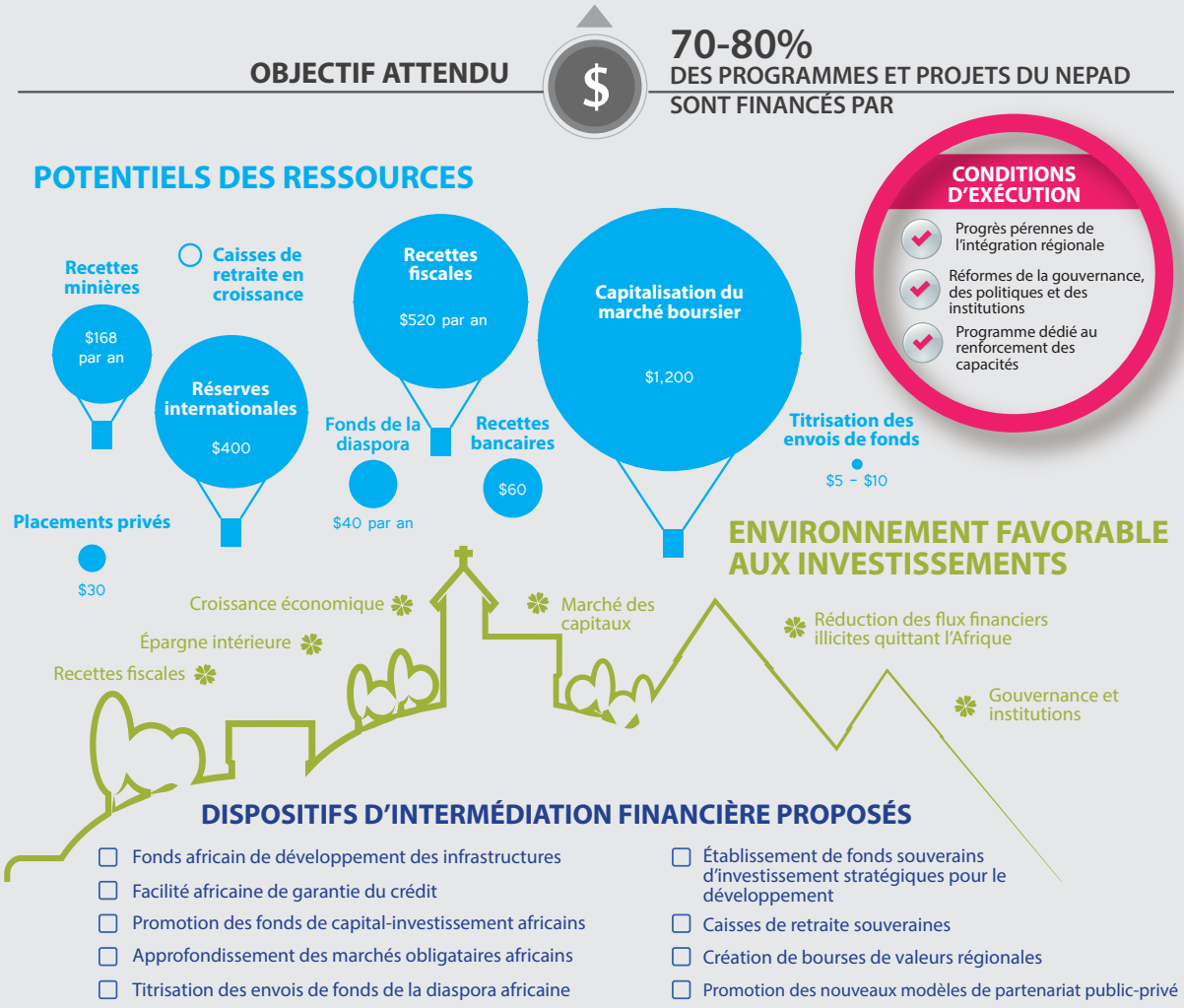


Source : NEPAD et CEA (2014).

# Conclusion et recommandations

Il existe suffisamment de preuves de l'existence de données fondamentales permettant à l'Afrique de mobiliser des ressources financières intérieures supplémentaires en vue de mettre en œuvre ses programmes et projets de développement.

Certains pays africains dépendent fortement de l'aide extérieure, qui n'est toutefois pas la source dominante de financement des programmes de développement de la région. En fait, il est erroné de penser que l'aide extérieure est le moteur du développement de la région. Au contraire, la plus importante source de financement du développement provient de ressources intérieures – épargne et impôts. Les recettes fiscales sont en augmentation mais il reste encore beaucoup à faire.

Avec un engagement ferme de tous les instants en faveur de la bonne gouvernance, d'institutions efficaces et de cadres politiques adaptés ; une sensibilisation plus grande des parties prenantes et leur association, notamment du secteur privé ; et une prise de conscience accrue, parmi les Africains, de la nécessité de s'approprier leur développement, le continent pourra définir le seuil idéal en matière de ressources intérieures, et permettre la mise en œuvre d'au moins 70 à 80 % de ses programmes et projets de développement avec des ressources intérieures. Les possibilités de sources de financement existent, et les résultats concrets attendus sont à notre portée. Ces faits résument les éléments fondamentaux des constatations, et conduisent à la conclusion suivante :

L'Afrique est sur la voie de la croissance durable à long terme. C'est aujourd'hui la région du monde où la croissance est la plus rapide. La croissance a ouvert d'importantes possibilités d'investissement. L'Afrique doit s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur ses infrastructures afin de maintenir la croissance et de transformer efficacement ses économies. Le déficit d'infrastructures est l'une des principales contraintes posées aux investissements, à l'intégration régionale, au commerce intra-africain et au développement technologique. La région a besoin d'importantes ressources financières pour réduire le déficit d'infrastructures qui l'empêche de hisser ses économies au rang des pays à revenu intermédiaire dans les plus brefs délais. L'aide au développement a contribué à la croissance mais ce n'est pas elle qui fournira les ressources attendues. L'Afrique doit rechercher les ressources intérieures. Elle doit mobiliser des ressources financières au niveau des économies nationales et s'approprier son programme de développement.

Il y a d'importantes possibilités d'obtenir plus de ressources intérieures en vue de mettre en œuvre les programmes de développement, notamment les programmes et les projets régionaux. L'Afrique doit concevoir de nouveaux instruments de mobilisation pour les ressources intérieures et renforcer l'efficacité de ceux existants si elle veut mieux exploiter ses ressources et générer davantage de financement du développement pour ses programmes nationaux et régionaux. Elle doit également réviser certains aspects de la gouvernance, de la réforme des politiques institutionnelles et

macroéconomiques, et des cadres juridiques et réglementaires qui garantissent l'ouverture de l'environnement d'investissement et l'efficacité des instruments de mobilisation des ressources intérieures. Une plus grande attention devra être portée à la nécessité d'accélérer l'intégration régionale ; de réformer les lois régissant l'investissement de fonds publics, tels que les fonds de retraite publics et les réserves internationales des banques centrales ; et de renforcer les capacités indispensables à la conception et à la réalisation de la réforme dynamisant la mobilisation des ressources intérieures. Des initiatives devront avoir lieu en ce sens dans les plus brefs délais.

Les recommandations suivantes sont extraites des constatations du NEPAD et de la CEA (2014), et portent sur les efforts que l'Afrique devra déployer durant la deuxième phase de la mobilisation des ressources intérieures :

## Dynamique et instruments de mobilisation pour les ressources financières intérieures

L'Afrique doit avoir pour ambition de s'éloigner de l'aide au développement durant les deux prochaines décennies. Les instruments et dispositifs financiers intermédiaires suivants sont recommandés en vue de la mobilisation accélérée des ressources intérieures de la région :

- Promouvoir les initiatives visant à établir de nouveaux fonds de développement des infrastructures africaines, notamment le Fonds africain de développement des infrastructures (AIDF) ;
- Mettre en place la Facilité africaine de garantie du crédit qui sera un mécanisme de rehaussement du crédit dans le financement des projets ;
- Encourager les fonds de capital-investissement appartenant à l'Afrique ;
- Approfondir les marchés d'obligations africains (en encourageant les obligations en vue du financement des infrastructures et à l'intention de la diaspora) ;
- Promouvoir les bourses de valeurs régionales ;
- Faciliter la titrisation des envois de fonds ;
- Créer des fonds stratégiques souverains d'investissement pour le développement ;
- Consolider les fonds de pension bénéficiant d'une garantie de l'État aux fins des projets de développement ;
- Trouver de nouveaux modèles de financement au titre des partenariats public-privé.

Le Fonds africain de développement des infrastructures et la Facilité africaine de garantie du crédit doivent être mis en place en tant qu'institutions partenaires, et partiellement dotés par des institutions financières africaines existantes. C'est ce qu'a proposé le Fonds « Africa 50 », établi par la Banque africaine de développement avec l'approbation des grands organismes régionaux et continentaux, notamment l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et les communautés économiques régionales. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces fonds spécialisés, il convient de développer une nouvelle culture opérationnelle et d'opter pour un système d'innovations en amont.

L'appui continu à l'Initiative en faveur des marchés financiers africains (AFMI), mise en place par la Banque africaine de développement (BAD) en 2008, est indispensable au renforcement des efforts de mobilisation qui visent les ressources intérieures provenant des fonds de capital-investissement et des marchés obligataires. L'Initiative en faveur des marchés financiers africains a pour objet de contribuer au développement et à l'approfondissement des marchés financiers africains, et de faciliter la mobilisation des ressources intérieures en améliorant la disponibilité des options de financement. L'initiative comprend la Base de données sur les marchés financiers africains et le Fonds obligataire domestique africain.

Les programmes nationaux d'investissement pour la sécurité agricole et alimentaire, qui résultent du processus engagé par le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), devront former la base des activités de mobilisation financière qui ciblent le secteur agricole africain. Les dispositifs et mécanismes de financement qui se prêtent à ces initiatives sont les bienvenus, notamment les fonds spécialisés tels que le fonds du NEPAD relatif à l'impact des investissements sur les PME dans les domaines de la pêche et de l'agriculture.

Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) fixe le cadre des investissements effectués à l'échelle régionale dans ce domaine, et c'est l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures qui lui sert de principal modèle d'exécution. Les mécanismes de financement qui vont dans ce sens sont recommandés, notamment les facilités spécialisées et l'émission d'obligations de projets dans le cadre du PIDA. Les pays africains doivent également trouver de nouveaux modèles pour leurs partenariats public-privé. Ils devront, dans la mesure du possible, opter pour l'établissement d'organismes de gestion bien encadrés et financés pour les projets de partenariat public-privé.

## Initiatives politiques de haut niveau encourageant la mobilisation des ressources intérieures en Afrique

**Recommandations du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites**

Les efforts déployés par l'Afrique pour mobiliser ses ressources intérieures seront stimulés par la réduction des flux financiers illicites en provenance du continent. Plusieurs choix politiques ont été proposés en ce sens. Premièrement, il importe de sensibiliser les décideurs africains et les parties prenantes à l'ampleur de ces activités et à leur incidence sur le développement de la région. La création du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites quittant l'Afrique constitue à cet égard une initiative importante des ministres des finances et de la planification économique de l'Union africaine. Plusieurs autres initiatives régionales, telles que le Programme régional de lutte contre la corruption (2011-2016) et le Forum africain sur l'administration fiscale, peuvent également contribuer à sensibiliser les acteurs concernés et à partager les pratiques exemplaires existant dans ce domaine.

Deuxièmement, il importe d'élaborer des cadres institutionnels, ou de consolider ceux existants, en vue d'encourager à plus de transparence et de responsabilité dans les secteurs public et privé. À l'échelle régionale, ces cadres pourront résulter de la mise en place d'une convention africaine sur la transparence, ou compléter des conventions internationales sur la transparence déjà établies. À l'échelle mondiale, ces cadres pourraient exiger des entreprises multinationales, cotées en bourse ou non, qu'elles présentent leurs rapports d'activité aux institutions nationales de chacun des pays concernés par leurs opérations, notamment sur leurs effectifs, leurs ventes, leurs financements et leurs obligations fiscales.

Enfin, il importe, en complément du deuxième point, que les décideurs africains engagent leurs homologues internationaux à coopérer avec eux et à renforcer les cadres réglementaires et institutionnels mondiaux de lutte contre les flux financiers illicites[14].

**Recommandations du Groupe de haut niveau sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine**

Reconnaissant l'impérieuse nécessité de remédier à l'inadéquation des financements destinés aux programmes et projets de développement de l'Union africaine, qui proviennent, à 90 % environ, de partenaires de développement externes, l'Assemblée de l'Union africaine a mis en place le Groupe de haut niveau qui est chargé de trouver des sources alternatives de financement pour l'Union africaine.

Les principales recommandations qu'il a formulées figurent parmi les instruments proposés au titre de la mobilisation des ressources intérieures. Le Groupe de haut niveau a plus précisément invité l'Union africaine à retenir cinq options dans le cadre de la mobilisation des fonds détenus par les Africains en vue de ses programmes sectoriels prioritaires :

» Secteur privé et autres contributions : Un certain pourcentage des recettes provenant des activités du secteur privé et des organisations non gouvernementales placées sous l'autorité de l'Union africaine doit être alloué au financement de projets de protection sociale, tels que les initiatives de lutte contre une pandémie, ou d'actions humanitaires menées à grande échelle dans le cadre de l'Union africaine.

» Taxe sur les primes d'assurance : Une taxe minimale de 0,2 % sera prélevée sur toute police d'assurance souscrite par un administré africain ou une entreprise qui mène des activités en Afrique, et collectée par les compagnies d'assurance pour le compte de l'Union africaine.

» Taxe sur les importations : Une taxe de 0,2 % sera prélevée sur les biens de consommation importés sur le continent, à l'exclusion des dons et des biens exonérés d'impôt. Les montants cumulés seront collectés par les services douaniers des États membres pour le compte de l'Union africaine.

14 À cet égard, plusieurs initiatives existent déjà, notamment la Résolution 55/188 des Nations Unies sur le transfert illégal de fonds et l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés de la Banque mondiale. Elles bénéficient d'une coopération politique plus ferme de la part des économies avancées dans le cadre de leur mise en œuvre.

» Taxe sur les voyages internationaux : Une taxe de 5 dollars par billet d'avion sera imposée pour les vols en direction et en provenance de l'Afrique. Les fonds cumulés seront collectés par les organismes affiliés à l'IATA avec l'aide de cette dernière. Dans le cas des entreprises non affiliées à l'IATA, les pays collecteront les fonds cumulés avant de les transférer sur le compte de l'Union africaine.

» Tourisme et hôtellerie : Une taxe de 1 dollar sera collectée pour chaque séjour effectué dans un hôtel africain. Les fonds cumulés seront collectés par les hôtels pour le compte de l'Union africaine, avec l'aide des services fiscaux des États membres.

Le Groupe de haut niveau a fait remarquer que la mise en place de ces propositions aura une incidence marginale sur les économies des États membres de l'Union africaine. Il a précisé que ces instruments constituent des sources de revenus alternatives viables et durables pour l'Union africaine. Il a démontré que la mise en œuvre des quatre dernières options générerait des recettes représentant 1,4 milliard de dollars. En cas d'augmentation de la taxe sur les billets d'avion, à 10 dollars par billet, et de la taxe sur les séjours hôteliers, à 2 dollar, ce serait 775 millions de dollars supplémentaires qui seraient collectés sans aucune incidence sur les économies des États membres.

## Amélioration de la fiscalité

L'amélioration de la fiscalité en vue de la mobilisation de ressources financières devra réduire les contraintes et difficultés existantes, l'objectif étant d'optimiser les recettes fiscales publiques. Des mesures et incitations novatrices sont indispensables pour attirer les acteurs du secteur informel à rejoindre le secteur formel. L'une des stratégies possibles pour inciter les entreprises à s'enregistrer consistera à leur fournir des services annexes et des renseignements, en particulier aux PME. Les avantages sont importants pour leur compétitivité, leur productivité et leur accès aux marchés.

Les faibles capacités des administrations fiscales pourront être renforcées dans le cadre de montages fiscaux novateurs. Par l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication, les services fiscaux pourront réduire le coût élevé des transactions opérées par les États, qui représente pas moins de 5 % des recettes collectées (CEA, 2012a). L'externalisation du recouvrement de l'impôt auprès d'organismes semi-autonomes a permis son amélioration dans plusieurs des pays ayant choisi cette solution, notamment le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et la Zambie (NEPAD et CEA, 2014). Le contexte dans lequel l'externalisation a lieu doit être pris en compte, et des évaluations minutieuses seront conduites préalablement à la création des organismes autonomes. Cette option n'a pas été la panacée dans tous les cas (CEA, 2012a).

La réforme fiscale doit reposer essentiellement sur l'augmentation des champs d'application de la fiscalité. Elle doit ainsi améliorer les capacités administratives et élargir l'assiette fiscale, et ne pas leur préférer l'augmentation des taux d'imposition. Les entreprises présentes

dans la région soulignent souvent que la lourde charge fiscale limite leurs opérations, et que son augmentation aurait un effet dissuasif sur les investisseurs tandis que les contribuables la trouveraient injuste. L'idée que le système fiscal est juste et efficace se renforcera, et accroîtra ainsi le respect pour la réglementation fiscale. La capacité à imposer les activités et les revenus doit être renforcée à court terme tandis que les incitations à s'enregistrer élargiront l'assiette fiscale à moyen et long termes. Les services fiscaux doivent s'y préparer.

L'octroi d'avantages fiscaux excessifs, en particulier pour les entreprises multinationales conduisant des activités extractives, doit également être revu afin d'augmenter les recettes fiscales disponibles et d'améliorer la perception d'équité du système fiscal. Les entreprises multinationales ont, dans la plupart des cas, négocié leurs exonérations fiscales très avantageuses, mais continueront leurs opérations en cas d'augmentation marginale de leur taux d'imposition, en raison des importants bénéfices et retours qu'ils enregistrent en Afrique. La renégociation de leurs contrats exigera une action politique concertée, ainsi que le renforcement des techniques de négociation utilisées par les États africains. Des exonérations doivent être toutefois maintenues pour les entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices dans la production locale, l'emploi et le transfert des compétences et des technologies.

L'amélioration du recouvrement de l'impôt doit enfin s'accompagner de mesures qui veilleront à ce que les nouvelles recettes publiques bénéficient aux administrés dans le cadre de projets de protection sociale et de développement. Elle consolidera la relation à long terme entre les services fiscaux et les contribuables. Ces mesures faciliteront la collecte des recettes dans le cadre des canaux d'imposition existants, susciteront de nouvelles idées sur l'amélioration de l'imposition, et créeront des ressources financières pour les programmes et projets du NEPAD.

## Moyens d'exécution et mesures de suivi immédiat

» Le Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD(HSGOC) est invité à envisager les actions suivantes :

» Désigner les institutions régionales chefs de file qui coordonneront le processus mettant en œuvre les propositions de recommandation. Il conviendra d'établir à cet effet le Comité des partenaires de coopération du NEPAD (NEPAD-CPC) réunissant la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres banques régionales.

» Prévoir des consultations entre les parties prenantes afin de soumettre les dispositifs et instruments recommandés, ainsi que les réformes politiques et institutionnelles, à des concertations régionales.

» Mettre en place un conseil des entreprises de l'Union africaine qui accroîtra la participation du secteur privé dans l'exécution des projets régionaux du NEPAD.

» Autoriser l'élaboration et l'exécution du Programme spécial de renforcement des capacités qui consolidera les capacités humaines et institutionnelles du Comité des partenaires de coopération du NEPAD.

# CHAPITRE 3

# **FLUX FINANCIERS ILLICITES :** POURQUOI L'AFRIQUE DOIT LES RECHERCHER, LES EMPÊCHER ET LES RÉCUPÉRER

*Adeyemi Dipeolu; Gamal Ibrahim, William Davis et Oladipo Edmond Johnson*

# Introduction

Le financement du développement en Afrique s'est avéré difficile dans le passé et a obligé le continent à s'appuyer sur des sources externes, notamment l'aide étrangère au développement. Ce type d'assistance est souvent inégalement répartie, non durable, et dans certains cas, dommageable à long terme pour les économies nationales. Les enseignements tirés de l'évolution du développement en Afrique ces trois dernières décennies ont provoqué une nouvelle vague de réflexion concernant l'après 2015 et un cadre de développement transformateur pour l'Afrique à l'horizon 2063 conçu pour assurer l'autosuffisance du continent. À la lumière des crises économiques et financières mondiales récentes et de la date butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, un programme de transformation structurelle nécessitera un mécanisme de financement adéquat, prévisible, durable et intégré, axé sur des objectifs de développement de financement (Abugre et Ndomo, 2014). Le continent doit se lancer dans des réformes pour tirer profit des ressources actuellement inexplorées ou mal gérées. Cela suppose de réduire les flux financiers illicites et de transformer ces fonds en un outil puissant permettant d'améliorer la mobilisation des ressources, comme moyen de favoriser le développement du continent.

Face aux défis énoncés ci-dessus, le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites a été créé en 2012 par la Commission économique pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine, à la demande des participants à la quatrième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances, qui a eu lieu en mars 2011. Le groupe présentera son rapport final en janvier 2015 à la vingt-quatrième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine. Le rapport se fonde sur une recherche rigoureuse, des études de cas de pays et des consultations régionales tant à l'intérieur de l'Afrique qu'ailleurs.

Les flux financiers illicites sont communément appelés «argent qui est gagné, transféré ou utilisé illégalement » (CEA, 2014b). Cela représente une rupture majeure par rapport aux travaux prédominants sur la fuite des capitaux, qui insistent sur l'instabilité macroéconomique, notamment le climat des affaires, comme le principal moteur des sorties de capitaux et, par conséquent, impose aux pays en développement la charge de résoudre les problèmes au lieu de promouvoir une responsabilité partagée. Le rapport se concentre également sur les limites structurelles et de gouvernance qui alimentent ces flux en provenance d'Afrique. L'importance accordée aux ressources cachées et à leur incidence potentielle sur le développement place la question des flux financiers illicites dans le cadre plus large de l'économie politique internationale qui souligne le rôle de la gouvernance à la fois à l'origine et à destination.

Ces transferts transfrontaliers d'argent illicite ont une incidence négative considérable sur le développement et la gouvernance de l'Afrique, en particulier dans le contexte transnational.

# Figure 3.1 Moteurs des flux financiers illicites

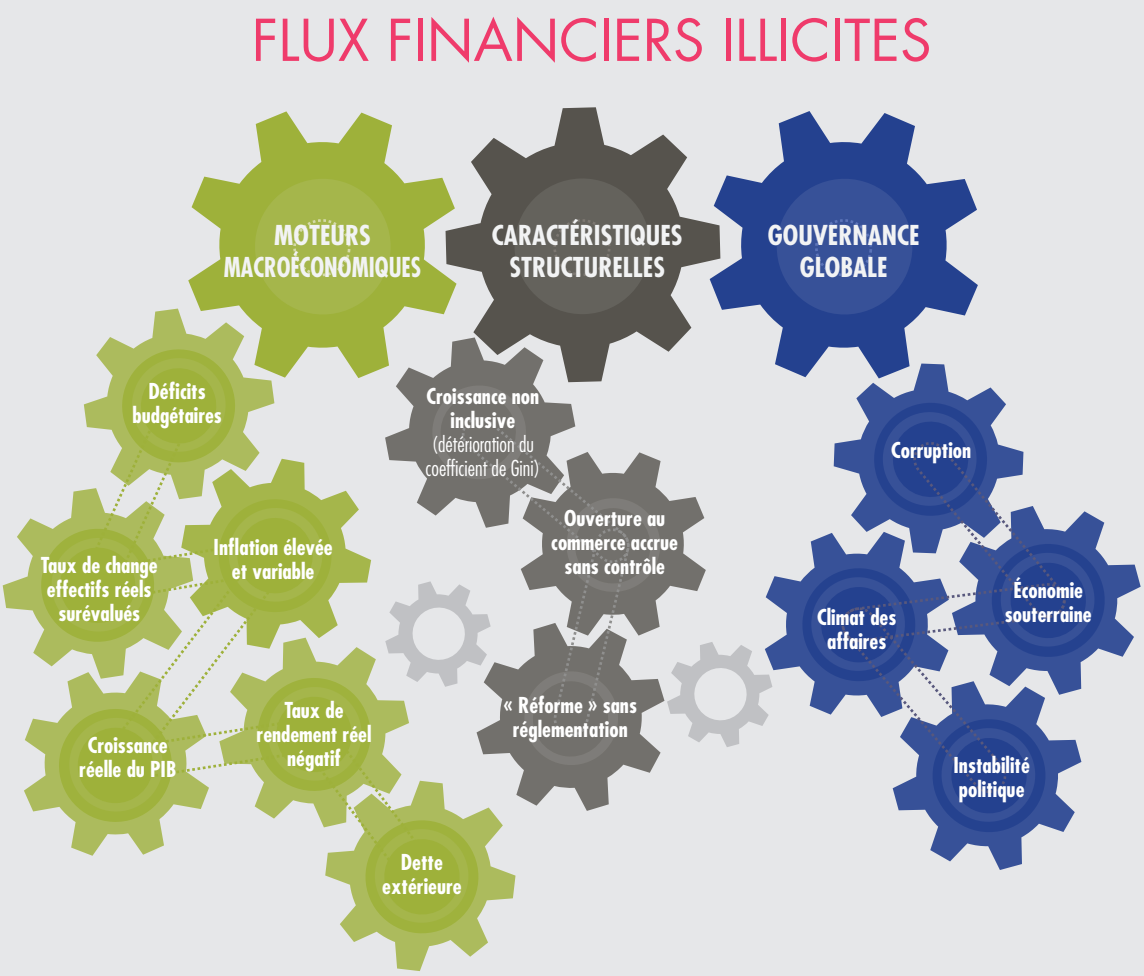


Source: Kar (2011: 17).

Entre autres choses, les flux financiers illicites étouffent les progrès socioéconomiques de l'Afrique en drainant des ressources en devises limitées, réduisant ainsi les recettes fiscales du gouvernement, aggravant la corruption, exacerbant les problèmes de la dette extérieure et empêchant le développement du secteur privé. Le secteur extractif est souvent particulièrement touché par ces phénomènes, ce qui réduit encore les ressources dont dispose l'Afrique pour son développement. Les défis que soulèvent les flux financiers illicites en matière de gouvernance sont notamment l'affaiblissement des institutions publiques et en fin de compte une moindre capacité de l'État à fournir des ressources publiques et le bien-être social aux populations.

Tout ce qui précède a eu des incidences particulièrement négatives et un effet de répartition désastreux sur les pauvres, dont le revenu et les perspectives d'emploi se sont amenuisés (Kar et Cartwright-Smith, 2010).

## Les flux financiers illicites : une approche technique

Il a été très difficile de mesurer de façon précise les flux financiers illicites en raison du caractère secret de ces transactions et du manque de données. Cependant, un certain nombre de méthodes empiriques ont été utilisées pour surmonter ces défis et fournir des estimations de l'ampleur et des incidences sur l'évolution des flux financiers illicites pour les pays en développement en général et les pays africains en particulier. Ces modèles empiriques et leur analyse sous-jacente méritent un examen plus approfondi. Ces modèles concluent que l'Afrique a été un créancier net pour le reste du monde en raison des flux financiers illicites considérables provenant du continent. Il est, cependant, important de noter que ces estimations sont conservatrices étant donnée le manque de données adéquates et les canaux multiples à travers lesquels les flux de capitaux illicites sont acheminés.

Les estimations tirées de diverses études récentes (y compris Kar et Cartwright-Smith, 2010) montrent que, de 1970 à 2008, l'Afrique a perdu entre 854 milliards de dollars des États-Unis et 1,8 trillion de dollars en flux financiers illicites. Le dernier rapport intérimaire du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique a montré que la moyenne annuelle était comprise entre 50 milliards et 148 milliards de dollars des États-Unis par an (CEA, 2013 et CEA, 2014b). Les flux financiers illicites commerciaux (y compris la fraude fiscale, la falsification des prix de cession interne et des services et les abus des prix de transfert par les multinationales) représentent la plus grande proportion de flux financiers illicites, suivie par les revenus des activités criminelles et la corruption.

La Commission économique pour l'Afrique a fourni une analyse empirique de la composante falsification des prix de cession interne des flux financiers illicites en Afrique par secteur, ce qui n'a jamais encore été bien étudié dans la littérature.

# Figure 3.2 Dix principaux secteurs en fonction des flux financiers illicites cumulatifs provenant de l'Afrique, 2000-2009

(falsification des prix de cession interne seulement) (en milliards de dollars É.-U.)

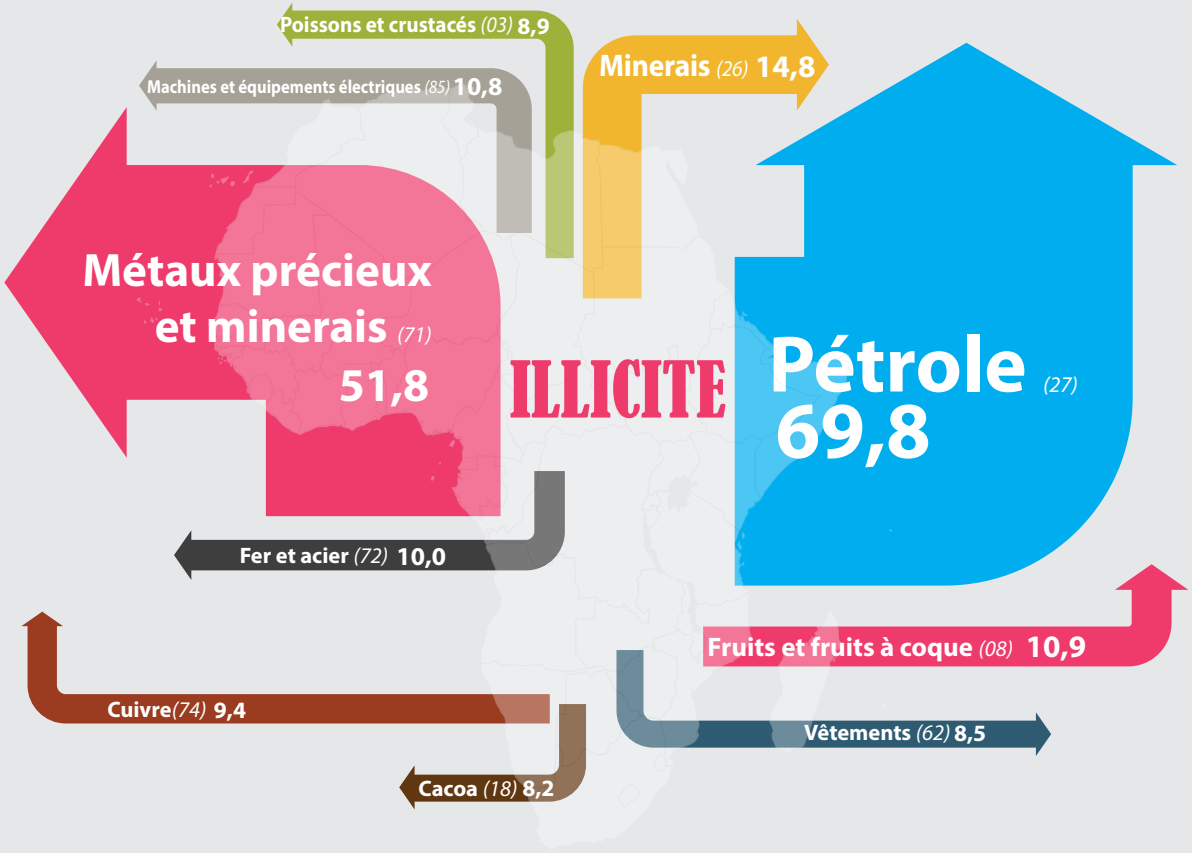


Source : Calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

# Figure 3.3 Cinq des principales destinations en fonction de la part des flux financiers illicites

(système harmonisé de classification) pour des pays et des secteurs africains sélectionnés dans lesquels les flux financiers illicites sont particulièrement important

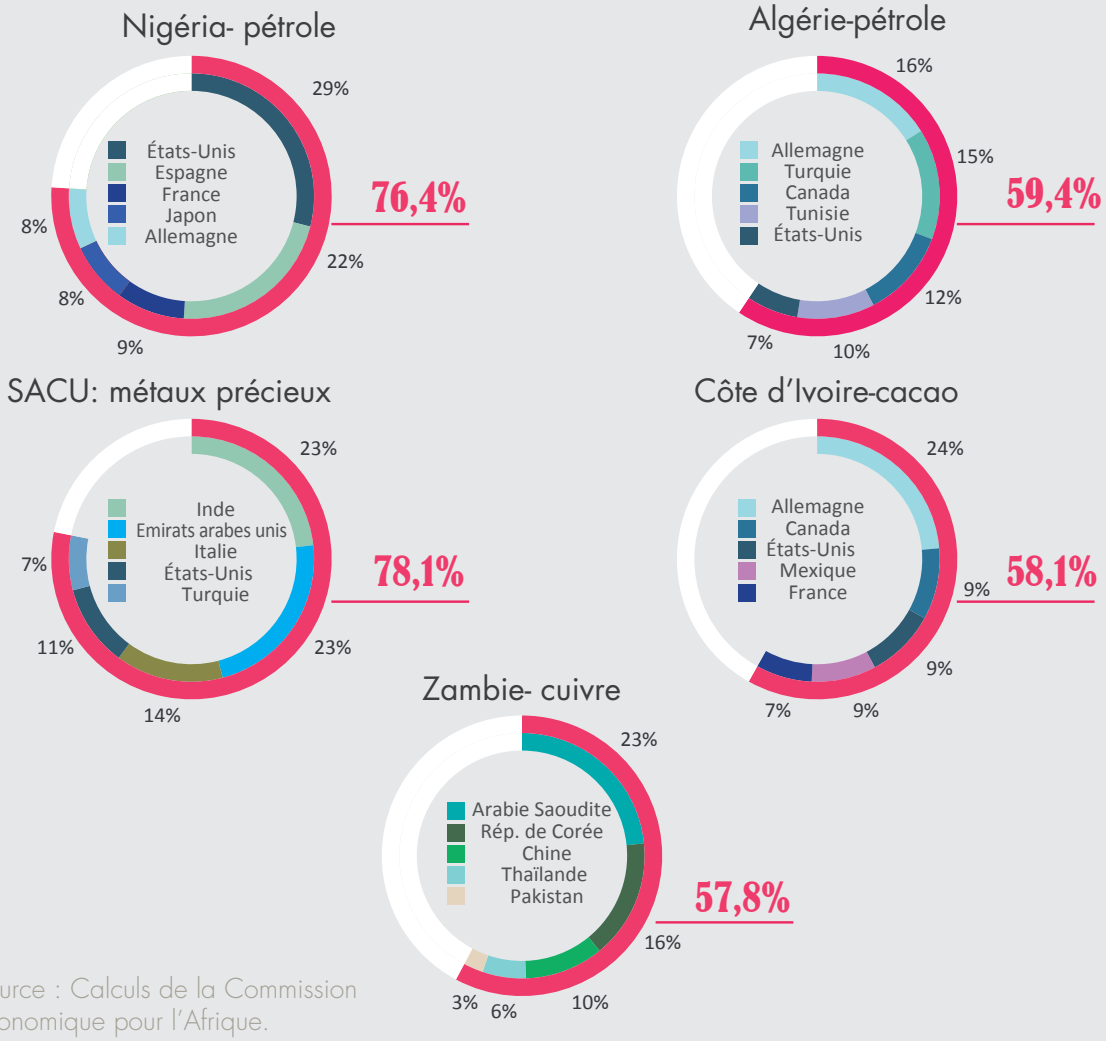


Source : Calculs de la Commission économique pour l'Afrique.

La méthodologie adoptée dans le présent modèle compare les données bilatérales pour le même flux commercial, en comparant les exportations de produits a d'un pays i vers un pays j avec les importations de produits a du pays j vers le pays i. Fait intéressant, cette information dans les deux sens est généralement mal adaptée pour plusieurs raisons :

- Les exportations sont généralement exprimées franco à bord (FOB), tandis que les importations incluent habituellement le coût de assurance et fret (CIF);
- Le même produit peut ne pas nécessairement être classé selon la même nomenclature par chaque pays;
- Des erreurs dans la communication de la valeur des flux sont possibles;
- Des retards se produisent souvent dans le processus d'import-export;
- Les flux financiers illicites peuvent également être considérés comme une source de divergences.

Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique mesurées par le biais de prix erronés montrent une forte concentration dans quelques secteurs, notamment les industries extractives et minières. Pendant la période, 2000-2009, près de 56 % des flux financiers illicites en provenance d'Afrique proviennent du pétrole, des métaux précieux, des minéraux, des minerais, du fer, de l'acier et du cuivre (voir la figure 3.2).

Des secteurs tels que les fruits et les fruits à coque pour la consommation humaine, les machines et équipements électriques, le poisson et les crustacés, les vêtements et le cacao ont également été la cible des flux financiers illicites, chaque secteur représentant entre 3 et 4 % du total des flux illicites venant de l'Afrique ces dix dernières années.

Les flux financiers illicites semblent également aller principalement vers un petit nombre de pays de destination. Par exemple, en 2008[15], 76,4 % des flux financiers illicites provenant du secteur pétrolier nigérian parvenus dans seulement cinq pays, à savoir les États-Unis, l'Espagne, la France, le Japon et l'Allemagne[16]. Plus généralement, il semble que les principaux bénéficiaires de ces flux sont principalement les pays développés (en particulier, les États-Unis, le Japon, la République de Corée et les pays européens) et les économies émergentes (Chine et Inde). Fait intéressant, ces pays sont aussi les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique.

## Questions générales

La question des flux financiers illicites est complexe et technique, en termes de facteurs tels que l'origine, la destination, l'échelle, les modalités, les pilotes, les acteurs et les mesures réglementaires. Le concept de flux financiers

15 2008 étant l'année pendant la période 2000-2009 où le volume des flux financiers illicites a été le plus élevé en Afrique.

16 Des sociétés ayant leur siège en Suisse contrôlent une grande partie du commerce mondial des ressources naturelles, notamment le cuivre et le minerais. Toutefois, il est intéressant de noter que le gouvernement zambien, le plus gros producteur de cuivre de l'Afrique, a annoncé un total de 7,7 milliards de dollars de cuivre exportés vers la Suisse pour 2000-2009, qui ne sont pas enregistrés dans les données d'importation suisses. Ce cas montre que certains pays africains riches en ressources n'ont pas été en mesure de tirer leur épingle du jeu pendant la flambée des prix des produits de base entre 2004 et 2008.

illicites doit être clairement défini, en utilisant la bonne terminologie. En effet, ce concept a souvent été utilisé de façon interchangeable avec le concept de fuite des capitaux, mais les deux concepts sont distincts. La fuite des capitaux se réfère au capital quittant un pays en raison de conditions économiques défavorables et peut inclure une composante licite ainsi qu'une composante illicite. En revanche, il se peut que les flux financiers illicites quittent ou ne quittent pas un pays en raison des conditions économiques, mais il y a un élément d'inégalité, soit dans la façon dont les fonds ont été obtenus (par exemple, produits de la criminalité), dans le transfert (par exemple, évasion fiscale) ou dans ce qu'ils financeront à destination (par exemple, le terrorisme). Une méthodologie habituellement utilisée pour estimer les flux financiers illicites consiste à rechercher les flux qui n'ont pas été consignés dans les statistiques officielles et peuvent donc avoir été délibérément dissimulés aux autorités. Le raisonnement sous-tendant cette méthodologie est que cette dissimulation indique probablement que les flux sont illicites, car il ne semble y avoir aucune autre raison valable de dissimuler de tels flux.

Le crime organisé, notamment le blanchiment d'argent, le trafic de drogue, le racket, la contrefaçon, le commerce des marchandises de contrebande et le financement du terrorisme représentent 35 % des flux financiers illicites à l'échelle mondiale (CEA, 2014b). Le blanchiment d'argent a été estimé à 1,6 trillions de dollars des États-Unis, le commerce illicite de la drogue à 320 milliards et la contrefaçon à 250 milliards. Les flux financiers illicites commerciaux, y compris les prix de transfert abusifs de la part des multinationales, l'évasion fiscale, le blanchiment des transactions commerciales, l'évasion fiscale agressive (souvent par le biais d'exonérations fiscales nuisibles), les exonérations de droits et les fausses factures, représentent 60 % du total mondial. Les 5 % restants sont des fonds provenant de la corruption (y compris le vol de biens publics et les pots de vin) bien que ce chiffre pourrait être plus élevé en Afrique. Toutefois, la corruption facilite les flux financiers illicites provenant des autres composants et est donc plus important dans le phénomène de flux financiers illicites que le chiffre de 5 % pourrait le suggérer. Selon la Commission économique pour l'Afrique ainsi que d'autres sources, le total des flux financiers illicites annuels sont estimés à quelque 50 milliards de dollars, et cela pourrait être bien en deçà du chiffre réel, étant donné qu'il n'y a pas de données précises pour toutes les transactions et pour tous les pays africains (CEA, 2012b). Ce chiffre dépasse le volume moyen de l'aide officielle annuelle au développement que l'Afrique a reçue pour la période 2008-2012 (Base de données en ligne de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques).

Les flux financiers illicites ont des répercussions considérables en Afrique et posent de nombreuses menaces. Tout d'abord, ils drainent les ressources et les recettes fiscales en érodant l'assiette fiscale si nécessaire à l'investissement public et aux dépenses sociales. Ils freinent également l'épargne intérieure, qui est nécessaire pour réduire le déficit annuel de 31 milliards de dollars pour le financement des infrastructures du continent et lutter contre le

changement climatique et le chômage des jeunes. Deuxièmement, les flux financiers illicites entrainent des problèmes de gouvernance, par exemple en exacerbant les inégalités et en encourageant la recherche de rente plutôt que la maximisation de la productivité. Cette pratique peut être dommageable pour les pays car elle sape les institutions comme les banques et les services de renseignement financier ainsi que les mécanismes juridiques pour la recherche et la poursuite des auteurs de flux financiers illicites. Troisièmement, ces flux perpétuent la dépendance économique de l'Afrique à l'égard de l'aide extérieure. Cela se reflète dans le volume d'aide officielle au développement dans les budgets des gouvernements africains. En effet, pour certains pays, l'aide publique au développement représente 70 % des recettes totales du gouvernement. Enfin, un manque de volonté politique et de leadership ont aidé les flux financiers illicites à prospérer en Afrique. Enfin, les plus grandes victimes sont les pauvres et les personnes vulnérables, parce que les ressources qui auraient pu être utilisées pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique sont détournées ailleurs.

# Questions spécifiques

## Ressources naturelles

Dans le domaine des ressources naturelles, les flux financiers illicites surviennent principalement par le biais de la corruption, de l'exploitation illégale des ressources et de l'évasion fiscale. Les actes de corruption comprennent les pots de vin versés par les sociétés et l'argent détourné de la collecte de l'impôt et des affectations budgétaires. L'exploitation illicite des ressources se traduit par des flux financiers illicites lorsque les entreprises transfèrent les recettes de l'extraction de ressources non autorisée. Enfin, l'évasion fiscale alimente les flux financiers illicites dans le secteur des ressources naturelles par le biais de la contrebande, de la falsification des prix de cession interne et autres. Ces formes de flux financiers illicites ont des conséquences désastreuses sur les revenus de l'industrie extractive. Les redevances sont affectées par la sous-déclaration de volume, la sous-estimation de la valeur, la réduction des prix, l'étalonnage ou l'indexation, l'extorsion et le non-paiement des redevances. En outre, les impôts sur les sociétés sont en baisse en raison de la falsification des prix de cession interne ou de la facturation abusive, des exonérations fiscales ou des rabais injustifiés, des fausses déclarations des sociétés quant au volume ou à la qualité, du gonflement des coûts opérationnels et des détournements de fonds. Cette situation affecte le développement, alors que la plupart des pays sont incapables de maximiser leurs gains provenant des ressources naturelles, les fonctionnaires de l'État et les entreprises corrompus étant les bénéficiaires au détriment de la population en général (Le Billon, 2011).

## Gouvernance

Les flux financiers illicites et la gouvernance sont très interdépendants, avec des liens aux niveaux domestique et international. Par exemple, les problèmes de gouvernance causés par des régimes kleptocrates, l'instabilité politique, la faiblesse de l'administration fiscale, les taux de change défavorables et

l'absence de la primauté du droit sont autant d'éléments qui font prospérer les flux financiers illicites (Abugre et Ndomo, 2014). Ces sorties sont facilitées par la mise en place de systèmes financiers de l'ombre tels que les paradis fiscaux, les juridictions secrètes, les sociétés déguisées, les comptes fiduciaires anonymes et les fausses fondations, ainsi que la falsification des prix de cession interne et le blanchiment d'argent qui enrichissent certaines personnes au détriment de la grande majorité. Au niveau national, les flux financiers illicites minent la dynamique des composantes macroéconomiques comme l'épargne intérieure, les réserves en devises et la collecte des impôts dans les pays africains, ce qui nuit à la transformation structurelle de l'Afrique et conduit à un cycle d'emprunts extérieurs et de paiement du service de la dette tout en perpétuant aussi la dépendance du continent à l'égard de l'aide extérieure. En 2011, par exemple, le total de l'aide officielle publique au développement vers l'Afrique s'est élevé à 50 milliards de dollars, contre 17,4 milliards de dollars en 2002. En effet, les flux financiers illicites sont un catalyseur pour l'augmentation des emprunts extérieurs, créant davantage de possibilités pour d'autres dettes, limitant ainsi les dépenses publiques (NEPAD, 2014).

## Secteur privé

Les flux financiers illicites affectent le secteur privé de deux façons. Tout d'abord, 60 % de ces flux se produisent à cause de la fixation de prix faux et de la manipulation de la facture par les sociétés privées et multinationales, qui cherchent à canaliser l'argent vers l'étranger ou à le blanchir en soudoyant les régulateurs et les inspecteurs. Ces sociétés ont une forte présence et influence mondiales et sont donc en mesure de gonfler les prix de transfert et de se soustraire à l'impôt grâce à des pratiques de corruption comme le versement de pots de vin aux autorités nationales. Elles vont même jusqu'à faire pression pour l'introduction d'impôts moins lourds ou de réglementations laxistes pendant les négociations contractuelles. L'incapacité des gouvernements africains à vérifier et à contrôler de tels actes illicites a laissé toute liberté à certaines entreprises de s'engager dans la fixation erronée des prix des exportations et des importations, à sous-déclarer les quantités de ressources naturelles extraites, à accorder des exonérations fiscales généreuses aux entreprises sans attaches, vendues juste avant la période d'expiration des concessions, ces entreprises ré-émergeant ensuite en tant que sociétés complètement différentes. Deuxièmement, les flux financiers illicites mettent en péril le secteur privé en étouffant les entreprises et l'entrepreneuriat et en réduisant de manière significative la transformation structurelle et la diversification économique (CEA, 2012b).

## Conflits

Selon le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest, les extrémistes dans le Sahel et l'insurrection dans certains pays africains empêchent la lutte contre les flux financiers illicites qui sont utilisés pour financer le terrorisme (Sahadath, 2014).

Beaucoup de conflits violents dans les régions forestières de l'Afrique sont liés aux commodités

qui peuvent être pillées comme les métaux précieux et les diamants bruts et utilisées pour financer des conflits (Centre pour la recherche forestière internationale, 2010). Les revenus forestiers sont également utilisés par les belligérants pour acheter des armes et d'autres équipements, tandis que les opérateurs de l'exploitation forestière participent par le biais du trafic d'armes et l'échange de bois contre de l'armement.

Il est évident que les flux financiers illicites constituent une menace à la stabilité et à la sécurité des pays africains, sapent les institutions et la démocratie et compromettent le développement durable et l'état de droit. En conséquence, pour traiter la question des conflits en Afrique, il est essentiel de comprendre la nature et les caractéristiques des flux financiers illicites.

# Questions transversales

## Corruption

Alors que la corruption s'applique à toutes les catégories de flux financiers illicites, il est évident que le terme est principalement associé à la corruption du secteur public comme les pots de vin et l'abus de pouvoir (CEA, 2014b). La corruption permet de faciliter les activités criminelles, dont le trafic de drogue, le racket, la contrefaçon, le financement du terrorisme, la fraude fiscale, le commerce des marchandises de contrebande et le blanchiment des revenus des transactions commerciales. Les entreprises du secteur privé perpétuent également ces problèmes par le biais de la corruption des agents publics et l'utilisation de leurs relations personnelles pour influencer les processus administratifs (CEA, 2013a).

## Les paradis fiscaux et les juridictions financières opaques

Les paradis fiscaux et les juridictions financières opaques servent de points de destination aux flux financiers illicites grâce à l'évasion fiscale et au blanchiment d'argent. Leur nature garantit l'opacité et la facilité d'enregistrement, qui est souvent mise à profit par les propriétaires d'entreprises qui utilisent de fausses sociétés comme écrans. En servant de point de destination des fonds, ces paradis fiscaux sapent les efforts visant à endiguer les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, et peuvent encourager certains pays africains à devenir aussi des paradis fiscaux et des juridictions financières opaques (CEA, 2013a).

## Problèmes de capacité

Le manque de capacités empêche de s'attaquer à la question des flux financiers illicites. À preuve les services douaniers et fiscaux qui sont incapables de traiter la question de la falsification des prix de cession interne dans le commerce des biens, des services et les transferts monétaires. Le secteur extractif qui n'a pas la capacité de négocier des contrats ou de faire en sorte que les points de vue de l'Afrique soient pris en compte dans l'architecture mondiale émergente pour endiguer les flux financiers illicites en est un autre exemple. Il y a en outre un déséquilibre de capacités pour poursuivre les autorités et les multinationales, qui peuvent se permettre d'embaucher les meilleurs experts

juridiques et comptables pour défendre leur cas (CEA, 2014b).

# Nouveaux constats

## Flux financiers illicites importants et en augmentation en provenance d'Afrique

La littérature académique sur ce sujet s'accorde sur le fait que les flux financiers illicites en provenance d'Afrique sont élevés, de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards de dollars chaque année. Cela exige un effort urgent pour endiguer ces flux.

## L'Afrique a-t-elle les capacités suffisantes et les bonnes réglementations pour arrêter les flux financiers illicites?

Les pays en développement n'ont souvent pas les capacités suffisantes au sein de leur administration publique et leurs organismes de réglementation et leurs réglementations comportent des lacunes, qui permettent ces activités illicites (voir, par exemple le chapitre 3 du Rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, 2014). L'Afrique ne fait pas exception, comme le montrent, par exemple, les études de cas sur les organisations de politique industrielle dans le Rapport économique sur l'Afrique (CEA et CUA, 2014). Il faudrait donc entreprendre des recherches pour déterminer dans quelle mesure cela s'applique aux institutions qui devraient arrêter les flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

Cela peut notamment être le cas des règlementations et institutions qui devraient être chargées de mettre un terme aux flux financiers illicites dans le secteur commercial ; selon les estimations de Global Financial Integrity (2013), au moins 60 % des flux financiers illicites proviennent d'activités commerciales. Il semble raisonnable de déduire, par conséquent, que les règlements et les institutions qui devraient empêcher les flux financiers illicites peuvent ne pas fonctionner correctement. Dans les pays en développement, qui souvent ne disposent pas des capacités suffisantes dans l'administration publique, le risque est grand. Il faudrait donc revoir la réglementation et les institutions en Afrique qui devrait être chargées de l'arrêt des flux financiers illicites dans le secteur commercial. Les partenaires du développement peuvent aussi avoir un rôle à jouer par le biais de la coopération technique et du financement pour renforcer les capacités de l'Afrique dans ce domaine.

Un domaine dans lequel les pays africains peuvent avoir besoin de réviser les cadres juridiques pour arrêter les flux financiers illicites est celui des incitations fiscales. Exemples de la littérature indiquent que certaines entreprises abusent les incitations (telles que des exonérations fiscales) visant à les attirer à l'Afrique. Cela peut entraîner des gouvernements recevant recettes fiscales peu ou pas de ces sociétés. La corruption sape également l'efficience et l'efficacité de l'administration publique en Afrique et cela doit être abordé dans le cadre des efforts visant à endiguer les flux financiers illicites.

## Le rôle des accords internationaux et la coopération pour arrêter les flux financiers illicites

La majorité des flux financiers illicites en provenance des pays africains quittent le continent et sont acheminés dans d'autres pays du monde. En outre, plusieurs organisations et organismes gouvernementaux, notamment l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, le gouvernement Norvégien, le Tax Justice Network et le gouvernement des États-Unis[17], ont mis en évidence le rôle que jouent les paradis fiscaux et les juridictions financiers opaques dans la facilitation des financements illicites. Certes des mesures ont été prises par des partenaires extérieurs à l'Afrique, comme le Patriot Act aux États-Unis, la Convention des Nations Unies contre la corruption et les recommandations du Groupe d'action financière, qui pourraient aider à freiner les flux financiers illicites, mais l'Afrique continue néanmoins à se vider de quantités croissantes de financement illicite à destination de pays en dehors du continent. Cela suggère deux choses : que la coopération avec les pays hors de l'Afrique peut être nécessaire pour endiguer les flux financiers illicites et que l'architecture mondiale actuelle dans le domaine de la règlementation des transactions financières, et dans d'autres domaines de l'application de la loi, peut être incomplète. Il faut mener des enquêtes plus approfondies pour déterminer si cela est le cas, sur le genre de coopération qu'il faut instaurer avec les pays extérieurs à l'Afrique et sur la façon dont les règlements et les accords mondiaux doivent être modifiées pour arrêter les flux financiers illicites en provenance d'Afrique. Cela pourrait signifier que l'Organisation des Nations Unies adopte de nouvelles approches face au problème des flux financiers illicites, puisque pour le moment elle ne dispose pas de système d'intervention coordonné à l'échelle du monde.

Par exemple, les règlements et accords internationaux qui régissent le recouvrement des avoirs volés semblent importants pour lutter contre les flux financiers illicites. Les institutions actives dans ce domaine sont notamment la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Initiative pour le recouvrement des avoirs volés), le Forum arabe pour le recouvrement des avoirs et le Réseau interinstitutions de recouvrement des avoirs de l'Afrique australe. La Convention contre la corruption comporte également des règles relatives au recouvrement des avoirs volés. Elles devraient être examinées pour établir leur efficacité.

Les partenaires de développement devront probablement jouer un rôle actif dans le rapatriement des actifs volés d'Afrique. Cela a déjà été le cas avec le rapatriement de la Suisse et des États-Unis d'Amérique des fonds volés par Sani Abacha au Nigéria.

17 Par exemple, le Gouvernement américain a fait pression sur la Suisse pour qu'elle révèle les évasions fiscales commises chez elle par des citoyens américains.

## Une transparence accrue peut jouer un rôle clé dans la lutte contre les flux financiers illicites

Un domaine où les règlements nationaux et mondiaux doivent être revues porte sur les exigences de transparence pour le secteur commercial. Comme mentionné ci-dessus, le secteur commercial semble être la source de la plupart des flux financiers illicites. Si les entreprises étaient d'accord pour partager davantage d'informations sur leurs transactions et sur leurs comptes, cela permettrait d'identifier la provenance des flux financiers illicites. Cela pourrait inclure des procédures de communication pays par pays ou projet par projet ainsi que la publication d'informations sur la propriété véritable. Il se peut également que davantage de transparence du secteur public pourrait contribuer à réduire la corruption et les flux financiers illicites dans les marchés publics, les contrats portant sur les ressources naturelles et la budgétisation du gouvernement. Cependant, bien qu'il semble qu'en théorie une meilleure transparence pourrait aider à lutter contre les flux financiers illicites, il reste à déterminer dans quelle mesure ce serait un succès dans la pratique.

À cet égard, il peut être particulièrement important de prendre des mesures à propos des juridictions financières secrètes. Ces juridictions, comme leur nom l'indique, permettent aux entreprises d'opérer tout en donnant un minimum d'informations à propos de leur situation financière. Cela semble être idéal pour les auteurs de flux financiers illicites et favoriser les abus. Qui plus est, parce que le capital est souvent mobile, parce que les entreprises peuvent choisir d'être domiciliées dans un paradis fiscal et choisir d'opérer ailleurs, et parce que les criminels et les fonctionnaires corrompus peuvent transférer leurs fonds vers des juridictions financières secrètes, l'existence du secret financier dans une juridiction peut faciliter les flux financiers illicites en provenance du monde entier. Il semblerait qu'il y ait là un problème majeur à traiter.

Les partenaires de développement peuvent avoir un rôle important à jouer dans le domaine de l'amélioration de la transparence. Premièrement, ils peuvent être en mesure d'exercer une pression politique sur de telles juridictions, peut-être dans une plus grande mesure que les pays africains. Deuxièmement, ils pourraient assurer la transparence dans leurs propres juridictions et empêcher leurs propres entreprises de commettre des flux financiers illicites.

## Relation entre ressources naturelles et flux financiers illicites

L'opacité du secteur extractif, son potentiel de rendements très supérieurs et l'absence de réglementation peut signifier que ce secteur est une source importante de flux financiers illicites. En effet, des recherches empiriques sur le niveau des flux financiers illicites provenant

de divers secteurs (par exemple CEA, 2012b) ont déjà indiqué que c'était le cas.

### Mesure dans laquelle les criminels utilisent des méthodes nouvelles et novatrices pour alimenter les flux financiers illicites

Tout au long de l'histoire, les criminels ont inventé des techniques nouvelles et novatrices pour perpétrer leurs crimes sans être détectés et pour augmenter les recettes de la criminalité qu'ils sont en mesure d'amasser. Ils peuvent faire souvent usage des dernières technologies. L'émergence du cyber crime ces dernières années en est un exemple; l'utilisation de l'Internet pour le trafic de drogue dans les pharmacies en ligne illégales et les marchés anonymes en est un autre. Les flux financiers illicites peuvent également être soumis à ce phénomène. Il est important d'identifier quelles sont les nouvelles techniques criminelles utilisées pour constituer de tels flux, afin que les efforts nécessaires pour y remédier ne soient pas fondés sur une compréhension dépassée de la façon dont ils fonctionnent. Parmi les techniques avancées permettant de constituer les flux financiers illicites, il y a la falsification des prix de cession interne et l'abus du commerce électronique.

Ce défi peut, par exemple, affecter les efforts mondiaux de lutte contre le blanchiment d'argent. Au cours des dernières années, les contrôles anti-blanchiment d'argent ont augmenté en nombre et en sophistication. La question demeure, cependant, de savoir s'ils sont suffisants pour arrêter cet aspect de la finance illicite ou si d'autres mesures sont nécessaires, d'autant plus que les tactiques des personnes impliquées dans le blanchiment d'argent peuvent être en constante évolution.

## Conclusion

Il est impératif de réduire les flux financiers illicites et de combattre la corruption et l'institution de paradis fiscaux, afin de garantir l'utilisation efficace et efficiente des ressources et le financement intérieur à long terme. Les flux financiers illicites doivent être retenus sur le continent, afin qu'ils puissent être investis, économisés ou consommés. Ces flux pourraient aussi être taxés et fournir des recettes fiscales supplémentaires pour financer les budgets des gouvernements, qui sont souvent déficitaires; ils seraient également à même de stimuler des initiatives de mobilisation des ressources. Parallèlement, l'Afrique a besoin de mécanismes et stratégies de lutte contre les flux financiers illicites. En effet, la réduction de ceux-ci pourrait devenir la clé du développement durable.

S'attaquer à la question des flux financiers illicites exige des efforts concertés de la part des pays d'origine et des pays de destination. L'approche juridique et financière doit être transparente et le régime international de recouvrement des avoirs intégré, dans le cadre d'un effort visant à freiner ces sorties et débloquer des ressources si nécessaires.

# CHAPITRE 4

# LE CAPITAL-INVESTISSEMENT ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE : DÉMYSTIFIER CETTE CATÉGORIE D'ACTIFS POUR LES DÉCIDEURS

*Stephen Karingi, Daniel Tanoe et Emmanuel Chinyama*

# Introduction

Les progrès accomplis par l'Afrique au cours des dix dernières années méritent d'être mis en avant, notamment dans les domaines suivants : taux de croissance moyens de l'ordre de 5 % ; inflation à un chiffre ; et le fait que six pays à la croissance économique la plus rapide du monde se trouvent sur le continent. L'environnement économique et politique de plus en plus stable et prévisible a réduit les risques politiques et économiques, les entreprises ayant davantage confiance pour exploiter les opportunités d'investissement rentables en Afrique. Le taux de retour sur investissement sur le continent aujourd'hui, même en tenant compte des risques commerciaux réels et perçus, est plus élevé que dans toute autre région en développement (voir, par exemple, Leke et al., 2010). L'Afrique est riche en ressources naturelles qui offrent des possibilités de taux élevés de retour sur investissement. Le continent est en pleine évolution et l'intégration régionale, qui s'accélère, élargit l'espace commercial, en particulier pour les investisseurs motivés par des économies d'échelle.

L'Afrique ne doit pas être considérée principalement pour ses ressources naturelles, elle offre bien d'autres atouts. Le continent compte près d'un milliard d'habitants, soit un marché de consommateurs en plein essor avec une demande qui ne cesse de croître. Le pouvoir d'achat combiné des consommateurs africains devrait passer de 860 milliards de dollars en 2008 à plus de 1 300 milliards de dollars des États-Unis d'ici à 2020, 128 millions de foyers ayant un revenu discrétionnaire. Le groupe à revenu moyen s'élargit de plus en plus et le taux d'urbanisation est élevé dans de nombreux pays ; le nombre de ménages appartenant à la classe moyenne devrait augmenter de près de 50 % entre 2010 et 2020. La plupart des pays du continent comptent en outre de plus en plus de travailleurs instruits et entreprenants. Ces dynamiques démographiques offrent un potentiel pour la recherche de marchés et l'efficacité des investissements dans des domaines autres que les ressources naturelles. Les investisseurs en capital-investissement peuvent facilement puiser dans ce marché des biens et services de consommation. L'Afrique, qui se trouve par conséquent sous les feux de la rampe, est prête à offrir aux investisseurs privés des rendements élevés.

Cependant, le continent n'a pas pleinement bénéficié du développement de ses marchés de capitaux, par rapport à d'autres continents comme l'Asie. Seulement 25 des 54 pays sont dotés d'une bourse des valeurs : la Bourse régionale des valeurs mobilières et la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Afrique centrale couvrent huit et cinq pays respectivement. Toutefois, toutes ces places financières ne sont pas opérationnelles et leur capitalisation ainsi que le nombre d'actions est très bas ; seulement cinq seulement font partie de la Fédération internationale des bourses de valeur (FIBV). Aussi, les investisseurs d'aujourd'hui ne peuvent-ils toujours pas diriger leurs fonds vers le marché financier public[18]. Trouver des capitaux à

18 Malheureusement, mis à part la bourse de Johannesburg, les marchés financiers sont actuellement très sous-développés. En

des fins d'investissement est l'un des plus grands problèmes auxquels sont confrontés de nombreux entrepreneurs et agents économiques africains en raison des taux bancaires élevés et des cautions et nantissements souvent demandés par les banques commerciales. Une injection massive de capitaux s'impose donc d'urgence pour financer un certain nombre de projets essentiels en Afrique, en particulier dans des domaines tels que les infrastructures et surtout le transport routier et ferroviaire, l'énergie, l'eau, l'exploitation des ressources minérales, l'agro-industrie et le développement industriel. Investir dans ces domaines pourrait être une entreprise lucrative pour des investisseurs potentiels ce qui créerait aussi des emplois nécessaires à une population en pleine croissance et pourrait atténuer la pauvreté. Le capital-investissement offre également les moyens de combler les lacunes financières qui existent dans de nombreuses entreprises locales africaines. Il faut un programme politique fort pour relever les défis que posent par exemple les infrastructures, et trouver des entreprises qui peuvent se développer et se maintenir. Et pour cela aussi, il faudra trouver de bonnes équipes de gestion pour faire de ces sociétés des entreprises régionales qui réussissent.

Que signifie cette particularité africaine pour les perspectives et les problèmes du capital-investissement? Il y a 8 ou 10 ans, le capital-investissement était mal connu en Afrique. On voit aujourd'hui davantage de capitaux arriver en Afrique et le fait que l'on en discute dans de nombreuses instances montre aussi que le capital-investissement est de plus en plus attractif en Afrique. Plus de 200 milliards de dollars ont été accumulés par les sociétés de capital-investissement et des pays comme le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud en ont été les principaux bénéficiaires. Les contrats d'investissement en capital-investissement en Afrique sont passés de 890 millions de dollars en 2010 à 3 milliards de dollars en 2011 (Ncube, 2012), soit une augmentation d'environ 297 %. En 2012, le total des fonds de capital-investissement a atteint environ 1,4 milliard de dollars, contre 1,3 milliard de dollars collectés en 2011 (Emerging Markets Private Equity Association, 2013). La deuxième transaction en 2013, en volume, a été la transaction Delonex Energy au Kenya, d'un montant de 600 millions de dollars. Récemment, des investisseurs venus de Chine et d'Inde ont également manifesté un regain d'intérêt pour des investissements en capital-investissement en Afrique, en particulier dans les ressources naturelles, les infrastructures et les énergies renouvelables.

Dans ce contexte, le capital-investissement et son rôle potentiel pour la transformation de l'Afrique devraient intéresser les décideurs. Le présent chapitre présente un aperçu de cette catégorie d'actifs et de ses problèmes et de ce que les gouvernements africains pourraient faire pour aider à stimuler ce type d'investissements en Afrique à la fois par les acteurs existants et les nouvelles parties prenantes. Les recherches

conséquence, comme le note Omidyar Network (2013): « il existe un très vaste secteur informel», ce qui signifie que les nombreux « avantages » traditionnellement associés aux investissements sur les marchés publics ne concernent pas le paysage financier africain. La situation n'évoluera pas tant que les marchés ne seront pas plus règlementés et encadrés. Par exemple, le nombre de sociétés cotées est beaucoup plus restreint, réduisant ainsi le choix d'exposition des investisseurs. La bourse du Ghana (GSE) par exemple comptait 36 sociétés cotées en juillet 2013.

faites pour ce chapitre découlent uniquement des travaux documentaires et des sources secondaires. Le présent chapitre ne cherche donc pas à dégager de nouvelles orientations à l'intention de praticiens chevronnés du capital-investissement sur la manière d'investir ou d'entrer dans cette catégorie d'actifs en Afrique. Il se veut un moyen de sensibilisation pédagogique à l'intention des dirigeants et des administrations nationales. Il tente d'expliquer la dynamique de cette catégorie d'actifs en termes simples et ne s'adresse aucunement aux acteurs déjà opérationnels (qui en ont déjà une compréhension plus approfondie) même si ceux-ci sont invités à partager leurs contributions et leurs vues avec les gouvernements. Le chapitre est destiné aux décideurs, aux gouvernements et aux organismes de développement, mais vise aussi à sensibiliser les acteurs du secteur du capital-investissement sur la façon de renforcer leur collaboration avec les gouvernements. Plus précisément, le chapitre vise à :

- Parvenir à une compréhension commune et approfondie parmi les décideurs de cette catégorie d'actifs et de ce qui motive le comportement des participants du secteur du capital-investissement, l'objectif étant de promouvoir une collaboration ouverte et un dialogue constructif ;
- Indiquer les moyens et les initiatives disponibles et confirmer leur viabilité auprès des décideurs qui utilisent cette catégorie d'actifs pour accroître les investissements étrangers directs (IED), moteurs de la croissance économique, du progrès social et de la prospérité.

Le présent chapitre est structuré comme suit: I : Introduction ; II : Comprendre cette catégorie d'actifs ; III : Faits fondamentaux concernant le secteur du capital-investissement en Afrique ; IV : Les problèmes du secteur du capital-investissement ; V: Rôle des gouvernements ; VI : Mesures recommandées.

## Comprendre cette catégorie d'actifs

Les fonds de capitaux-investissements, les fonds spéculatifs et les capitaux à risque sont habituellement considérés comme des actifs non classiques, c'est-à-dire une catégorie différente des actifs traditionnels comme les liquidités, les biens mobiliers et les actions. La principale différence est que ces actifs sont moins liquides (acheter et vendre n'est pas aussi facile qu'acheter et vendre, par exemple, de parts détenues dans un portefeuille d'actions ) et sont donc plus difficiles à évaluer, d'où un horizon d'investissement plus éloigné, avec un rapport différent entre risque et rendement.

### Le capital-investissement, autre source possible de financement

Dans le modèle traditionnel, les sociétés et les entreprises commerciales trouvent habituellement des fonds auprès des banques et des marchés financiers (ou des marchés obligataires/ou des marchés de titres de dette) sur les places boursières afin de financer leur croissance. Les bailleurs de fonds restent à distance de l'entreprise et ne peuvent fournir que le capital et surveiller les performances de l'entreprise de l'extérieur, avec très peu ou pas de participation directe. Le cours quotidien des

# Encadré 4.1 Le capital-investissement et les placements connexes

Le capital-investissement « privé » : financement privé dans des investissements, en contournant les marchés financiers et le modèle institutionnel classique avec un commandité (qui gère les fonds) et un commanditaire (qui investit ses fonds). Ce type d'investissement est associé à des risques élevés – où les acteurs institutionnels sont limités en raison de sanctions ou autres raisons – les bailleurs de fonds privés effectuent des investissements directs, souvent à l'aide de fonds recueillis au cas par cas de maisons d'investissement familiales. Le capital-investissement « privé » a sans aucun doute existé avant l'institutionnalisation du capital-investissement.

Investisseurs de capitaux à risque ou de lancement : Un sous-ensemble du capital-investissement. Le capital risque est constitué d'actifs investis avec un entrepreneur pour financer le stade précoce d'une entreprise (amorçage et démarrage) ou son expansion. Pour compenser le risque élevé, l'investisseur attend un rendement supérieur à la moyenne. En Afrique, le capital à risque est encore faible par rapport à l'ensemble des placements de capital-investissement.

La gestion environnementale et sociale d'entreprise est le terme général retenu pour désigner les critères de l'investissement socialement responsable : celui-ci inclut la citoyenneté environnementale et sociale de l'entreprise et de ses investissements ; cette notion est l'un des concepts et des démarches qui influencent et parfois déterminent la façon dont les investisseurs choisissent les éléments de leur portefeuille. Ils ne s'appliquent pas seulement au capital-investissement mais aussi à d'autres formes de placements. Il s'agit des trois principaux domaines de préoccupation qui ont été développés en tant que facteurs déterminants pour évaluer la viabilité et l'impact éthique d'un investissement dans une société ou une entreprise. Il s'agit de préoccupations qui figurent de plus en plus parmi les facteurs non financiers qui sont pris en considération dans l'évaluation des actifs, de l'immobilier, des sociétés et des investissements à revenu fixe. Les effets de la citoyenneté environnementale et sociale de la gestion de l'entreprise sont souvent difficiles à mesurer.

actions est suivi par les actionnaires qui ont investi dans la société et qui ont le choix de se défaire de l'investissement à tout moment en mettant leurs actions sur le marché.

Le capital-investissement ne fonctionne pas de la même façon que le modèle traditionnel[19], puisque son objet est de rendre les sociétés ou entreprises concernées plus rentables, et donc plus facilement vendables à l'avenir. Les entreprises qui ont besoin de financement peuvent entrer en contact avec les acteurs du secteur du capital-investissement à la fois pour organiser la dette (auprès de banques) et les actifs (auprès d'investisseurs institutionnels). Les acteurs du secteur du capital-investissement fournissent les fonds après avoir pris en compte les risques en matière de rendements et de potentiels. La différence est que les acteurs du capital-investissement sont beaucoup plus impliqués que les actionnaires traditionnels qui investissent en bourse. Les investisseurs privés peuvent désigner des représentants à un conseil d'administration pour superviser la mise en œuvre des plans de croissance. Les membres de ce conseil fournissent non seulement le capital, mais offrent aussi réseaux et connaissances spécialisées. L'horizon des placements en capital-investissement se situe à 5 ou 10 ans et les gestionnaires de fonds doivent vendre ou échanger leurs parts d'actifs à la fin de cette période. Dans les marchés des pays développés, le processus consiste à coter l'entreprise sur un marché financier par le biais d'une introduction en bourse. Les variantes des actifs privés sont présentées dans l'encadré 4.1.

19 Le modèle traditionnel comprend un fond à capital fixe qui a une durée de vie fixe pouvant aller jusqu'à 10 ans ou plus.

## Rôle des acteurs dans le modèle du capital-investissement

On distingue trois types principaux d'opérateur dans le secteur du capital- investissement :

- Les commandités : ce sont un groupe d'opérateurs expérimentés (souvent une petite équipe de financiers et de comptables) qui commercialisent leur expérience acquise et les bons résultats obtenus par eux pour lever des fonds auprès d'institutions financières. Ils se proposent souvent comme gérants de fonds et gèrent alors les placements dans des fonds de placement.
- Les commanditaires sont habituellement des investisseurs institutionnels qui offrent les capitaux mais ne s'occupent pas directement de les investir. Typiquement il s'agit de vastes fonds de pensions et, dans le contexte de l'Afrique, des institutions de financement du développement.
- Les sociétés destinataires des capitaux, souvent désignées comme « actifs » ou « sociétés de portefeuille ».

Les commandités lèvent des fonds engagés par les commanditaires pour une période d'environ 10 ans et ils en attendent un rendement élevé. Les phases essentielles de la gestion du fonds sont l'achat, l'augmentation de valeur et ensuite la vente réussie des participations dans les entreprises concernées. Pour son travail et ses compétences, le commandité reçoit à la fois des honoraires et une partie des rendements générés, l'intéressement du financier. Pour augmenter à long terme la valeur des sociétés acquises, les commandités doivent avoir une bonne

# Figure 4.1 Structure type d'un fonds de capital-investissement : tous les fonds sont des variantes d'une même structure

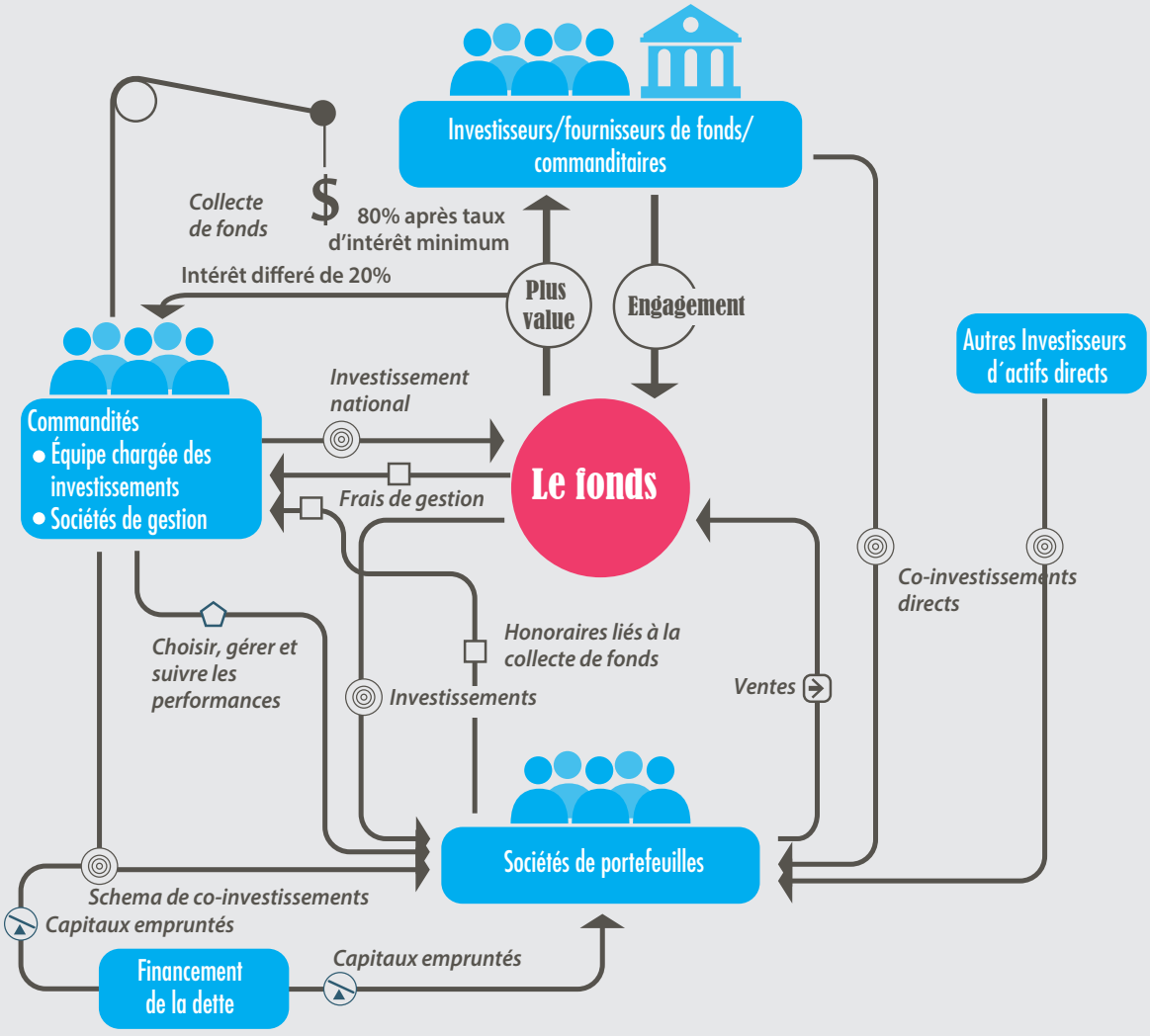


Source : Illustration des auteurs.

connaissance de la négociation et de l'exécution des transactions et une bonne expérience de la gestion des placements. Des avances de fonds leur sont accordées sous la forme d'honoraires de gestion, ce qui leur permet de rémunérer une petite équipe de spécialistes très qualifiés et la multitude de conseillers et d'experts auxquels ils font appel ponctuellement.

Le retour sur investissement, cependant, est généré par le troisième acteur dans le modèle, la société destinataire des fonds investis. Le modèle ne fonctionne vraiment que si le portefeuille des sociétés augmente en valeur assez rapidement au cours de la période d'investissement. Et cela n'arrive que si le commandité choisit soigneusement les marchés, les secteurs et les entreprises et que les équipes de gestion de ces sociétés d'investissement ont les compétences pour adapter et faire croître les actifs ou entreprises dont elles sont responsables. Il est intéressant de noter que dans ce modèle de capital-investissement l'acteur le plus important du secteur (le gestionnaire de fonds) est entre deux feux, entre les sociétés en commandite qui font pression pour obtenir des rendements élevés et les sociétés destinataires des fonds investis qui recherchent la croissance.

## Création de valeur et partage

Il importe de bien comprendre la dynamique du secteur du capital-investissement. Les commandités ne possèdent pas les fonds à investir (bien qu'ils investissent parfois pour leur propre compte dans le fonds créé). Les commanditaires sont en fin de compte les véritables investisseurs dans ce modèle, mais en confiant le capital à des commandités dans un pool de ressources aveugle[20]. Les commandités ont la responsabilité de rembourser le capital reçu au départ. Le contrat de portage typique prévoit qu'ils doivent en outre assurer un retour sur investissement de 80 %, étant entendu qu'ils se partageront les 20 % restants[21]. Le commanditaire passe deux ou trois ans à lever des fonds, puis deux ou trois ans à les investir, de cinq à sept ans à augmenter la valeur du placement et ensuite deux ou trois ans pour en sortir. Il lui faut donc en moyenne 10 ans pour obtenir ce qui lui revient, l'intéressement du financier. Il est essentiel d'agir au bon moment pour obtenir l'augmentation de valeur parce que le sentiment général du marché détermine une grande partie des prix d'achat et de vente des actifs.

La figure 4.2 illustre un exemple simple de rendement du capital-investissement et de valeur partagée. Dans le modèle simple, il y a 500 dollars de fonds et au bout de dix ans, le commandité détient 2 000 dollars qui ont

20 Il s'agit des sommes que les commanditaires confient aux commandités, qui les investissent au mieux pour produire les rendements souhaités par les commanditaires.

21 On donne ici un exemple simple du mécanisme de création de valeur dans le capital investissement : si le commandité confie 100 millions de dollars à un commanditaire, et si celui-ci réussit à porter la valeur du placement de 100 millions à 300 millions de dollars pendant la période d'existence de l'investissement par des choix judicieux (et par un travail intense avec l'équipe qui dirige la société destinataire des fonds), la différence, de 200 millions de dollars, est divisée dans la proportion 80-20 au profit du commanditaire. Ainsi, le commanditaire obtient en fin de cycle les 100 millions de dollars initiaux augmentés de 160 millions de dollars, et l'équipe du commandité, pour ses efforts, garde 40 millions de dollars, ce qu'on appelle l'intéressement du financier. Il s'agit là d'une version très simplifiée du mécanisme, sachant que le taux de rendement minimal, les honoraires de gestion et autres détails sont fixés à l'avance. Le taux de rendement minimal (voir figure 4.2) est habituellement convenu avant la transaction envisagée.

été partagés dans la proportion 80 %. Le montant de l'intérêt différé est de 736 dollars pour le commanditaire, les 184 dollars restants constituent la rémunération du commandité.

La figure 4.3 montre la succession des opérations. La première étape consiste à choisir une stratégie de levée de fonds, ce qui se produit périodiquement. Le plus souvent, il faut trouver des transactions à réaliser, et l'étape suivante, celle de l'exécution des transactions, souvent la période la plus active du cycle de vie du fonds. Les opérations de sortie consistent à préparer les actifs en portefeuille en vue de leur vente à leur prochain propriétaire. Sortir du fonds consiste donc à réaliser les actifs et à rendre les fonds aux commanditaires.

## Les problèmes soulevés par le modèle du capital-investissement

Le problème le plus important dans l'ensemble du modèle du capital-investissement est de choisir le bon moment (achat à bas prix et vente à prix élevé) et que les actifs augmentent de valeur, cette croissance étant souvent liée à celle de leur marché. Cependant, les facteurs affectant les rendements pour les commandités et les commanditaires sont communs à la plupart des activités commerciales. Ce sont :

» **Les devises** : les commanditaires sont principalement basés à l'étranger et ont besoin d'avoir leurs rendements en devises alors que les sociétés destinataires des fonds opèrent dans le pays en monnaie locale. Cela pose un risque de change car l'achat d'actifs se fait la première année de l'investissement à un taux donné et la conversion des rendements à un autre taux de change 5 à 7 ans plus tard.

» **Les taux d'intérêt** : Comme décrit ci-dessus, dans la mesure de possible, les commandités aiment avoir recours à la dette et les sociétés destinataires des fonds elles-mêmes peuvent avoir des dettes dans leur bilan. Les fluctuations des taux d'intérêt affectent évidemment les commandités et les sociétés destinataires des fonds, et les taux d'inflation peuvent également affecter le risque et le rendement.

» **Les risques politiques et commerciaux** : Les financiers qui ont l'expérience du capital investissement en Afrique n'ont pas accusé de perte par suite de risques politiques. Cependant, les investisseurs privés admettent subir des pertes en raison d'arrêts de la production pendant une période de fermeture des usines à la suite de troubles politiques.

# Faits fondamentaux concernant le secteur du capital-investissement en Afrique

Le secteur du capital-investissement en Afrique est actuellement à l'honneur – il ne se passe pas un jour où il n'en soit fait mention sur Twitter, où il n'y ait un article, si ce n'est un rapport complet voire un document de recherche sur le sujet. Les choses étaient encore différentes il y a peu quand le capital-investissement était considéré comme du « battage médiatique » par certains sceptiques qui se référaient à des indicateurs mesurables comme la pénétration

# Figure 4.2 Exemple de rendements et de valeur partagée dans le modèle du capital-investissement

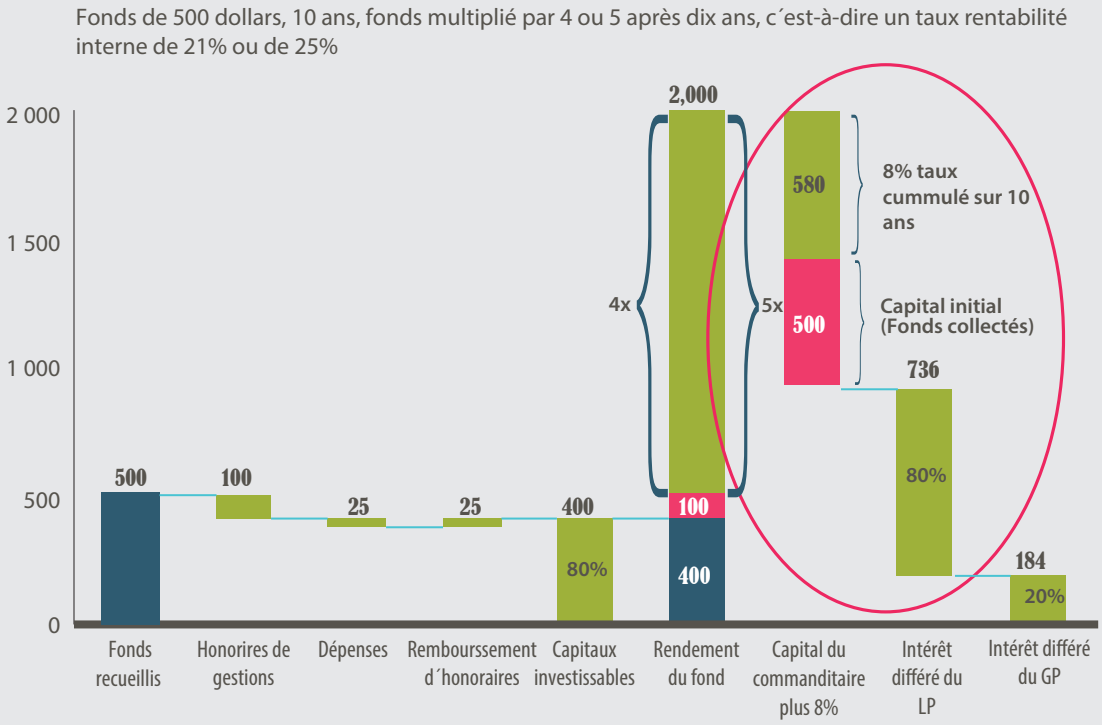


Source : Illustration des auteurs.
Note: Fund returns are either express gros or (net) of management fees.

du capital-investissement[22], la valeur des transactions réalisées et les rendements générés. Quand il s'agit de suivre les progrès du capital-investissement, on assimile généralement l'Afrique à l'Amérique latine et à l'Europe de l'Est. Toutefois, force est de constater que les actifs du capital-investissement ont augmenté de façon notable en Afrique par rapport à leur faiblesse du début selon certains indicateurs importants. Les variables les plus couramment utilisées pour évaluer de manière fiable l'état de santé du secteur à un niveau macroéconomique sont les suivantes :

- Levée des fonds : volume des capitaux se plaçant dans une catégorie d'actifs donnés (en d'autres termes, le succès de la levée de fond) ;
- Fonds investis : proportion des fonds qui ont été investis (indication du flux de transactions) ;
- Rendements obtenus. Mesure du succès de la création de valeur.

**Levée de fonds** : en termes aussi bien absolus que relatifs, l'Afrique demeure le plus petit des marchés du capital investissement, avec 0,5 % du montant total cumulé des fonds de capital investissement levés au cours des 11 dernières années et à peine plus que cela (0,7 %) en 2012. La part de l'ensemble des marchés émergents dans ce total a presque doublé par rapport à la moyenne cumulée (passant de 12 à 20 %), presque la même variation que ce que l'Europe de l'Ouest a perdu (tombant de 25 à 14 %). La part de l'Afrique semble très faible, mais étant donné le poids des économies africaines (seulement 4 % du PIB mondial), cela n'est pas surprenant.

La croissance au fil du temps donne une image légèrement différente de la situation. Avant la crise et pendant 8 ans, les fonds levés en Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest ont augmenté de près de 5 % par an et l'Afrique centrale , australe, de l'Est et de l'Ouest a été seulement devancée à cet égard par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Après la crise, l'Afrique a réussi à rebondir pour atteindre le niveau respectable de 11 % par an, légèrement en deçà de la moyenne de 16 % pour les marchés émergents, mais bien moins que la croissance des fonds levés par l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine, devançant seulement les pays du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en pleine baisse dans le groupe des marchés émergents. Cependant, sur l'ensemble de la période considérée (11 ans), l'Afrique apparaît comme le grand vainqueur, battant tous les autres marchés, avec un taux de croissance annuel de 26 %[23].

**Performance** : rendements générés, multiples, citoyenneté environnementale et sociale des entreprises, incidence sur le PIB et les rendements : L'African Venture Capital Association et Cambridge Associates, conseiller international en matière d'investissement qui gère les bases de données et suit les données sur les performances des placements en capital-investissement dans le monde, a récemment procédé à une étude comparée de 40 fonds institutionnels africains de qualité dans 25 pays, qui a fait apparaître un

22 Investissements en capital-investissement en pourcentage du PIB.

23 C'est le miracle de l'intérêt composé, ou anatocisme, la base de départ étant très faible en 2001.

# Figure 4.3 Chaînes de valeur du capital-investissement et ses marchés

Source : Illustration des auteurs.

rendement annualisé de 11,2 % pour la décennie se terminant le 30 septembre 2012. Les points forts de l'étude sont présentés dans l'encadré 2 ci-dessous :

Une autre étude réalisée par la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) et la South Africa Capital Association visant à suivre la performance des entreprises sélectionnées qui ont reçu des fonds de capital-investissement a révélé qu'en trois ans, de 2005/6 à 2008/9, les sociétés de capital-investissement soutenues en Afrique du Sud ont obtenu les résultats suivants :

## Opportunités de capital-investissement en Afrique

Plusieurs opportunités en Afrique ont attiré davantage d'investissements étrangers. Malgré la perception négative des pays en développement qu'ont certains acteurs du capital-investissement, des investissements considérables ont afflué vers l'Afrique. Cependant, ces actifs n'ont pas profité de la même manière aux 54 pays africains. Il n'est pas possible de prévoir l'avenir pour le capital-investissement en Afrique en extrapolant simplement les résultats obtenus par le passé. Cependant, d'après des enquêtes d'opinion réalisées par des acteurs mondiaux du secteur, comme l'Emerging Markets Private Equity Association, l'Afrique va devenir le prochain eldorado pour les investissements. Selon le Rapport économique sur l'Afrique 2013, la croissance économique de l'Afrique est généralement due à des facteurs comme le renforcement de la demande intérieure, l'augmentation des dépenses publiques (notamment dans les infrastructures), des récoltes exceptionnelles, un resserrement des liens en matière de commerce et d'investissements avec les pays émergents et une reprise économique à la suite de conflits dans plusieurs pays. Au cours des 10 dernières années, le taux d'inflation moyen a diminué de moitié, et la dette publique, notamment extérieure, a aussi fortement diminué.

Les perspectives d'investissement sont améliorées par des facteurs tels que les taux de

# Encadré 4.2 Résultats de l'étude de référence sur les performances des placements en capital-investissement

Les fonds de capital-investissement africains ont surpassé les capitaux à risques américains et sont à peu près conformes à l'indice de Broad Cambridge Associates Emerging Markets Private Equity et des Venture Capital pour la décennie la plus récente.

Pour les périodes antérieures à 10 ans – par exemple, celles qui se sont terminées entre 2008 et 2010 – les fonds de capital-investissement africains ont surpassé la référence à 10 ans des marchés émergents.

Sauf pour les périodes les plus récentes, les fonds de capital-investissement ont eu une performance comparable à ceux d'Asie et d'Amérique latine ou ont fait mieux.

Plus de 40 % des fonds dans l'indice de l'African Private Equity et des Venture Capital ont battu le fonds médian des marchés émergents pendant leur année record.

Les fonds capital investissement africains des millésimes 2005 à 2007 accusent un retard par rapport aux marchés boursiers africains et à ceux des marchés émergents à ce jour, mais sont légèrement en avance par rapport aux actions des places boursières des pays développés sur une base équivalente des marchés financiers. De nombreux fonds entrant dans le calcul de l'indice de référence africain en sont au début de leur cycle de vie et sont en grande partie non réalisés, rendant les comparaisons avec les marchés publics pour les millésimes les plus récents encore moins significatives pour le moment.

# Encadré 4.3 Performance de certaines sociétés africaines entre 2005 et 2008

Taux annuels mondiaux de croissance de l'emploi de 9 %, comparés à 4 et 8 % respectivement pour des sociétés cotées à la Bourse de Johannesburg et les sociétés de capital-investissement au Royaume-Uni.

Emploi de 5 % de salariés du secteur formel en Afrique du Sud, ce qui équivaut à près de 427 000 emplois.

Taux de croissance moyen de l'emploi interne de 10 % par an, contre 1 % pour l'ensemble des entreprises en Afrique du Sud.

Croissance moyenne du chiffre d'affaires de 20 %, comparé à 18 % pour les entreprises cotées sur le Johannesburg Stock Exchange et 8 % pour les sociétés non cotées en bourse au Royaume-Uni.

Croissance des bénéfices avant impôts de 16 % par an pour les entreprises soutenues par des fonds de capital-investissement au Royaume-Uni par rapport à 14 % pour les entreprises du JSE et de 11 % pour les entreprises soutenues par du capital-investissement au Royaume-Uni.

Croissance des exportations de 31 % par an, en moyenne, contre 24 % au niveau national et 10 % pour les entreprises soutenues par du capital-investissement au Royaume-Uni.

croissance démographique rapide, qui font de l'Afrique l'un des continent dont le potentiel de croissance de la consommation est le plus grand, le fait que dans la plupart des pays africains, les taux de croissance moyens du PIB ont été de l'ordre de 5 % au cours des dernières décennies, ce qui est essentiel pour attirer les investissements ; le fait que l'Afrique reste un continent aux abondantes ressources naturelles comme le pétrole et les minéraux qui sont les principales sources d'investissement ; le fait que les investissements sont attractifs pour les nouveaux entrants car il y a peu d'opérateurs de capital-investissement; les dirigeants africains déploient des efforts de plus en plus intenses pour faire progresser l'intégration régionale.

Historiquement, les transactions en capital-investissement ont été réalisées dans un sous-ensemble du continent se concentrant en Afrique australe (dominée par l'Afrique du Sud avec 65 % des transactions réalisées et 42 % de ventes) et plus récemment en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest[24]. En fait, selon Sheel Gill, responsable des transactions et des restructurations chez Klynveld Peat Marwick Goerdeler (KPMG) en Afrique de l'Est : « Les apports de capitaux en Afrique de l'Est devraient augmenter ces cinq prochaines années en raison de la stabilité macroéconomique, de l'amélioration du climat de l'investissement et d'une augmentation des dépenses de consommation dans la région. Les apports en capital-investissement représenteront la moitié de l'investissement direct étranger dans la région. » (Mulupi, 2013)

La figure 4.4 montre comment les transactions de capital investissement sont réparties en Afrique. Ces dernières années, l'Afrique australe s'est taillée la part du lion, puisqu'elle s'est arrogée environ 65 % du volume total des transactions de capital investissement, suivie par l'Afrique du Nord (14 % ) et l'Afrique de l'Ouest (13 %). Afrique centrale est en fin de liste, avec 1 % environ des transactions.

Tous les secteurs n'ont pas attiré d'importants placements de capital investissement en Afrique. Les investisseurs ont été très prudents dans le choix des secteurs, privilégiant ceux qui pourraient facilement se développer et produire des dividendes. Ces dernières années, le capital-investissement s'est concentré dans les secteurs suivants :

La figure 4.4 montre le nombre de transactions de capital-investissement par secteur en Afrique entre 2006 et 2012. La consommation discrétionnaire[25] est en tête avec 28 %, suivie par les secteurs industriels avec 26 % des transactions. Le secteur de l'énergie est également prometteur avec 12 %. Il est dans l'intérêt de nombreux pays africains de voir le secteur de l'énergie attirer de plus en plus de placements de capital-investissement puisque c'est un secteur essentiel pour la transformation

24 En Afrique de l'Ouest, le Nigéria et le Ghana sont à l'origine de 13 % des transactions et de 25 % des sorties. En Afrique de l'Est, les transactions représentaient 4 % et les sorties 11 %, de sorte que cette région rattrape son retard, et c'est dans cette région qu'a eu lieu la deuxième transaction en volume de l'ensemble des marchés émergeant. L'Afrique du Nord francophone est bien développée au regard du capital investissement, mais des pays comme l'Égypte, qui souffrent des conséquences du Printemps arabe, ne sont à l'origine de 14 % des transactions et de 11 % des sorties.

25 Secteur de l'économie qui comprend des entreprises qui vendent des biens et des services non essentiels.

de l'Afrique. Les investisseurs ne sont pas prêts à mettre leur argent dans le secteur des soins de santé.

## Problèmes du capital-investissement

Malgré les tendances positives du secteur du capital-investissement en Afrique, il est important d'évoquer certains problèmes auxquels le continent est confronté. Il s'agit notamment de :

- La perception encore négative qu'ont les investisseurs étrangers de l'Afrique alors que le continent est censé être un nouvel eldorado pour les investissements ;
- Le coût des services : la taille physique, la fragmentation géopolitique et la faiblesse des infrastructures en Afrique continueront d'en faire un continent où il est onéreux de faire des affaires ;
- La collecte de fonds, le continent étant fortement tributaire des institutions de financement du développement (IFD) pour les fonds de capital-investissement. Il y a 51 institutions de financement du développement investissant activement dans des fonds axés sur l'Afrique, ce qui représente 9 % des commanditaires investissant dans la région. Ces institutions fournissent plus de la moitié de la valeur des investissements privés. L'Afrique dépend donc plus des institutions de financement du développement que des bailleurs de fonds commerciaux.

Récemment, toutefois, il y a eu une augmentation des capitaux disponibles dans la diaspora africaine, dont les envois de fonds jouent un rôle important dans les flux de capitaux à destination de la région. En outre, en Afrique du Sud, un changement apporté à la loi sur les pensions a permis aux fonds de pension locaux de quadrupler leurs placements dans le capital-investissement à hauteur de 10 %, ce qui rend les montants conformes à la pratique des fonds de retraite publics plus expérimentés comme ceux des États-Unis et du Canada.

En plus de sources de financement limitées, le capital-investissement en Afrique ne bénéficie pas d'une transparence et d'une responsabilisation fiables de la part des gestionnaires de fonds. Il est essentiel que les institutions de financement du développement et les organismes de développement gouvernementaux suivent de près la destination des fonds investis. En attirant les investisseurs, les commanditaires africains doivent pouvoir faire état de mesures crédibles de surveillance attentive du secteur du capital investissement en Afrique aux fins d'une meilleure responsabilisation et transparence financière. Les gestionnaires de fonds doivent faire valoir leur grande expérience, leurs compétences et leur constance dans la gestion des portefeuilles. Un autre problème propre à l'Afrique est le manque d'investisseurs locaux dans l'écosystème du capital-investissement. Les bailleurs de fonds étrangers sont toujours plus à l'aise quand une équipe de gestion des fonds a réussi à attirer d'abord de l'argent local avant de se procurer des fonds de l'étranger. En dehors de l'Afrique du Sud, cela est difficile compte tenu de l'absence d'un écosystème dynamique de capital-investissement.

# Figure 4.4 Principales transactions de capital-investissement en Afrique et placements en capital-investissement par secteur

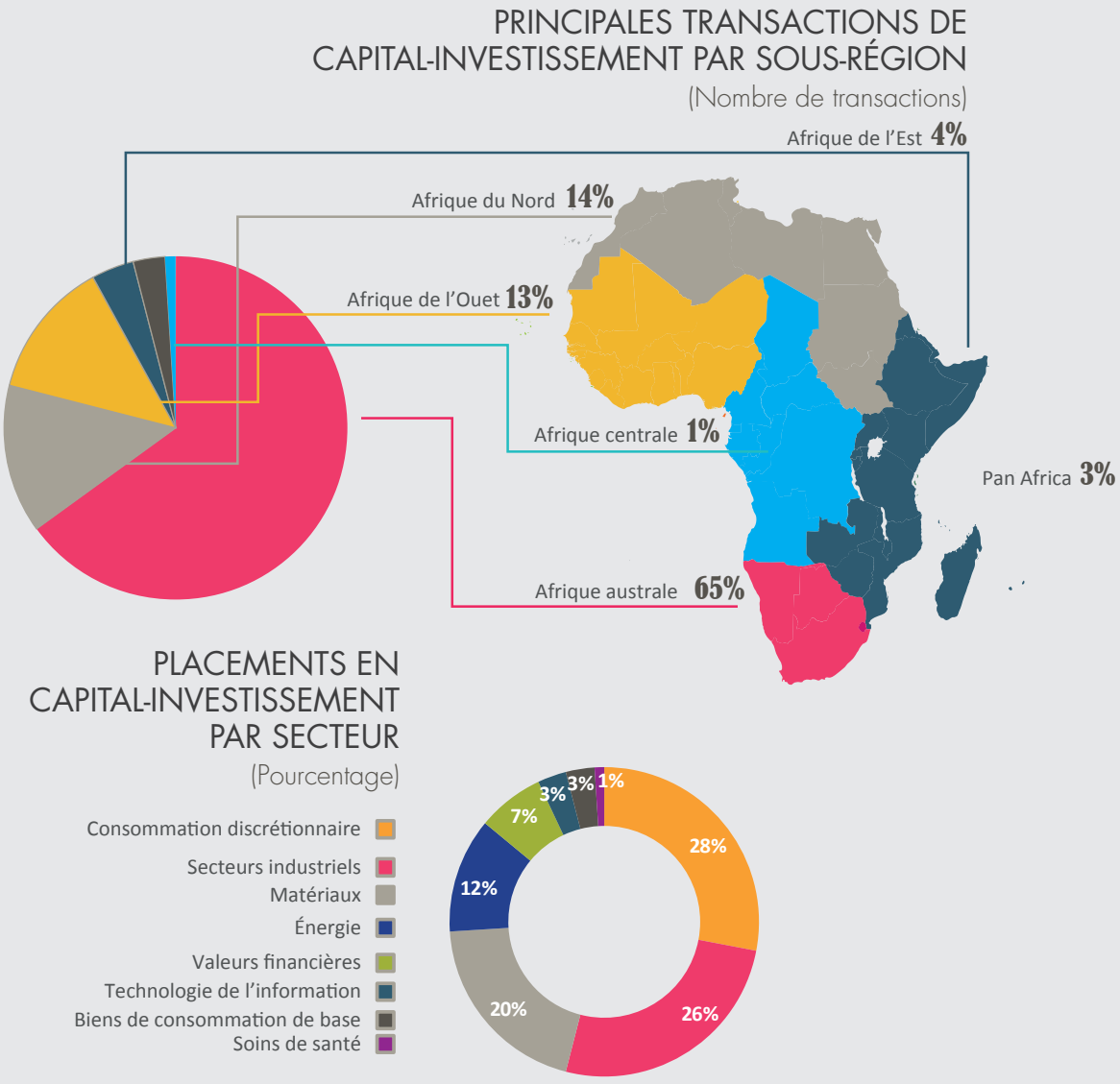


Source: RisCura (an authorized financial-services provider).

Le flux des transactions en Afrique est avant tout spécifique à chaque société et généré par les réseaux personnels des gestionnaires de fonds étant donné le manque d'intermédiaires dans l'écosystème. Près de la moitié des transactions se font par l'intermédiaire de réseaux ou de relations, tandis qu'un tiers se font par le biais d'entreprises et grâce au suivi du secteur. Seulement 14 % des transactions ont été des opportunités apportées à des entreprises de capital-investissement[26]. Environ 80 % des offres ont une valeur inférieure à 50 millions de dollars et environ 40 % des offres actuellement réalisées sont inférieures à 5 millions de dollars des États-Unis[27]. Le grand problème est que la plupart des entreprises sont des entreprises familiales qui ont souvent encore besoin d'être informées sur les avantages du financement par capital-investissement dans le cadre du processus préalable pour attirer les transactions. Ce processus constitue également la base de confiance mutuelle pour la relation. Dans l'ensemble, cependant, générer des flux de transactions n'est pas le plus gros problème que rencontrent les sociétés de capital-investissement en Afrique.

La réalisation des transactions en Afrique est également difficile à cause des distances géographiques et du manque d'infrastructures physiques. La faiblesse d'un écosystème de capital-investissement et celle des systèmes juridiques et réglementaires en vigueur compliquent encore les choses. L'un des principaux facteurs contribuant à cet état de choses est l'écosystème sous-développé dans la plupart des régions du continent. En particulier à l'extrémité peu dynamique du marché, il n'y a que quelques intermédiaires ajoutant de la valeur et autres prestataires de services (investisseurs locaux, entité juridique, services de comptabilité, banque, conseil). Le principal effet de l'absence d'un écosystème professionnel est que le coût de la diligence raisonnable est élevé.

L'un des problèmes le moins connu dans le contexte du capital-investissement en Afrique est la présence de règles restreignant les flux de capitaux entre les pays africains et le reste du monde. Un certain nombre de pays hésitent à ouvrir leur marché financier par crainte d'abus. Dans une certaine mesure, la plupart des systèmes financiers sont sous-développés, ce qui rend difficile la circulation des capitaux. Dans certains cas, le capital-investissement fait face à d'énormes difficultés du fait de retards administratifs et de la lenteur des procédures d'approbation des banques de réserve pour faire sortir ou entrer les capitaux.

Parmi les autres difficultés, il y a les coûts élevés de l'emprunt[28], les forts taux d'imposition et le nombre insuffisant des gestionnaires de fonds africains expérimentés et ayant fait leurs preuves. Il y a aussi le manque d'instances institutionnelles permettant aux acteurs du secteur du capital-investissement de s'entretenir des questions touchant le secteur. Peu de pays et de gouvernements sont généralement au

26 Une fois que l'on a retiré les transactions de l'Afrique du Sud, le chiffre passe à 11 %.

27 Base de données d'Africa Fund Manager AVCA en juillet 2013.

28 Dans certains pays, le coût de l'emprunt peut atteindre 40 %, ce qui n'est guère propice à l'investissement.

courant du secteur du capital-investissement et de la portée de ses opérations dans le pays.

## Le rôle des gouvernements

Les gouvernements africains ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion du capital investissement, comme l'une des principales sources de capitaux susceptibles d'accélérer la croissance et le développement de leur pays. Les dirigeants ont à leur disposition une multitude de moyens pour faire de l'Afrique une destination de prédilection des capitaux privés par opposition aux capitaux allant à des régions concurrentes telles que l'Asie et l'Amérique latine. La plupart des moyens disponibles relèvent du bon sens, parmi les moyens courants d'attirer les investissements en Afrique. Certain pays ont progressé plus que d'autres. Ceux qui ont progressé se trouvent être ceux qui ont attiré déjà une plus grande part du capital investissement.

Comprendre le capital-investissement et comment il contribue à la croissance et au développement : Le capital-investissement n'est pas en soi le moteur de la croissance économique ou du progrès social, mais peut être un catalyseur et un accélérateur de croissance, à condition qu'il existe une dynamique positive importante dans l'économie. L'ampleur réelle des effets positifs supplémentaires du capital-investissement sur la croissance économique en Afrique n'a pas encore été démontrée de façon quantitative. Le lien vers l'objectif ultime des gouvernements visant la croissance durable et la réduction de la pauvreté en Afrique, par opposition à une simple augmentation des investissements privés, n'est pas certain. Les facteurs ou le cadre déterminant en vertu desquels ce lien serait certain, n'ont pas encore été étudiés. Il est donc trop tôt pour faire des déclarations factuelles sur les effets et le rôle que cette catégorie d'actifs joue dans le financement de la croissance économique et la prospérité sur le continent. Cependant, le capital-investissement en Afrique pourrait accélérer la croissance économique et le progrès social s'il fournissait du capital de croissance (et non du capital de remplacement des équipements) et respectait des principes d'investissement responsable et de respect rigoureux de la citoyenneté environnementale et sociale des entreprises.

Améliorer l'environnement juridique et réglementaire : Le secteur du capital-investissement a besoin de cadres politiques et réglementaires qui favorisent sa croissance. Les décideurs ont besoin de mieux comprendre le secteur afin d'élaborer ces politiques. La plupart des fonds de capital-investissement sur le continent sont enregistrés dans des pays qui disposent d'une bonne réglementation et favorisent la libre circulation des capitaux. Aucun acteur ne veut créer de holding dans un pays où il est difficile de transférer des fonds.

L'environnement réglementaire en Afrique a posé ces dernières années des problèmes aux entreprises de capital-investissement en ce qui concerne la recherche de capitaux dans la région. Il faudrait améliorer les lois sur les investissements pour permettre aux acteurs du secteur de satisfaire plus facilement

aux exigences. En outre, les investisseurs africains ne peuvent pas se déplacer aussi facilement que les investisseurs étrangers, ce qui décourage également les investissements. Les gouvernements devraient adopter des politiques qui encouragent les investissements locaux autant que les investissements directs étrangers. À cet égard, la mise en œuvre de protocoles sur la libre circulation des personnes et des capitaux en Afrique sera déterminante si le continent souhaite améliorer le secteur du capital-investissement.

Constituer un pool de talents : Le capital-investissement n'est efficace que lorsque les gestionnaires sont prudents dans l'utilisation du capital et font croître les entreprises de façon durable. Cependant, en Afrique, le secteur est encore nouveau et le continent manque de gestionnaires de fonds qualifiés et expérimentés. Les gouvernements devraient créer un environnement favorable pour que l'Afrique attire et retienne davantage de talents, notamment des gestionnaires qualifiés et expérimentés ayant spécifiquement une expérience concrète, afin de développer ce secteur.

Sensibiliser les acteurs clefs du secteur du capital-investissement : Un certain nombre de gouvernements africains ont peu de connaissances du secteur et peu ou pas de contacts entre les acteurs et les organismes de réglementation, d'où le manque de communication entre eux. Les décideurs ont besoin de comprendre les questions qui touchent le secteur ou ont une incidence sur celui-ci, y compris les risques politiques. Une plus grande coopération entre les décideurs et les acteurs du secteur est nécessaire.

Améliorer la disponibilité des fonds pour le secteur du capital-investissement : Trouver des ressources financières adéquates pour le secteur du capital-investissement reste l'un des grands problèmes auquel de nombreux pays africains font face. Il importe donc d'étudier d'urgence les voies et moyens qui permettraient aux gouvernements de faciliter les flux de capitaux dans le capital-investissement. Comme les fonds de pension, par souci de prudence, ne peuvent normalement pas investir dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse et même dans les sociétés qui le sont, les gouvernements africains doivent trouver un moyen de s'assurer que ces fonds de retraite sont investis en capital-investissement, de façon sage et responsable. Les gouvernements sont également encouragés à explorer les possibilités de cofinancement avec des capitaux-investisseurs, tels que le financement des infrastructures (énergie, télécommunications, eau). Le Ghana Venture Capital Trust Fund est un bon exemple de partenariat public-privé (PPP), en partie financé par le Ministère des finances et de la planification économique.

Encourager l'investissement de capitaux africains locaux dans le capital-investissement : Afin de construire un secteur de capital-investissement en Afrique, le développement de l'écosystème et de l'approvisionnement des marchés financiers locaux doit être accéléré. Il importe d'améliorer les connaissances des investisseurs locaux africains par le biais d'activités d'éducation, d'une meilleure

compréhension de cette catégorie d'actifs, d'incitations et du cadre réglementaire. D'importantes sources de capitaux locaux (fonds de pension, sociétés familiales, fonds souverains, richesse individuelle, diaspora) peuvent être exploitées à la fois pour investir des actifs de capital-investissement ou en sortir.

Encourager davantage les investissements d'impact : Évaluer l'incidence du capital-investissement sur le bien-être des personnes n'est pas chose facile. Pourtant, un certain nombre de sociétés de capital-investissement investissent d'une manière ou d'une autre dans des projets qui ont des retombées sur la vie des gens. Il faudrait prêter toute l'attention voulue à l'investissement dans les secteurs qui pourraient changer la vie de nombreuses personnes, tout en offrant des rendements décents. À cet égard, les gouvernements devraient fournir des incitations spéciales aux entreprises pour qu'elles placent leur argent dans des secteurs tels que l'agriculture où travaillent la majorité des pauvres.

## Mesures recommandées

Le secteur du capital-investissement en Afrique a gagné du terrain ces dernières années. En apportant des liquidités et non de la dette, le capital-investissement peut aider à trouver des fonds pour le développement. Les recommandations stratégiques ci-après sont proposées comme synthèse de ce que les gouvernements peuvent faire pour soutenir le secteur. En fait, nombre d'entre elles sont également applicables au secteur du capital-investissement lui-même. Les recommandations suivantes découlent de l'analyse présentée dans le chapitre :

### Améliorer la disponibilité des fonds pour le secteur du capital-investissement

» Étant donné que l'Afrique continue de faire face à un problème de financement, il faut étudier les moyens qui permettraient aux gouvernements de faciliter les flux de capitaux dans le secteur du capital-investissement. Dans de nombreux pays africains, comme les fonds de pension ne peuvent pas être investis dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse et parfois dans des sociétés qui le sont, il faudrait que les gouvernements encouragent l'utilisation des fonds de pension pour financer l'investissement. Les gouvernements sont par conséquent encouragés à explorer le cofinancement avec des investisseurs privés, dans les secteurs tels que le financement des infrastructures (énergie, télécommunications, eau).

» Les institutions de financement du développement devraient être davantage associées à la mise en place de projets plus attractifs pour les investisseurs.

### Encourager davantage d'investissements d'impact

» Les investissements d'impact, qui ont des effets directs et indirects sur le bien-être des personnes (éducation, santé, environnement, emploi, etc.), sont une forme nécessaire de capital-investissement. Les investissements dans ce secteur doivent être encouragés car c'est l'une des principales priorités de nombreux gouvernements africains. À cette fin, les gouvernements sont invités à fournir

des incitations réglementaires et autres pour attirer davantage d'investisseurs dans ces domaines.

» Les gouvernements doivent promouvoir les capitaux-investissements pour soutenir les efforts nationaux de développement, tout en ayant des retours sur investissement suffisants.

» Les sociétés de capital-investissement devraient être encouragées à investir dans le secteur agricole, où travaillent la majorité des pauvres et les investissements doivent chercher à améliorer durablement les moyens d'existence des agriculteurs pauvres. Investir dans des secteurs tels que l'agriculture peut changer la vie de nombreuses personnes. En outre, les capitaux-investissements dans les petites et moyennes entreprises, où la plupart des emplois sont créés, peuvent être très bénéfiques et devraient être fortement encouragés.

## Autres mesures permettant de renforcer le rôle des gouvernements

» Les mesures destinées à faciliter les investissements doivent être propres à chaque pays. La taille d'une économie n'est pas ce qui motive exclusivement le capital-investissement – certains pays ont des politiques qui sont plus attractives que d'autres en matière de capital-investissement. Les gouvernements doivent adopter des politiques qui leur permettent de favoriser la croissance. Les environnements macroéconomiques, politiques et socioéconomiques sont ceux qui définissent l'environnement favorable. Les gouvernements doivent donc s'efforcer d'appliquer et de soutenir de solides réformes macroéconomiques.

» Il importe d'appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de toute malversation. Ainsi les gouvernements doivent s'attaquer aux problèmes de la corruption et de l'intégrité pour inspirer confiance aux investisseurs étant donné que la transparence et l'intégrité sont

à la base du fonctionnement de tout marché financier.

» Les gouvernements devraient renforcer le marché des obligations et des actions en introduisant des mécanismes de prêts de titres, en encourageant de nouvelles prescriptions en matière de cotation et en aidant les entreprises pendant ou après leur entrée en cotation, d'autant qu'il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui sont cotées dans les domaines de l'agriculture, du pétrole et du gaz, entre autres. Les gouvernements sont également invités à ouvrir des secteurs comme les télécommunications, les services bancaires et d'assurance, qui offrent des possibilités aux investisseurs privés.

» Les investisseurs africains ne peuvent pas se déplacer aussi facilement que les investisseurs étrangers, ce qui pénalise les investissements locaux. Les gouvernements devraient adopter des politiques qui encouragent les investisseurs locaux et les investissements étrangers directs. À cet égard, la mise en œuvre de protocoles sur la libre circulation des personnes et des capitaux sur le continent sera fort bénéfique.

» En outre, les efforts visant à accélérer la réalisation des objectifs de l'intégration régionale de l'Afrique dans des domaines tels que la facilitation des échanges et les réseaux d'infrastructures peuvent grandement stimuler l'écosystème pour le capital-investissement et les investissements en général.

## Favoriser une plus grande interaction entre les décideurs et les acteurs du capital-investissement

» Il y a très peu de collaboration entre les acteurs du capital-investissement et les instances de régulation, ce qui entraine des problèmes de communication entre eux. Il doit y avoir une plus grande participation de la part des décideurs et des acteurs du capital-investissement. À cette fin, le secteur lui-même doit utiliser ses réseaux pour collaborer davantage avec les gouvernements et les instances de régulation.

# CHAPITRE 5

# LE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : IMPLICATIONS POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE

*Fatima Denton, Bruk Tekie, James Murombedzi, Johnson Nkem, Aloysius Fomenky et Thierry Amoussougbo*

# Introduction et aperçu

Toutes les évaluations faites à l'échelle mondiale montrent que l'Afrique est touchée de façon disproportionnée par les effets du changement climatique malgré sa minuscule contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (3,6 % seulement). La vulnérabilité particulière de l'Afrique au changement climatique est confirmée par le cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. En fait, les effets du changement climatique sont déjà évidents dans plusieurs sous-régions du continent.

Actuellement, les pays africains poursuivent une croissance régulière et aspirent à transformer structurellement leur économie et à permettre ainsi un développement à l'épreuve du climat. Le financement de la lutte contre le changement climatique offre à l'Afrique la perspective de pouvoir remédier directement aux effets du changement climatique, obtenir le concours d'acteurs multiples et mener une action sur plusieurs fronts. Par exemple, ce financement peut aider à déployer et mobiliser de nouvelles technologies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, mais aussi d'ouvrir de nouveaux marchés spécialisés, notamment le marché des émissions de carbone. Le financement de la lutte contre le changement climatique peut accélérer la transition à un modèle de développement sobre en carbone et à l'épreuve du climat, et ce financement peut également déclencher une transition vers des sources d'énergie renouvelables et faciliter ainsi l'avènement d'une économie verte et d'une économie bleue. Le financement climatique peut apporter une forte impulsion à cette transition et mettre l'Afrique sur une nouvelle trajectoire de développement. Il faudra pour cela un modèle d'action entièrement nouveau qui puisse susciter des projets d'atténuation et d'adaptation, galvaniser le secteur privé, tirer parti du souci de responsabilité sociale des grandes entreprises et mettre en valeur les perspectives d'activités économiques qui peuvent s'ouvrir du fait de tels engagements. Dans le présent chapitre, on examine les avantages du financement de la lutte contre le changement climatique dans l'optique de la transformation de l'Afrique. On y cherche aussi à démasquer certaines des implications vexatoires s'agissant de la gouvernance, souvent associées au financement de la lutte contre le changement climatique. Le présent chapitre examine aussi le Fonds vert pour le climat et montre les possibilités et les contraintes attachées à son architecture de gouvernance. Enfin, le présent chapitre comporte des recommandations précises sur la façon dont les pays africains pourraient utiliser les flux financiers actuels pour mobiliser de nouvelles sources de financement des actions d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.

## Les conséquences du changement climatique en Afrique : pourquoi l'Afrique a besoin d'un financement de la lutte contre les changements climatiques

Le changement climatique a déjà des effets très appréciables sur le continent et les choses ne vont qu'empirer ; il est essentiel de bien gérer ces effets. Par exemple, le Sahara et les parties semi-arides de l'Afrique australe connaîtront sans doute une élévation de la température atteignant jusqu'à 1,6°C d'ici à 2050. Cette augmentation de la température entraînera sans doute une augmentation de 5 % à 10 % de l'évapotranspiration. Au cours de la même période, les précipitations en Afrique australe et dans certaines parties de la Corne de l'Afrique devraient, selon les projections, baisser de 10 % environ ; mais des parties de l'Afrique équatoriale et du Sahel pourraient connaître une augmentation des précipitations de 5 % et 15 % respectivement.

En 2050, on prévoit que le niveau de la mer aura monté de 25 cm environ le long des côtes africaines. Or la plupart des très grandes agglomérations et des régions à forte densité de population en Afrique, où se concentrent la plupart des activités économiques, sont proches des côtes. La montée du niveau de la mer pourrait donc avoir des conséquences négatives pour certains secteurs en développement essentiels en Afrique comme l'agriculture, les transports, l'eau, le tourisme et l'infrastructure énergétique. Boko et d'autres auteurs ont montré que dans le continent africain, la production agricole, la sécurité alimentaire et les ressources en eau seront sans doute gravement compromises par le changement climatique et la variabilité du climat. Par exemple, en 2020, de 75 à 250 millions d'Africains et en 2050, de 350 à 600 millions d'Africains souffriront d'un manque d'eau et d'un stress hydrique, et cela pourrait à son tour réduire la qualité de l'eau, propager des maladies hydriques et, dans certains cas, créer des conflits ou aggraver les conflits existants, ce qui entraînerait un déplacement ou une migration de populations entières. Le changement climatique est étroitement lié à la production vivrière et à la stabilité des systèmes alimentaires. Les perturbations causées par le climat aggraveront sans doute encore la précarité des systèmes vivriers africains, ainsi que les tensions dans les villes et les campagnes du continent. Cela fait du financement de la lutte contre le changement climatique une composante essentielle de l'adaptation future, tout en révélant que les sources actuelles de financement sont insuffisantes par rapport aux montants qui seraient nécessaires pour remédier aux effets du changement climatique en Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest. Les Africains les plus vulnérables n'ont pratiquement eu aucune occasion de débattre des problèmes posés et d'offrir leur point de vue sur les effets que pourrait avoir le financement du changement climatique sur ces problèmes.

Le changement climatique n'est plus un problème de l'avenir, mais au contraire une affaire du présent qui met en péril les gains économiques actuels dans le continent et aggrave

# Figure 5.1 Carte des impacts du changement climatique

Vulnérabilité globale
Impacts physiques corrigés de la capacité de réaction

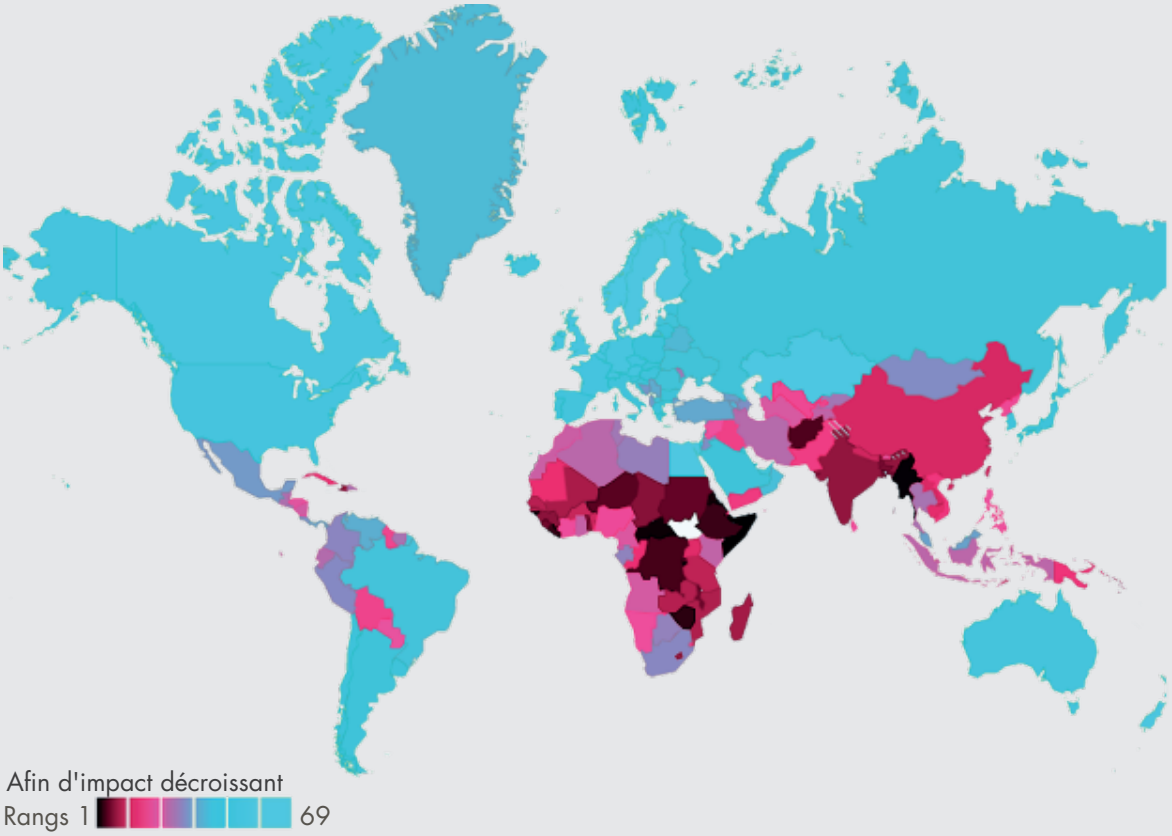


Source : Center for Global Development.
À consulter à l'adresse suivante : www.cgdev.org/page/mapping-impacts-climate-change.

La représentation et l'utilisation des frontières, des noms géographiques et autres données employés sur les cartes et utilisés dans les listes, les tableaux, les documents et les bases de données de ce site ne sont pas garantis sans erreurs, de même qu'ils n'engagent pas la responsabilité de l'Organisation ni n'impliquent de reconnaissance officielle de sa part.

la vulnérabilité de certains secteurs productifs essentiels. C'est pourquoi la lutte contre les effets du changement climatique est d'importance cruciale si l'on veut mettre les investissements nationaux à l'abri des effets du climat et aligner le développement futur sur une trajectoire sobre en carbone et à l'épreuve du climat. Il faut pour cela des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et les unes et les autres entraînent des investissements financiers nouveaux dans des secteurs qui, dans la plupart des pays africains, sont actuellement en dehors des priorités habituelles des budgets nationaux que sont la sécurité alimentaire, la santé publique, l'éducation.

C'est pourquoi le financement de la lutte contre le changement climatique aura une importance vitale pour le continent africain qui s'efforce de gérer au mieux les effets du changement climatique. La figure 5.1 montre que l'Afrique est la région la plus vulnérable au monde au changement climatique car sa capacité de résistance est beaucoup plus faible.

# Les sources de financement de la lutte contre le changement climatique

Il existe plusieurs types de flux financiers permettant d'assurer la lutte contre le changement climatique, de source nationale ou internationale (voir figure 5.2). On s'intéressera ici surtout aux sources internationales de flux financiers et à leur rôle d'assurer la transformation de l'Afrique.

## Sources de financement internationales et multilatérales

Dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), des fonds mondiaux sont consacrés à l'intervention climatique et servent tant pour le financement des mesures d'atténuation que des mesures d'adaptation. Ces fonds sont les suivants :

**Fonds pour l'environnement mondial, Fonds pour les pays les moins avancés et Fonds spécial pour les changements climatiques**

Le Fonds pour l'environnement mondial gère les deux autres fonds qui ont été établis à la septième session de la Conférence des Parties en 2001 pour apporter une aide financière aux pays les moins avancés et les aider à remédier aux effets du changement climatique. On compte dans le monde 49 PMA, dont 35 (environ 70 %) en Afrique.

**Fonds pour l'adaptation**

Ce fonds a été établi en 2007 en vertu du Protocole de Kyoto par les États Parties à la CCNUCC. Il est en grande partie financé par une taxe de 2 % prélevée sur les revenus tirés de la vente de crédits de réductions d'émission certifiés. Il suit une approche « par projet », sur laquelle les propositions émanant des

entités d'exécution sont soumises à un conseil d'administration central.

**Fonds vert pour le climat**

Le Fonds vert pour le climat a été créé en 2010. Il est d'un grand intérêt pour l'Afrique car les arrangements d'accès direct pourraient s'appliquer aux pays admis à en bénéficier. Il apporte une proportion importante du financement de 100 milliards de dollars par an à moyen terme en 2020, objectif qui a été défini par les pays développés en 2009. Cependant, comme il doit consacrer 50 % de ses ressources à aider les pays en développement à s'adapter au changement climatique et comme la moitié de ce montant est réservé aux États les plus vulnérables, il constituera pour l'Afrique et les États africains un important moyen de financement. Son caractère unique tient au fait qu'il assure une répartition égale des fonds à l'adaptation (50 %) et à la recherche d'un changement de paradigme au profit d'un modèle de développement sobre en carbone et à l'épreuve du climat dans les pays bénéficiaires. Le Fonds a pour but d'encourager l'adoption de principes d'appropriation nationale ; cependant, il y a un important débat en cours sur les modalités qui seront appliquées mais aussi sur l'absence de contributions obligatoires réparties entre les pays ayant des obligations financières en vertu de la Convention-cadre.

Des annonces de contributions ont été faites pour apporter une vigueur nouvelle au Fonds à titre de démonstration de la volonté des États Parties de l'Annexe I, mais les mesures de reconstitution régulière des ressources du Fonds, pour assurer sa viabilité, n'ont pas encore été mises en place. En outre, on semble s'écarter de l'orientation générale des autres mécanismes de financement, en raison de la lenteur et de la faiblesse de la reconstitution des ressources du Fonds à mesure qu'on s'intéresse à celui-ci. Si cette tendance devait se poursuivre, on risquerait de voir une réduction de la base et des options des mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique.

## Les besoins de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique

L'architecture actuelle du financement de la lutte contre le changement climatique est conçue dans l'optique de l'adaptation et de l'atténuation, et elle sous-estime gravement le coût d'une réponse complète aux effets du changement climatique en Afrique. La complexité de l'adaptation aux effets actuels et la nécessité impérieuse d'assurer le passage à un modèle de développement sobre en carbone avec une résilience grandissante aux futurs effets du changement climatique sont gravement sous-estimées dans le calcul des besoins de financement climatique. La demande de fonds à cet effet, pour les pays en développement, dépasse considérablement les flux financiers actuels multilatéraux et bilatéraux. Par exemple, la Banque africaine de développement conclut que les coûts de l'adaptation au changement climatique en Afrique seront de l'ordre de 20 à 30 milliards de dollars au cours des 10 à 20 prochaines années,

# Figure 5.2 Sources multilatérales de financement de la lutte contre le changement climatique

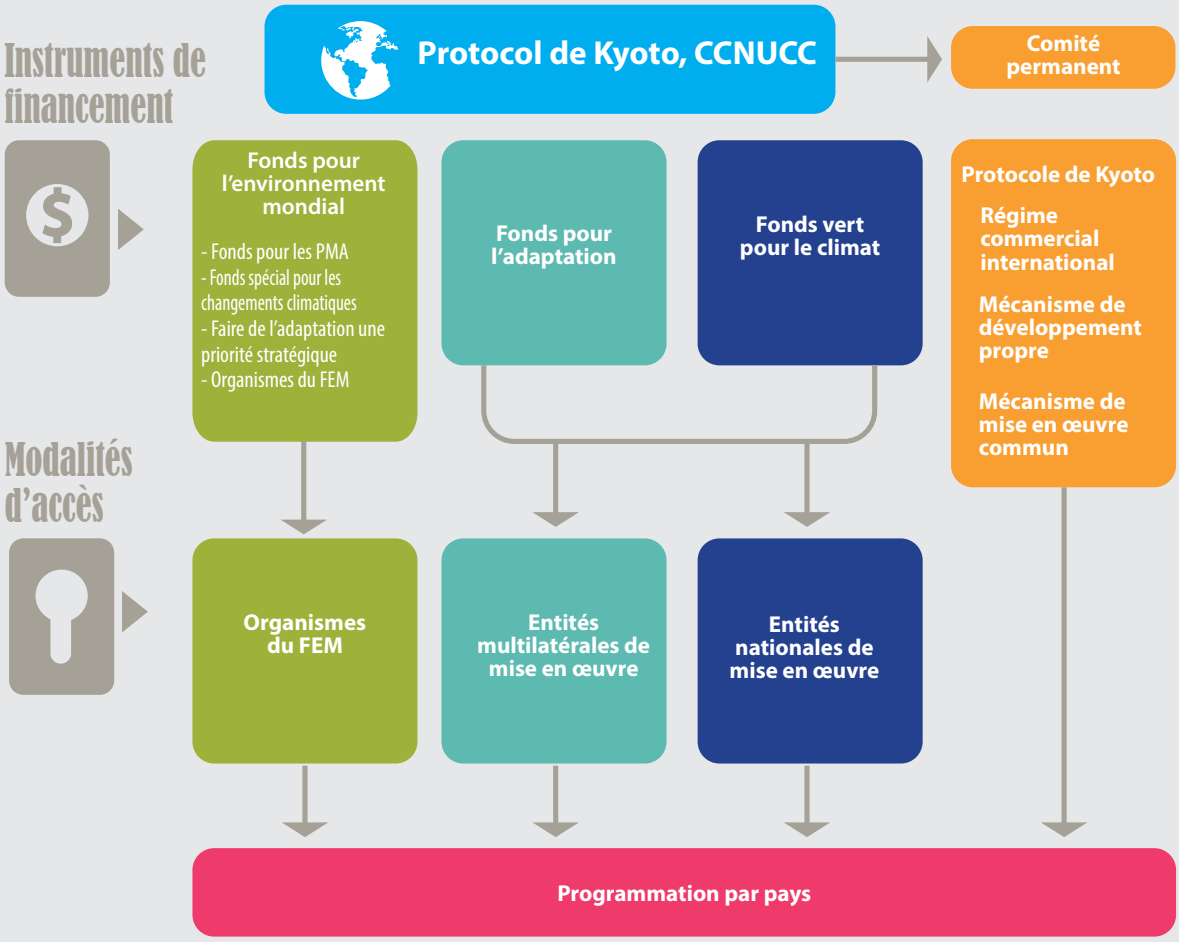


Source: CEA, 2014.

tandis que la Banque mondiale donne le chiffre de 18 milliards de dollars par an entre 2010 et 2050. Les fonds sont utilisés pour financer diverses activités telles que la préservation des forêts (REDD+), l'adaptation au changement climatique, le transfert de technologie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement des capacités, sans nécessairement viser les changements nécessaires pour passer à un modèle de développement sobre en carbone. De plus, la mobilisation effective des fonds est une énorme difficulté car ces fonds sont très complexes, très élevés et évoluent en fonction de l'architecture actuelle du financement de la lutte contre le changement climatique (voir figure 5.2).

## Les flux financiers et les goulets d'étranglement

Actuellement, on distingue différents types de flux financiers pour la lutte contre le changement climatique, nationaux et internationaux, auxquels les pays africains ont accès (voir figure 5.2). Cependant, l'obtention de ces fonds est difficile pour diverses raisons, notamment l'insuffisance des arrangements institutionnels, le manque d'information, de transparence et de prédictibilité de la part des partenaires de développement qui assurent le financement de la lutte contre le changement climatique. De plus, la complexité des modalités d'accès à certains de ces fonds est un goulet d'étranglement majeur qui demande, de la part des pays concernés, des préparatifs particuliers. Par exemple, deux pays africains seulement (le Rwanda et le Sénégal) ont réussi à obtenir un financement non programmé auprès du Fonds pour l'adaptation. Sur plus de 10 pays dont les entités nationales pourraient mettre en œuvre des projets, ces deux pays sont les seuls à obtenir ces fonds. Même une fois approuvés, les modalités de versement et le cycle du versement constituent des contraintes majeures pour la bonne réalisation des projets.

Actuellement, les fonds mondiaux multilatéraux et bilatéraux de lutte contre le changement climatique s'orientent massivement vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et ils profitent à un tout petit nombre de grands pays émergents dont les émissions de ces gaz ne cessent d'augmenter : la Chine, l'Afrique du Sud, l'Inde et le Brésil. Selon Climate Funds Update, depuis 2003, 17 % seulement des fonds approuvés ont été alloués à des mesures d'adaptation, qui sont pourtant la première priorité de l'Afrique en matière de lutte contre le changement climatique.

## Répartition actuelle des fonds versés à l'Afrique

S'agissant des investissements effectifs, de tous les fonds versés jusqu'à présent toutes sources confondues (le Fonds pour les pays les moins avancés, le Programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques, l'Alliance mondiale pour le changement climatique et le Fonds spécial pour les changements climatiques), soit 395 millions de dollars, 44 % sont allés à des pays de l'Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest. Plus précisément, de tous les fonds alloués à des programmes nationaux d'adaptation, 56 %

# Figure 5.3 Fonds approuvés et versés à des pays du Moyen-Orient et d'Afrique en 2013 (en millions de dollars)

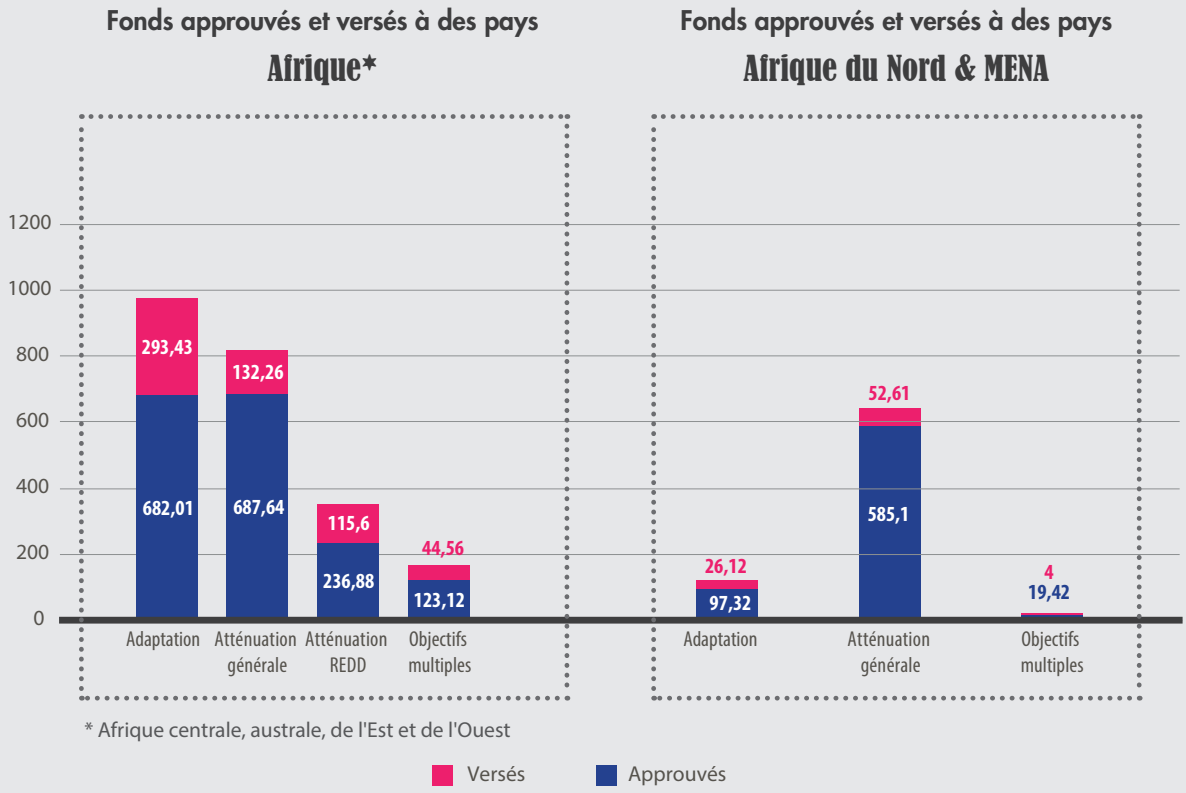


Source : Climate Funds Update, novembre 2013.

# Figure 5.4 Pourcentage de projets approuvés pour l'Afrique et le Moyen-Orient en 2013

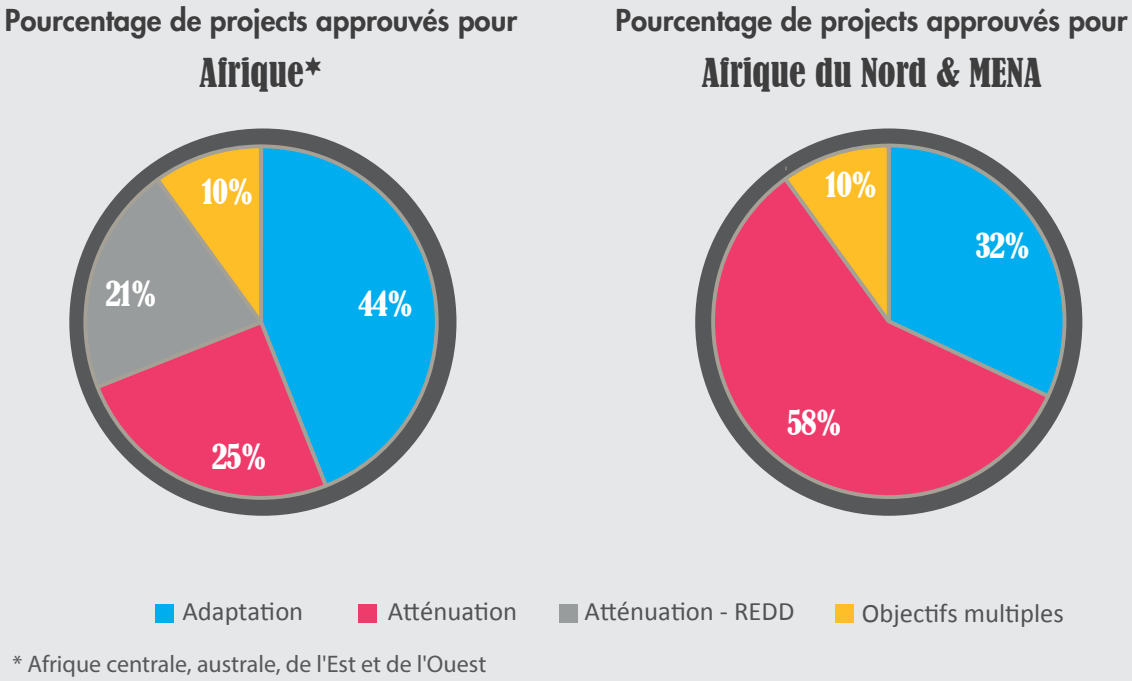


* Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest

Source : Climate Funds Update, novembre 2013.

proviennent du Fonds pour les pays les moins avancés (222 millions de dollars) et 26 % du Fonds spécial pour les changements climatiques (50 millions de dollars) sont allés à des pays de l'Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest.

Selon les constatations de la Banque mondiale en 2013, moins d'un tiers du financement destiné à l'adaptation et à l'atténuation approuvé pour l'Afrique a été versé (voir figure 5.3). Selon Climate Funds Update, qui est un site Internet indépendant qui diffuse des informations sur des initiatives internationales de financement climatique, un pourcentage important des fonds destinés aux pays de l'Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest va à des activités d'atténuation, alors que c'est l'adaptation qui devrait avoir la priorité du fait de la grande vulnérabilité de beaucoup de pays de l'Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest (voir figure 5.4).

L'inégalité actuelle du versement et de l'allocation des fonds de lutte contre le changement climatique est un autre aspect préoccupant en Afrique. Par exemple, c'est l'Afrique du Sud qui vient au premier rang des fonds approuvés, avec environ 500 millions de dollars (voir figure 5.5) et ce pays est suivi par le République démocratique du Congo avec juste en dessous de 200 millions de dollars, alors même que ces deux pays se classent respectivement quatre-vingt-dixième et dixième s'agissant de la vulnérabilité globale selon le Center for Global Development (voir figure 5.2). On voit bien l'existence d'une corrélation inverse entre les deux premiers bénéficiaires de ces fonds en Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest par rapport à leur vulnérabilité réelle. Ce problème ne doit pas être sous-estimé car il montre que les versements des fonds ne reposent pas sur le profil réel de risque du pays ou sur sa capacité d'y faire face, mais au contraire sur la capacité de chaque pays de mobiliser des ressources.

Entre 2003 et 2014, un montant moyen de 5 millions de dollars par an et par projet a été approuvé (voir figure 5.5). On est loin du montant annuel estimatif des besoins de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ses effets en Afrique tel que visé par la Banque africaine de développement et la Banque mondiale (18 milliards de dollars par an entre 2010 et 2050).

L'Afrique doit pouvoir prendre des mesures transversales pour obtenir des moyens financiers meilleurs et innovants en fonction de son programme d'action visant son développement. Cependant, actuellement, les pays africains se heurtent à des obstacles insurmontables dans l'obtention de ces fonds. Certains des problèmes majeurs sont les suivants :

» La conception actuelle des fonds de lutte contre le changement climatique ne vise pas les groupes les plus critiques, en particulier en Afrique, et n'atteint pas le niveau nécessaire en fonction des besoins d'adaptation. Certaines des conditions et des modalités de ces fonds internationaux de lutte contre le changement climatique tendent à limiter l'accès aux ressources nécessaires pour remédier pleinement aux effets de ce changement.

» Les fonds sont insuffisants en volume et imprévisibles. Le financement disponible n'est pas à la hauteur des énormes besoins d'adaptation ou d'atténuation en Afrique. Indépendamment de l'écart entre le niveau des fonds disponibles et les besoins actuels sur le terrain, il y a la question de la prévisibilité. De plus, on ne sait pas au juste d'où proviendront les fonds nouveaux et quel sera le rythme de leur reconstitution à mesure qu'ils seront épuisés.

» Capacité. L'une des difficultés tient à l'accès souvent subordonné à l'accord d'institutions nationales qui doivent être accréditées comme agents nationaux d'exécution, et qui doivent pouvoir à cet effet faire état de solides capacités de production de propositions bancables. Une telle capacité fait généralement défaut en Afrique.

» Gouvernance des fonds climatiques. La gestion des fonds climatiques implique que l'on concilie les différents besoins, intérêts et enjeux d'une façon qui ne compromette pas l'équité intragénérationnelle et intergénérationnelle. La question de l'échelle et de la portée des investissements des points de vue spatial et temporel reste un aspect essentiel du problème. Sans un flux stable et prévisible de fonds de lutte contre le changement climatique, au fil du temps, les pays seront incapables de parvenir à un niveau optimal de réponse au changement climatique dans les différents secteurs de leur économie et dans les différentes couches de leur population.

» Un autre problème de gouvernance tient au fonctionnement et à l'efficacité des mécanismes mondiaux institutionnels de lutte contre le changement climatique. Différents accords, conclus lors des différentes conférences des Parties à la Convention-cadre, ont bien montré les lacunes du processus de négociation, qui est d'une lenteur désespérante. Il est manifeste qu'il faut accélérer le rythme des négociations et réduire les coûts de transaction qui en résultent.

## Mécanismes de financement innovants pour intensifier les mesures de lutte contre les changements climatiques en Afrique

Comme les pays développés ne paraissent guère pressés d'honorer les engagements qu'ils ont pris en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, il est important que l'Afrique trouve des moyens plus originaux et plus novateurs de lever des fonds tant nationaux qu'extérieurs à une échelle et à un rythme qui correspondent aux effets du changement climatique, et donc au besoin d'adaptation qui en résulte. L'Overseas Development Institute signale que les annonces de contributions aux fonds climatiques ont, entre 2012 et 2013, diminué de 71 %. Pour améliorer les activités et les investissements de lutte contre le changement climatique en Afrique, il est donc tout indiqué de trouver des mécanismes de financement nouveaux.

Cependant, la pérennité des innovations suppose une planification à long terme et une meilleure disposition à financer la lutte contre le changement climatique. La refonte du paysage du financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique sera

# Figure 5.5 Tendance des versements des fonds en Afrique*, 2003-2014 (en dollars É.-U.)

Montant total des fonds:

$2 309 milliards de dollars

Nombre de projets et de programmes approuvés:

453

Principal contributeur:

**Fonds pour les technologies propres**

$640 millions de dollars

Principal bénéficiaire des fonds:

**Afrique du Sud**

Fonds reçus par le principal bénéficiaire:

$500 millions de dollars

Projet le plus important:

**Programme sud-africain Eskom de soutien aux énergies renouvelables**

$350 millions de dollars

* Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest

Source: Climate Funds Update, December 2014.

d'importance critique, en particulier avec l'apparition de nouveaux donateurs dans l'axe Sud-Sud, notamment les pays dits BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). C'est pourquoi l'Afrique, qui possède à la fois le fardeau et la solution, doit contribuer activement au fonctionnement de nouveaux mécanismes financiers et chercher des moyens d'éliminer les facteurs d'inefficacité et les autres contraintes qui pèsent sur les systèmes actuels de financement. Ces mécanismes devront comprendre les innovations dans le financement public national, les sources internationales de capitaux, le secteur privé, les subventions et prêts concessionnels, des systèmes de taxes pour l'adaptation et les émissions d'obligations, et la mobilisation des philanthropes et des membres de la diaspora africaine.

## Sources nationales de financement

Le changement climatique est un problème qui se pose à tous les pays africains. Ainsi, les sources nationales de capitaux doivent être présentes dans l'ensemble des mécanismes de financement de lutte contre le changement climatique. Les pays africains ont commencé à affecter des fonds publics à la lutte contre le changement climatique – tendance qui ne pourra que s'accentuer grâce aux efforts menés pour réformer la fiscalité dans l'ensemble du continent. Par exemple, en Éthiopie, pendant l'exercice budgétaire 2011-12, on estime que 9,970 millions de birr (1,8 % du PIB) ont été affectés à des dépenses entrant dans la lutte contre le changement climatique. Parmi les sources nationales de capitaux utilisables, il faut mentionner : Les processus budgétaires nationaux

Certains pays africains ont procédé à un examen des dépenses et des institutions qui se consacrent à la lutte contre le changement climatique, et il est donc possible d'envisager d'utiliser des fonds publics à des activités de lutte contre ce changement. Sur cette base, il importe que les pays intègrent pleinement la problématique du changement climatique dans la procédure budgétaire, en consacrant une fraction du budget des allocations directes à des actions de lutte contre le changement climatique. Il est essentiel de prévoir des crédits budgétaires à cet effet pour augmenter l'échelle des mesures prises, assurer leur viabilité à terme et obtenir de meilleurs rendements sur les investissements réalisés. Cette démarche permet aussi de s'assurer que l'investissement dans le climat est conforme aux priorités du développement national et aux objectifs stratégiques du pays.

**Les concours budgétaires**

L'aide régionale et bilatérale au développement reçue par beaucoup de pays africains comprend des compléments financiers et un appui budgétaire aussi bien pour les investissements que pour les dépenses de fonctionnement. Dans certains pays cette assistance financière représente un pourcentage important du budget national. L'intégration de considérations relatives à la lutte contre le changement climatique dans la confection d'une aide publique au développement (APD) à l'épreuve du climat sera déterminante dans la structuration de l'appui financier à la lutte

contre le changement climatique s'agissant des investissements de renforcement de la résistance aux chocs climatiques. Cela est d'une importance particulière s'agissant des grands ouvrages d'équipement, de l'agriculture ou encore des systèmes hydrologiques. La lutte contre le changement climatique dans ces secteurs, où l'aide au développement augmente rapidement, pourrait être bénéfique pour les pays. En suivant cette démarche, il sera possible d'augmenter les fonds consacrés à la lutte contre le changement climatique dans plusieurs secteurs essentiels et de compléter le financement des actions menées face à ce changement.

## Sources internationales de financement

Certaines décisions prises par les conférences des Parties à la Convention-cadre ont le potentiel d'encourager la mise au point de formes novatrices de financement de la lutte contre le changement climatique ; l'Afrique devrait examiner et valoriser certaines de ces possibilités, notamment en vue d'actions appropriées d'atténuation des effets du changement climatique et pour soutenir des mécanismes extérieurs au marché. L'Afrique doit également trouver les moyens d'augmenter sa part dans les activités du mécanisme pour un développement propre et trouver sa place sur le marché des émissions de carbone.

## Secteur privé

Le secteur privé est déjà une source importante de financement de la lutte contre le changement climatique par l'intermédiaire des marchés financiers. À l'heure actuelle, on privilégie l'atténuation, mais il y a également des possibilités qui se dessinent au sujet de l'adaptation au changement climatique. Il y a, par exemple, des emprunts et des capitaux par le biais de prêts-projets directs et de lignes de crédit destinées aux institutions financières locales. Plusieurs pays africains mènent des initiatives pour la création de produits de microfinance et de microassurance destinés aux populations pauvres.

## Subventions et prêts concessionnels

Plusieurs banques multilatérales, et notamment les fonds d'investissement dans l'action climatique, commencent à accorder des prêts concessionnels dans le cadre de l'ensemble des subventions aux investissements de lutte contre le changement climatique. On pourrait faire valoir que les pays en développement africains ne devraient pas utiliser le mécanisme des prêts pour lutter contre le changement climatique, mais il y a cependant là une importante source de capitaux qu'il faut étudier et examiner plus avant.

## Adopter des approches synergiques pour cibler les fonds multilatéraux

Les capitaux affectés à la lutte contre le changement climatique visent surtout l'atténuation de ses effets et non pas des mesures d'adaptation, et ce déséquilibre ne changera sans doute pas car il a de nombreuses causes. L'Afrique doit donc officialiser une démarche synergique pour mobiliser des fonds de lutte contre le changement climatique dans l'optique d'activités à la fois d'adaptation et d'atténuation, en particulier pour le REDD+.

Par exemple, les mécanismes de sauvegarde actuellement en cours d'examen dans le cadre du REDD+ devraient prévoir des mesures visant l'adaptation.

## Taxe d'adaptation et systèmes d'émission d'obligations

Les industries extractives, qui sont un important moteur de croissance économique en Afrique, offrent des possibilités de financement novateur de la lutte contre le changement climatique par le canal des dispositifs d'exercice de la responsabilité sociale des entreprises. Comme dans la région des Caraïbes, l'Afrique devrait envisager d'établir un système d'émission d'obligations pour protéger sa croissance économique contre les catastrophes causées par le changement climatique. Elle devrait également envisager de lever une taxe d'adaptation sur l'énorme volume de ressources d'origine extractive qui quittent le continent africain pour aller se placer sur les marchés étrangers – non pas sous la forme de redevances, mais dans le cadre d'une responsabilité collective de lutter contre le changement climatique dans le continent africain.

La taxe carbone imposée aux compagnies aériennes utilisant l'espace aérien de l'Union européenne pourrait ne pas paraître séduisante aux pays en développement, mais elle est considérée comme d'importance vitale pour la lutte contre le changement climatique en Europe. Les États-Unis ont également institué une taxe sur la pollution et beaucoup d'autres régions du monde vont dans le même sens. Si l'Afrique devait pousser dans le sens de la levée d'une taxe d'adaptation imposée sur l'exportation de ses ressources naturelles (par exemple pour chaque arbre abattu dans le bassin du Congo ou pour chaque baril de pétrole exporté), ce serait un moyen de gagner l'appui international étant donné la reconnaissance très générale de l'extrême vulnérabilité du continent africain et de la nécessité où il est d'utiliser des ressources adéquates pour résoudre le problème.

## Tirer parti de la diaspora et des philanthropes africains

Les philanthropes africains et les membres de la diaspora devraient être sensibilisés à la question des changements climatiques. Cela est essentiel si l'on veut combler l'insuffisance de financement externe et assurer la pérennité de la réponse de l'Afrique au changement climatique. L'actuel manque de capacités et l'insuffisance de la formation des ressources humaines dans certains pays africains pourraient facilement être éliminés si l'on établissait des liens viables et fonctionnels avec la diaspora africaine, dont l'importance est déjà démontrée par le volume des transferts de salaires, qui constituent une part importante des devises que collectent les pays africains.

# À l'avenir, il faut optimiser l'efficacité du financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique

Le financement de la lutte contre le changement climatique est indispensable non seulement

pour éliminer les impacts de ce changement, mais aussi pour que l'Afrique reste bien sur son actuelle trajectoire de progrès et de croissance économique. Le changement climatique met à mal la capacité de résistance de l'Afrique et, pour cela, il est indispensable de financer la lutte contre ce changement. Les considérations suivantes sont à étudier et plusieurs mesures sont recommandées :

» Il faut démystifier le financement de la lutte contre le changement climatique afin de permettre aux entrepreneurs d'exploiter les possibilités d'activités économiques et de permettre aux différentes parties prenantes d'assumer la responsabilité d'un partage du fardeau. L'Afrique, qui possède à la fois un fardeau et des solutions, peut contribuer activement à la solution du problème au lieu d'être un bénéficiaire passif des fonds climatiques.

» L'actuel discours sur l'essor de l'Afrique peut susciter une plus grande confiance, qui mettra en valeur les capacités des Africains, leurs perspectives et les abondantes ressources humaines et naturelles du continent dans la gestion des risques.

» De plus en plus, il existe un état d'esprit et une volonté de sevrer le continent africain de son actuelle dépendance à l'égard des sources internationales de financement de la lutte contre le changement climatique telles que l'APD, l'investissement étranger direct, et les remplacer par une gestion réfléchie des ressources naturelles africaines. Par exemple, au Nigéria, les transporteurs de pétrole brut encouragent un investissement vert, propre à compenser l'empreinte carbone qu'ils laissent, tandis qu'une législation interdisant l'abattage d'arbres a amené une expansion des activités au titre du REDD+ dans l'État des Rivières. L'importance et la contribution actuelle de ces initiatives devraient être employées à changer l'échelle de l'action menée dans les autres pays africains.

» L'acheminement des fonds climatiques à des groupes d'usagers finals tels que les petits exploitants agricoles est d'importance critique si l'on veut réduire la vulnérabilité du secteur agricole qui emploie la plus grande partie de la main-d'œuvre africaine (environ 70 %) et représente une contribution de 30 % environ au PIB de la plupart des pays africains.

» Les jeunes doivent faire partie de la solution dans la lutte contre le changement climatique en Afrique. L'exploitation du dividende démographique offert à l'Afrique par sa jeunesse actuelle ouvre de vastes perspectives de valorisation de cet important groupe, dans l'intérêt de l'équité entre générations. Les jeunes ont un rôle important à jouer dans le changement d'échelle de la réponse donnée au changement climatique, ils sont donc un groupe auquel sont naturellement destinés les fonds de la lutte contre le changement climatique.

» Il est indispensable de changer l'image du secteur agricole pour attirer les jeunes et les inciter à chercher un emploi dans ce secteur, et ainsi aider à réduire le taux de chômage des jeunes qui est actuellement de l'ordre de 40 % dans la région. L'investissement de fonds destinés à la lutte contre le changement climatique dans la chaîne de valeur des

produits agricoles peut ouvrir de façon novatrice la voie à l'absorption des jeunes dans ce secteur, ce qui aurait l'avantage de réduire l'exode rural et même la fuite des cerveaux vers les pays industrialisés.

» La recherche a un important rôle à jouer dans la conception des réponses données au changement climatique. Il faut veiller à ce qu'elle soit bien au coeur des solutions envisagées. En utilisant une démarche d'ensemble, en particulier pour l'agriculture, il est possible d'élargir la réponse nécessaire au problème du changement climatique en s'intéressant à différents systèmes, et cela devrait donner des avantages multiples.

» Le secteur privé ne peut pas être le spectateur passif du financement de la lutte contre le changement climatique. Il est donc essentiel de repenser les possibilités que recèle le développement de partenariats public-privé en vue d'une participation optimale du secteur privé à la mobilisation des fonds de la lutte contre le changement climatique.

» La refonte du modèle d'activités économiques pour une réponse au changement climatique est indispensable en Afrique. Cela permettra de valoriser les synergies entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation. Dans la perspective du financement climatique à long terme, l'adaptation pour l'Afrique pourrait bien se trouver dans l'action d'atténuation des effets du changement climatique dans le continent. L'atténuation offre en effet de vastes possibilités de transition vers une économie verte, à mesure que l'Afrique se tourne vers l'exploitation des sources d'énergie renouvelables, une agriculture intelligente et d'autres formes de développement sobres en carbone.

» Pour mettre à profit le potentiel de mobilisation des fonds de la lutte contre le changement climatique en Afrique, il est indispensable de renforcer les capacités des Africains et de leurs institutions. Un partenariat avec des chercheurs et des universitaires peut améliorer notablement l'élaboration de propositions de subventions compétitives. Le public doit avoir une connaissance élémentaire des problèmes financiers afin de déterminer comment il sera possible de gérer les risques à l'aide des fonds de la lutte contre le changement climatique.

» Pour que les Africains comprennent mieux les différentes sources de financement de cette lutte, l'information est indispensable; et ils doivent connaître les modalités d'accès et les possibilités de formation pour être à même d'écrire des propositions bancables.

» Comme les fonds d'origine internationale sont de plus en plus imprévisibles, instables et incompatibles avec le programme de développement de l'Afrique, une idée fait des adeptes : celle de mettre en valeur le financement proprement africain de la lutte contre le changement climatique en ayant recours, par exemple, aux caisses de retraite, aux processus budgétaires nationaux, à la perception de taxes et l'émission d'obligations, de façon à ce que l'Afrique s'approprie effectivement sa réponse au changement climatique.

» La responsabilité sociale des grandes entreprises constitue une autre possibilité de financement d'origine intérieure ; cela a en outre l'avantage de développer les capacités d'entreprenariat social des jeunes.

# CHAPITRE 6

# NOUVELLES FORMES DE PARTENARIATS ET SOURCES INNOVANTES DE FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE

*Steven Karingi, Daniel Tanoe, Giovanni Valensisi, et David Luke*

# Introduction

Depuis la fin des années 90, nombre de pays africains ont enregistré une forte croissance économique et plusieurs pays continuent de bénéficier d'une croissance accélérée. Entre 1995 et 2012, le produit intérieur brut (PIB) du continent a doublé en termes réels, passant de 656 milliards de dollars des États-Unis à 1 369 milliards de dollars en 2005, tandis que le PIB par habitant a augmenté de 40 %, passant de 917 dollars à 1 265 dollars, aux prix et au taux de change de 2005[29]. Malgré cette performance remarquable, un certain nombre de difficultés continuent d'entraver la transformation de l'Afrique.

La croissance repose en grande partie sur l'expansion soutenue des industries extractives et du secteur des services et a, à quelques notables exceptions près, largement contourné les secteurs agricole et manufacturier (CUA et CEA, 2013). De fait, entre 1995 et 2012, 38 pays africains ont connu une désindustrialisation prématurée, comme en témoigne la baisse de la valeur ajoutée du secteur manufacturier. Pendant ce temps, on a assisté à une croissance rapide des recettes d'exportation, due principalement à l'effet prix, qui a eu pour conséquence que nombre d'économies africaines sont devenues encore plus dépendantes de l'exportation de produits primaires (Ofa et al. ; 2012). Il s'en est suivi que, pour beaucoup de demandeurs d'emploi en dehors du secteur agricole, il était devenu plus difficile de trouver un travail permettant d'échapper à la pauvreté extrême. C'est pourquoi la transformation structurelle et la croissance soutenue et sans exclusive doivent être au cœur de la Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015[30].

En principe, une croissance soutenue et des facteurs fondamentaux améliorés devraient permettre de mobiliser davantage de ressources intérieures. Or, la part de l'investissement dans le PIB n'a que légèrement augmenté (passant de 17 % en 2000 à 21 % en 2012).La mobilisation de fonds pour le développement restera pour la région un enjeu crucial à moyen terme, au regard surtout des retards qu'accuse la région dans les domaines technologique et infrastructure[31]. Des données de la comptabilité nationale montrent que la croissance accélérée de l'Afrique s'est accompagnée d'une dépendance accrue vis-à-vis de l'épargne étrangère pour le financement des investissements, dépendance qui a creusé le déficit financier dans la région en le portant à près de 40 milliards de dollars[32]. Le financement externe s'est avéré encore plus crucial, voire à 100 milliards de dollars dans les pays non

29 Données provenant de la base statistique de la CNUCED consultée le 18 juin 2014.

30 Dans le même esprit Valensisi et Gauci (2013) montrent sur la base de valeurs historiques des élasticités de l'emploi par rapport à la croissance, que même si le taux de croissance de 7 % prévu par le Programme d'action d'Istanbul était atteint, « un certain nombre de pays les moins avancés ne seraient pas en mesure d'employer de façon productive tout ceux qui arrivent sur le marché du travail, si leur modèle de croissance ne cherche pas à diversifier l'économie dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre ».

31 Par exemple, Foster et al. (2010), estime que même si l'on tient compte des gains potentiels d'efficacité, le besoin de financement pour l'infrastructure, en Afrique, atteindra 31 milliards de dollars par an, principalement dans le secteur de l'électricité.

32 Le besoin de financement est défini comme la différence entre la formation brute de capital fixe et l'épargne brute intérieure.

# Figure 6.1 Déficit de ressources en Afrique

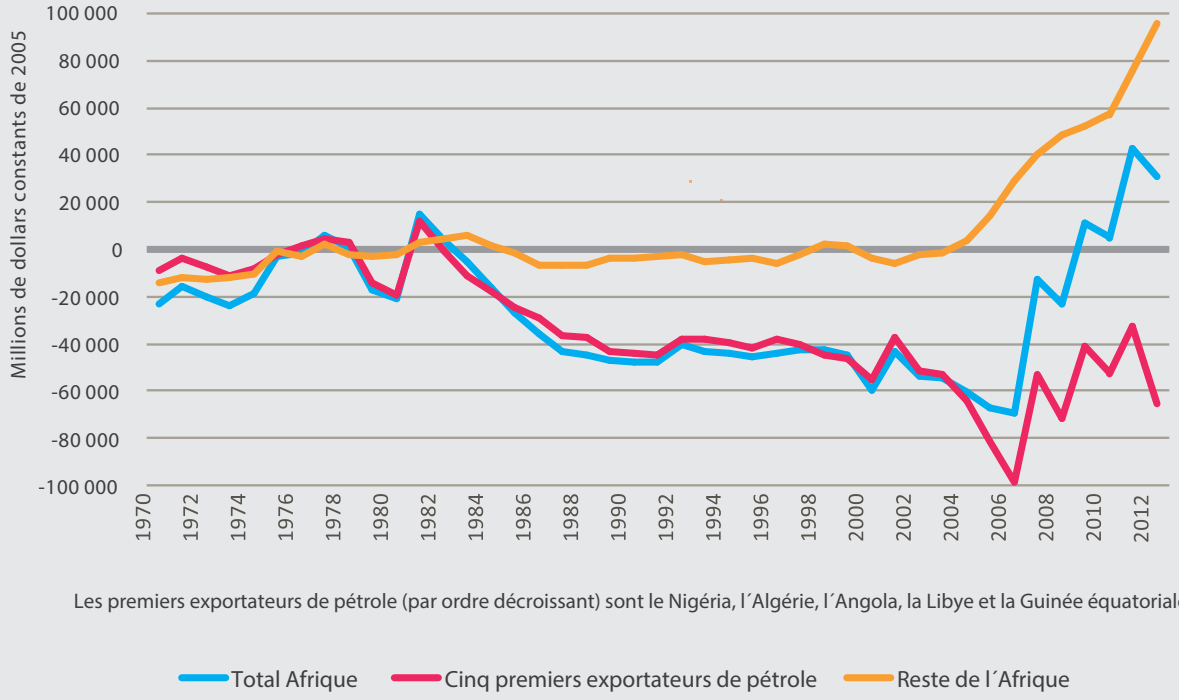


Source: UNCTADstat

exportateurs de pétrole (voir le graphique 14 ci-dessous).

Dans ce contexte, afin de financer la transformation de l'Afrique, il faudra des mécanismes innovants de financement du développement et des efforts considérables pour mobiliser des fonds supplémentaires à partir des sources de financement existantes (DESA, 2012). Il faudra à cet effet « renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux », comme cela a été reconnu dans la Position africaine commune sur le Programme de développement pour l'après 2015 (CUA, 2014). Les sections suivantes s'étendent davantage sur ce point, en soulignant certains éléments clés de ces partenariats de développement renouvelés.

## Enseignements tirés du suivi du huitième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir, la mise en place du partenariat mondial pour le développement

Les nouvelles formes de partenariat international devraient s'appuyer sur les enseignements tirés, notamment le fait que, s'ils ont pu mobiliser la communauté internationale autour d'objectifs de développement mesurables et assortis de délais, nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement ont peu de chances d'être atteints d'ici à 2015. En s'efforçant de repenser les partenariats pour le développement et de mobiliser des ressources financières suffisantes, les acteurs doivent chercher à remédier aux trois obstacles suivants qui continuent d'entraver le développement, à savoir :

» L'incapacité de la logique traditionnelle de la relation donateurs/bénéficiaires de promouvoir la responsabilité mutuelle, de permettre une prise en charge véritable du programme de développement, et de tenir les promesses concernant l'OMD 8, s'agissant en particulier de la cible consistant à porter l'aide publique au développement (APD) à 0,7 % du produit national brut[33] ;

» Des déséquilibres persistants dans les systèmes financiers actuels et le commerce multilatéral : le Cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales est dans l'impasse et, à la notable exception près de l'allégement de la dette, les progrès dans le domaine financier demeurent limités ;

» L'inaptitude des partenariats existants à relever les défis mondiaux, notamment ceux liés aux changements climatiques et à l'instabilité financière, soulignant combien il est important de soutenir le principe de responsabilités communes mais différenciées.

33 Malgré une augmentation appréciable du volume de l'aide au cours des 10 dernières années, la plupart des donateurs ne sont pas parvenus à atteindre l'objectif de 0,7 %, dont entre 0,15 % et 0,25 % en faveur des pays les moins avancés, non plus que les engagements pris au sommet du G8 à Gleneagles à l'égard de l'Afrique. En fait en 2011, les engagements d'aide des pays membres du Comité d'aide au développement ne représentaient que 0,31 % de leur revenu national brut total et cinq membres du Comité seulement ont déjà atteint l'objectif de 0,7 % : le Danemark, Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède. De même durant la même année, l'aide publique au développement fournie par les pays donateurs du CAD aux pays les moins avancés a représenté 0,11 % de leur propre Produit intérieur brut, et seuls la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède ont atteint l'objectif de 0,15 à 0,20 % (Nations Unies, 2012).

## S'adapter aux changements sur le terrain

Les nouveaux partenariats doivent chercher à résoudre les problèmes susmentionnés et permettre de faire face aux nouvelles tendances de l'économie mondiale.

En premier lieu, les nouveaux partenariats doivent être compatibles avec le rééquilibrage géopolitique et économique en cours en faveur des pays en développement. Dans ce sens, une réforme équitable, axée sur le développement, du commerce multilatéral et de l'architecture du système financier justifie que l'on porte une attention plus grande à la dimension du développement, et qu'on accorde au monde en développement le moyen de s'exprimer plus nettement ( par exemple en réglant la question persistante du partage des voix et des quotas au Fonds monétaire international). En même temps, il est indispensable de tenir compte de la pertinence systémique des relations économiques Sud Sud non seulement au niveau multilatéral mais aussi de façon à mettre en valeur à long terme les possibilités nouvelles qui se dessinent et d'éviter les difficultés qui pourraient résulter de ces tendances nouvelles. Dans le cas de l'Afrique, par exemple, les pays en développement représentent désormais pas moins de 43 % des exportations du continent et 50 % de ses importations, alors que ces chiffres étaient respectivement de 26 % et de 33 % il y a 15 ans seulement[34]. Le Brésil, la Chine et l'Inde sont les exemples les plus remarquables à cet égard, mais ce ne sont pas les seuls. Les relations commerciales de l'Afrique et ses investissements dans des pays tels que la Turquie, la Corée du Sud, l'Arabie Saoudite, la Malaisie et l'Indonésie se sont également intensifiés à un rythme rapide au cours des 10 dernières années.

Les conséquences de l'intensification du commerce Sud-Sud sur le programme de transformation de l'Afrique ont jusqu'à présent été mitigées (CEA 2013 et CNUCED 2010 et 2011, entre autres). Les économies africaines ont bénéficié de l'essor de la demande internationale pour les exportations et de la plus grande disponibilité des importations de produits manufacturés bon marché. En outre, le dynamisme de nombreuses économies du Sud, en particulier vis-à-vis de la stagnation séculaire des pays développés, pourrait dans une certaine mesure servir de tremplin à l'Afrique pour favoriser la transformation structurelle. Cependant, de nombreux pays africains sont également confrontés à une concurrence accrue dans le secteur de la fabrication exigeante en main-d'œuvre, et courent le risque de voir perdurer leur dépendance à l'égard des produits de base par la nouvelle division internationale du travail. À cet égard, par exemple, il est navrant de constater qu'en 2010-2012, les combustibles représentaient la moitié des exportations de l'Afrique vers les économies en développement (133 milliards de dollars É.-U. sur un total de 259 milliards de dollars É.-U.). Inversement, même si les exportations de produits manufacturés vers les marchés du Sud ont augmenté de façon remarquable d'une

34 Les estimations ont été établies grâce aux statistiques de la CNUCED dont la base de données a été consultée le 20 juin 2014 ; elles portent sur des moyennes sur trois ans pour les périodes 1995-1997 et 2010-2012.

# Figure 6.2 Exportations de l'Afrique à destination des pays développés et des pays en voie de développement, par produit principal

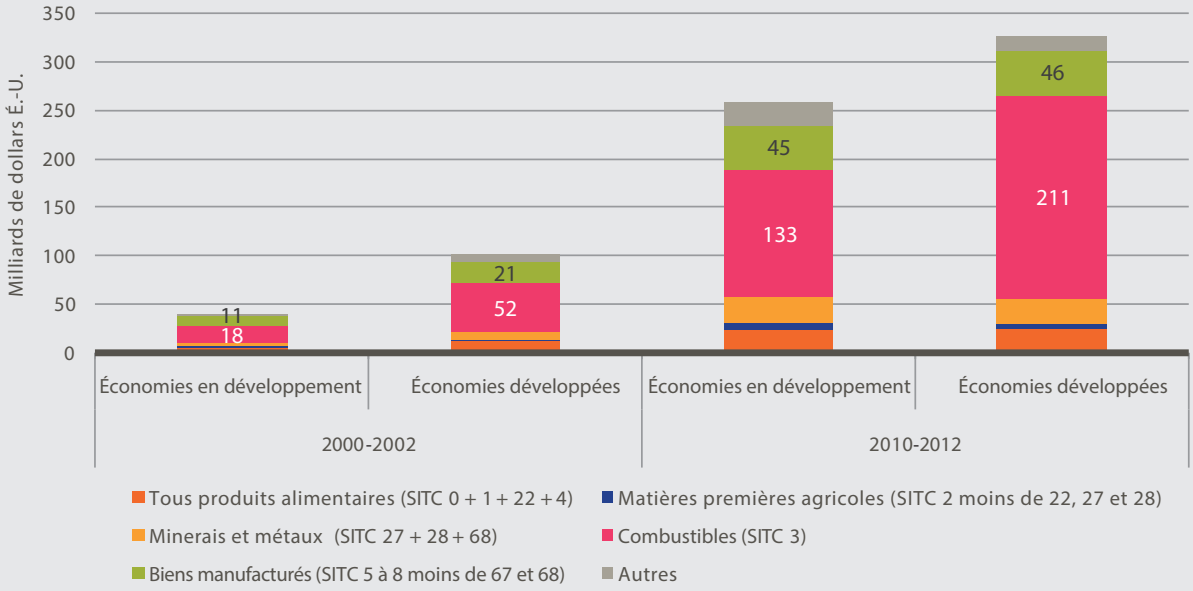


Source: UNCTADstat

moyenne de 11 milliards de dollars entre 2000 et 2002, à 45 milliards de dollars 10 ans plus tard, en termes relatifs, leur poids sur le total des exportations de l'Afrique vers les pays en voie de développement a diminué de 10 % (voir figure 6.2). Ces chiffres révèlent que, jusqu'ici, le boom du commerce de l'Afrique avec les partenaires du Sud n'a stimulé que faiblement la diversification économique, et qu'en termes de schéma de spécialisation, n'est que légèrement plus diversifié que le commerce de l'Afrique avec les économies développées. Pourtant, on pourrait faire valoir qu'il reste encore un énorme potentiel inexploité qui permettrait à l'Afrique d'intéresser stratégiquement des partenaires commerciaux du Sud d'une manière qui soit plus propice à la transformation structurelle, en fuyant le prétendu « piège des matières premières », et en évitant tout « nivellement par le bas » pour attirer l'investissement étranger.

Deuxièmement, les nouveaux partenariats pour le développement doivent également s'attacher à faire en sorte que l'intégration régionale en Afrique accélère le développement. S'il ne dépasse pas encore 10 à 12 % environ des exportations officiellement enregistrées, le commerce intra-africain est nettement plus diversifié que les exportations du continent vers le reste du monde les biens manufacturés, en particulier, représentaient 40 % du total du commerce intra-africain de marchandises en 2010-2012, mais seulement 13 % du commerce de l'Afrique avec le reste du monde[35] (voir figure 6.2). Cela étant, le commerce régional intra-industriel et de produits intermédiaires reste encore limité, ce qui donne à penser que les réseaux régionaux de production sont encore faibles. Les économies africaines importent jusqu'à 88 pour cent de leurs produits intermédiaires de l'extérieur du continent, situation qui est en contraste radical avec les économies d'Asie de l'Est, qui ont donné lieu à un commerce intrarégional dynamique de produits intermédiaires.

Au-delà du commerce intra-africain, la portée des initiatives de transformation régionales est tout aussi évidente en ce qui concerne diverses autres questions telles que les investissements d'infrastructure, le développement de corridors, et la coopération transfrontalière dans le cadre de la mobilisation du financement pour le développement. Les stratégies régionales et la coordination étroite des politiques peuvent également jouer un rôle prometteur dans l'établissement de partenariats stratégiques avec certains grands pays en développement qui ont généralement mis en place une stratégie continentale vers l'Afrique.

Troisièmement, les nouveaux partenariats doivent aussi tenir compte de la complexité croissante du « financement du développement ». De nouveaux acteurs sont apparus, outre les donateurs traditionnels, notamment des partenaires de développement du Sud et des fondations philanthropiques privées, et des modalités d'aide novatrices sont désormais utilisées, dont des mécanismes de conversion de la dette, qui permettent d'amortir partiellement l'actuelle baisse de l'aide publique au développement traditionnelle (ONU, 2013), due au fait que les pays donateurs traditionnels

35 En d'autres termes, un tiers des produits manufacturés exportés par l'Afrique sont vendus dans le continent même.

subissent de plus en plus de pressions pour réduire leurs budgets d'aide et optimiser le rapport coût-avantage de leurs interventions. Au-delà de la disponibilité des flux officiels, le nouveau paysage de financement du développement permet d'exploiter les synergies et les complémentarités entre différents acteurs. Les partenariats entre les pays de l'hémisphère Sud se distinguent par des caractéristiques et des modalités particulières par rapport aux partenariats traditionnels avec les pays développés. Cela ouvre un champ très large à l'exploitation stratégique des complémentarités entre la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. Pourtant, ce champ reste largement inexploité. Par exemple, on constate que, si les donateurs traditionnels ont encore tendance à attribuer la majeure partie de leur budget d'aide aux secteurs sociaux, les partenaires de développement du Sud se concentrent plutôt sur les services d'infrastructures et les secteurs productifs.

Quatrièmement, dans l'esprit du principe des responsabilités communes mais différenciées de la Déclaration de Rio, les nouveaux partenariats devraient favoriser la gestion durable du patrimoine mondial, préserver l'environnement et les écosystèmes terrestres et marins, promouvoir la santé mondiale, renforcer la paix et la sécurité, et soutenir des systèmes financiers et commerciaux multilatéraux justes, prévisibles, non discriminatoires et réglementés (cf. CUA, 2014). Dans la perspective du programme de développement de l'après-2015, les nouveaux partenariats devraient aussi être à même de relever les nouveaux enjeux en matière de développement, qui n'occupaient pas une place prééminente il ya quinze ans lorsque le cadre des OMD avait été conçu. Parmi ces nouveaux enjeux, on mentionnera, à titre d'exemple, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la prévention des catastrophes naturelles, et la financiarisation des prix des matières premières et de la volatilité connexe.

## Nouveaux partenariats et priorités de l'Afrique

En élaborant les points précédents, cette dernière section met en lumière certains des principaux domaines d'intérêt pour l'Afrique, où des partenariats renouvelés pourraient offrir de belles perspectives en termes d'appui au programme de transformation du continent. Par souci de clarté, les domaines prioritaires sont regroupés en trois thèmes principaux : le commerce, la coopération Sud-Sud, et les nouveaux partenariats pour le financement du développement.

En commençant par le domaine commercial, l'intégration régionale mérite certainement une place centrale dans le programme de transformation de l'Afrique, et cette reconnaissance devrait aussi façonner le positionnement stratégique de l'Afrique vis-à-vis des négociations bilatérales et multilatérales qui se tiennent en dehors du continent. La création de la zone continentale de libre-échange, conformément aux décisions prises par l'Union africaine en janvier 2012, permettrait de doubler le volume du commerce intra-africain et favoriserait l'émergence de réseaux d'échanges plus complexes (Mevel et Karingi,

# Figure 6.3 Composition des exportations africaines par destination ; 2010-2012

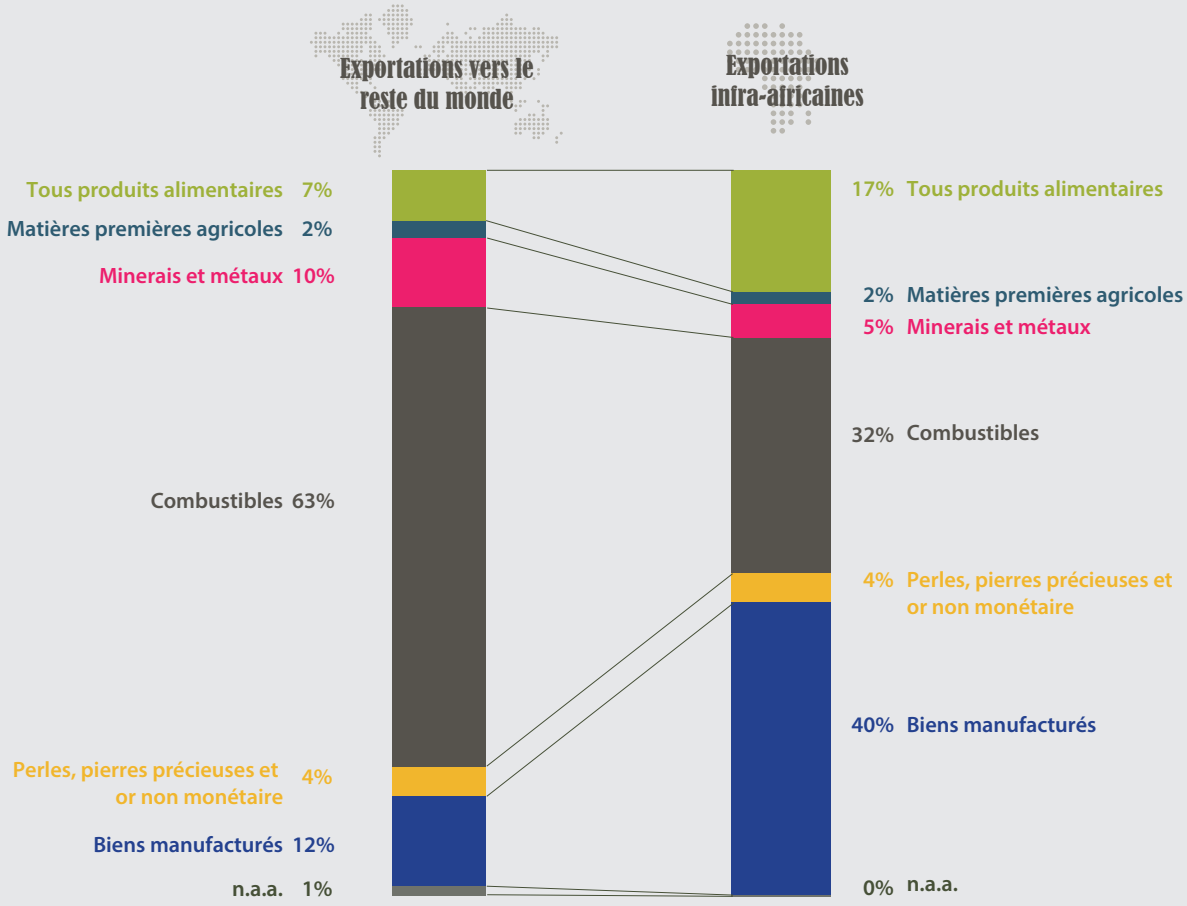


Source : CEA et CUA (2014).

2012). La promotion de l'intégration régionale devrait par conséquent constituer l'une des principales priorités politiques à moyen terme. Cela impliquerait l'examen de diverses questions politiques et institutionnelles, allant de la réduction des tarifs à la réduction des obstacles techniques et administratifs au commerce, en œuvrant non seulement au niveau de chaque communauté économique régionale, mais aussi – et peut-être plus encore – dans chacune d'entre elles (Valensisi, Lisinge et Karingi, 2014).

Au-delà du marché régional, la hausse soutenue des coûts salariaux dans certaines des puissances manufacturières mondiales (notamment la Chine) pourrait favoriser l'industrialisation et la diversification économique en Afrique et créer ainsi des emplois productifs pour une main d'œuvre africaine en expansion, appuyant de ce fait l'industrialisation et diversifiant le schéma de spécialisation du continent. D'un autre côté, la demande croissante des pays émergents en ressources naturelles africaines risque de renforcer la dépendance du continent vis-à-vis des exportations de produits primaires, surtout si les pays développés n'offrent pas de marché dynamique pour les autres produits africains. C'est pour ces raisons qu'il faut mobiliser les partenaires du Sud d'une manière plus stratégique, en s'assurant que les relations commerciales Sud-Sud contribuent à créer de la valeur ajoutée et à promouvoir l'émergence de chaînes de valeur régionales.

S'agissant de la coopération Sud-Sud, l'émergence de nouveaux donateurs et de modalités novatrices d'aide permet de dépasser la dichotomie traditionnelle donateur-bénéficiaire et de se centrer plutôt sur l'exploitation des synergies entre les partenaires aux niveaux national, régional et mondial, en vue de mobiliser des investissements en faveur d'initiatives diverses. L'amélioration des dispositions infrastructurelles de l'Afrique est un domaine dans lequel cet aspect pourrait être extrêmement prometteur, compte tenu également de la taille des investissements sous-jacents. À cet égard, les pays africains doivent s'approprier pleinement le programme de développement des infrastructures du continent, tel que précisé dans le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), et renforcer leur coordination au niveau régional et avec les donateurs. Ils devraient exploiter stratégiquement les complémentarités et les avantages comparatifs et distincts qu'offrent les donateurs. La coopération Sud-Sud peut, en outre, aider les pays à définir des positions et des intérêts communs sur la gestion du patrimoine mondial et les réformes du système financier et du système commercial multilatéral. Comme il est apparu évident durant la Neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce tenue à Bali, et vu la réussite qu'a connue l'Inde concernant la décision sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, l'émergence d'un monde multipolaire accroît les possibilités de créer des coalitions Sud-Sud et d'établir un système commercial multilatéral et financier plus équitable.

S'agissant des nouveaux partenariats dans le domaine du financement du développement, trois domaines d'importance particulière sont mentionnés ci-dessous, mais la liste est loin

d'être exhaustive. Tout d'abord, des analyses récentes ont mis en évidence la façon dont les coûts anormalement élevés des services officiels de transfert d'argent privent l'Afrique de fonds dont elle a tant besoin pour financer la consommation et les investissements dans le capital physique et humain. En effet, d'après la Banque mondiale, les pays d'Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest auraient pu, en 2010, recevoir 6 milliards de dollars d'envois de fonds supplémentaires si les coûts des transferts d'argent vers ces pays correspondaient à la moyenne mondiale (Ratha et al. 2011). Compte tenu de la pertinence de la migration Sud-Sud et des flux d'envois de fonds en Afrique, la coopération est évidemment nécessaire en vue d'accroître l'utilisation des canaux formels d'envoi de fonds (on estime à plus de 50 % la part des envois de fonds vers la région qui empruntent des canaux informels) et réduire les coûts associés. De même, les pays africains peuvent bénéficier des initiatives de coopération qui visent à mobiliser les envois de fonds à des fins d'investissement, au moyen d'instruments novateurs tels que les émissions d'obligations visant la diaspora.

Deuxièmement, vu la petite taille de la plupart des marchés financiers africains et les coûts élevés liés à la mise en place de mécanismes solides de régulation et de surveillance, des pôles financiers régionaux et sous-régionaux pourraient être établis afin de créer des marchés financiers dynamiques et bien réglementés qui pourraient, entre autres fonctions, émettre des titres de créance libellés en monnaies locales. C'est dans cet esprit que la Banque africaine de développement appuie déjà l'émission d'obligations libellées en monnaie locale sur le marché boursier ougandais et envisage de faire de même au Kenya, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie (Mugwe, 2012).

Troisièmement, des études récentes ont révélé l'ampleur des flux financiers illicites privant l'Afrique des ressources financières bien nécessaires, ainsi que d'un certain nombre de lacunes et d'insuffisances qui font obstacle à la collecte efficace des revenus. Dans cette optique, la Commission économique pour l'Afrique estime que les flux financiers illicites pourraient atteindre 50 milliards de dollars par an au cours de la dernière décennie, la mauvaise évaluation du commerce ayant compté pour une large part de ceux-ci. Dans ce contexte, la coopération internationale, tant au niveau régional que mondial, dans des domaines tels que les fausses factures commerciales, la contrebande et les flux financiers illicites, pourrait apporter des améliorations considérables en termes de mobilisation des ressources intérieures.

## Conclusions

Dans la conjoncture actuelle, lors des débats tenus sur le programme de développement de l'après-2015, le Neuvième Forum pour le développement de l'Afrique a témoigné du vaste consensus que suscite la nécessité de renouveler le partenariat mondial pour le développement dans la région. Malgré quelques réussites encourageantes, les objectifs du Millénaire pour le développement sont loin d'être achevés. L'échec du partenariat mondial actuel pour le développement, qui avait pour objectif de

redresser les déséquilibres manifestes dans le système commercial et financier international, a été déploré en avançant le fait que, trop souvent, les partenariats conclus par les pays africains pivotent autour des intérêts d'un tiers. En outre, la croissance encourageante qu'a connue l'Afrique au cours de la dernière décennie n'est guère parvenue à générer suffisamment d'emplois et à engendrer la transformation structurelle, ce qui représente à bien des égards la poursuite d'une dynamique « centre-périphérie »rappelant l'époque coloniale. Ce qui, à son tour, a donné naissance à un modèle de croissance qui n'était pas suffisamment inclusif et qui n'a pas pris en compte les intérêts et les priorités stratégiques de l'Afrique en matière de développement.

Dans ce contexte, l'appel à une renaissance africaine qui soit capable de favoriser la création d'un continent prospère et intégré reflète l'urgence d'insérer l'Afrique stratégiquement dans la reconfiguration économique et géopolitique mondiale déclenchée par « l'émergence du Sud ». Il conviendra, pour ce faire, d'identifier les partenariats qui responsabiliseraient authentiquement les Africains et « décoloniseraient leur mentalité ». Les dirigeants et les décideurs africains sont appelés à tirer profit de cette occasion historique et à orienter le continent vers une voie de développement durable. En vue de favoriser la transformation structurelle du continent, trois principales orientations politiques ont vu le jour.

Tout d'abord, en profitant de la longue période de croissance rapide, les pays africains devraient intensifier leurs efforts de mobilisation des ressources au niveau national, en éliminant les lacunes fiscales, en bloquant les flux financiers illicites, en élargissant l'assiette fiscale, et en améliorant l'efficacité du système de perception des impôts. La reconnaissance du fait que la mobilisation des ressources intérieures devrait jouer un rôle fondamental dans la recherche de fonds pour le développement n'est pas seulement une réaction à la lassitude qui semble s'installer chez les partenaires traditionnels. Cette étape constitue un maillon essentiel

pour promouvoir la responsabilisation, mettre fin à la dépendance à l'égard de l'aide, et revendiquer la pleine propriété du programme de développement de l'Afrique. Alors que la transition du recours à l'aide vers la mobilisation des ressources peut prendre un certain temps, les décideurs peuvent déjà jouer un rôle plus proactif dans la coordination de l'action des bailleurs et l'exploitation de nouvelles sources de financement du développement (émissions d'obligations visant la diaspora, capital privé et investissement d'impact).

En deuxième lieu, les décideurs africains devraient renouveler leurs efforts pour faire avancer le programme d'intégration régionale, en éliminant les obstacles tarifaires et non tarifaires qui continuent de fragmenter le marché régional, et en mettant à disposition des infrastructures adéquates pour assurer la viabilité de cette intégration. Comme le montre l'expérience des pays de l'Asie de l'Est, l'exploitation du marché régional pour réaliser des économies d'échelle et l'apprentissage par la pratique doivent être considérés comme une priorité stratégique car ils appuieront la transformation structurelle et pourront favoriser l'émergence de chaînes de valeur régionales. En outre, la réalisation d'un plus grand degré d'intégration régionale se traduira également par une position de négociation plus forte vis-à-vis d'autres partenaires et investisseurs potentiels.

Troisièmement, les pays africains devraient exprimer clairement leur intérêt et faire participer stratégiquement les partenaires du Sud en vue de favoriser la transformation structurelle, en fuyant le prétendu « piège des matières premières » et en évitant tout « nivellement par le bas » pour attirer l'investissement étranger. En outre, les caractéristiques et les modalités d'exploitation distinctes des partenariats du Sud ouvrent la voie à l'exploitation des complémentarités existant entre la coopération Sud-Sud et Nord-Sud, et du vaste réseau de partenaires potentiels du Sud.

# CHAPITRE 7

# CONCLUSION

*Abdalla Hamdok et Francis Ikome*

On s'accorde de plus en plus à penser que la mobilisation de ressources intérieures est essentielle pour créer et soutenir une croissance économique inclusive et durable sur le continent africain. Les analyses présentées dans cet ouvrage démontrent que malgré une amélioration considérable au niveau de la perception des impôts sur le continent lors de la dernière décennie, des problèmes majeurs subsistent dans de nombreux domaines tels que :

- La mise en place d'institutions publiques solides et efficaces, indispensables pour libérer le potentiel de mobilisation de ressources intérieures et à toute transformation structurelle sur le continent ;
- L'impérieuse nécessité d'élargir l'assiette fiscale, de renforcer son administration ainsi que sa durabilité, et de promouvoir sa légitimité en associant l'imposition à une prestation de services efficace ;
- Le besoin pressant de repenser cette dépendance de l'Afrique sur l'exportation de ressources naturelles, qui sont souvent sous-évaluées et pas assez imposées, comme en témoigne le fait que seul 3 à 5 % des redevances versées sont perçues par les pays ;
- Le volume croissant des flux financiers illicites qui prive les pays africains de ressources tant nécessaires à leur développement socioéconomique et leur transformation structurelle ;
- Les problématiques associées à la capacité limitée des pays africains à négocier des accords avec de grandes sociétés étrangères de l'industrie extractive ou autre, instaurant des conditions défavorables qui non seulement ne permettent pas à ces pays de mobiliser les recettes de leurs activités économiques, mais favorisent aussi les fraudes fiscales.

Les chapitres de cet ouvrage présentent également les opportunités et approches politiques dont peuvent se servir les pays africains pour exploiter au mieux son énorme potentiel de mobilisation de ressources intérieures. On y étudie de quelle manière l'approfondissement des marchés financiers pourrait améliorer la diversification et l'accès à des produits financiers, incluant l'utilisation de méthodes novatrices telles que le capital investissement, l'investissement d'impact, la microfinance et le financement de la lutte contre les changements climatiques qui, sur fond de valeurs éthiques, pourraient améliorer l'accès au financement pour les personnes qui n'ont pas actuellement de compte en banque. Y est également abordée la manière dont les avancées technologiques pourraient aider les pays à vulgariser l'accès aux services financiers en éliminant les barrières géographiques, en réduisant les coûts et en améliorant l'accès, surtout pour ceux qui ne bénéficient pas de services bancaires. Autre aspect qui fait l'objet d'une analyse critique, la capacité de la coopération et de l'harmonisation fiscale au niveau régional à renforcer les positions lors des négociations avec des plates-formes mondiales, et à réduire le coût d'obtention des informations pertinentes au suivi et à l'exécution du paiement des impôts, en particulier pour les sociétés multinationales transfrontalières. Les bénéfices éventuels d'une amélioration au niveau des capacités nationales, particulièrement en termes d'identification et

d'application d'une assiette fiscale nationale diversifiée, de renforcement des liens entre les secteurs formel et informel et de consolidation de la viabilité fiscale et des liens visibles et concrets entre les impôts et la prestation de services publics, ont également été étudiés. On y souligne également que l'intégration régionale a un rôle prioritaire à jouer dans l'instauration d'une meilleure gouvernance et de réformes gouvernementales, et dans la mise en place de législations capables de créer un climat de confiance pour les investisseurs. La capacité de l'intégration régionale à réduire les coûts et améliorer l'efficacité de la mobilisation de capitaux, notamment à travers les marchés boursiers de la région et les licences permettant les échanges entre pays, est aussi évoquée.

D'autres opportunités de mobilisation de ressources intérieures mentionnées dans l'ouvrage incluent :

- L'exploration d'activités bancaires novatrices, dont le microfinancement.
- Les applications informatiques y compris les applications sur mobiles pour accroître le niveau des investissements et l'accès des consommateurs à faibles revenus aux produits et services financiers.
- Compte tenu de l'importance des montants versés au continent, les pays africains sont rapidement en train de se pencher sur la manière dont ces fonds peuvent être mobilisés et orientés vers des investissements productifs. Une des méthodes mises en œuvre est « l'obligation diaspora » mais bien que prometteuse, elle doit être considérée avec prudence en raison de questions de crédibilité, du niveau des rendements d'investissements attendu, de l'ignorance et du manque de compréhension des mécanismes financiers des investisseurs de la diaspora. Le démarrage en douceur peut être la solution pour reproduire l'utilisation des obligations diaspora à échelle raisonnable, surtout pour les nouveaux émetteurs. Le secteur privé devrait également être encouragé à utiliser cet outil. Le renforcement de la concurrence peuet diminuer le coût des transferts.
- La limitation des flux financiers illicites constitue une autre avenue de mobilisation de ressources intérieures pour le développement de l'Afrique non explorée.

Plusieurs dimensions, sources et impacts de ces flux financiers illicites provenant d'Afrique sont analysés dans l'ouvrage ; y compris les stratégies qui permettraient d'y mettre un terme et de réorienter ces montants importants de ressources vers la transformation et le développement économiques du continent. Les auteurs de l'ouvrage affirment que les énormes quantités de ressources qui quittent le continent à travers des flux financiers illicites, s'établissant en moyenne à non moins de 50 milliards de dollars au cours de la dernière décennie seulement, influent de manière négative sur l'épargne et l'investissement intérieurs, vidant les réserves de monnaies fortes, réduisant les montants d'impôts prélevés et, par conséquent, compromettant les initiatives de transformation structurelle de l'Afrique. Le plaidoyer est fait pour davantage de transparence dans le processus de déclaration des revenus et une amélioration au niveau

des paiements de sociétés multinationales, un renforcement des réglementations associées aux paradis fiscaux et juridictions opaques et une consolidation des efforts pour combattre le blanchiment d'argent, afin d'extraire des ressources financières qui pourraient être consacrées à la lutte contre la pauvreté ou des activités de croissance économique.

Ils soutiennent également que le problème des flux financiers illicites, incluant la dynamique qui les anime, est très technique et complexe et qu'une expertise technique vaste et pointue est nécessaire pour le résoudre. Selon les conclusions de l'ouvrage, il est indispensable que l'Afrique acquière et renforce son expertise dans certains domaines tels que les codes d'impôt (afin de mieux négocier les allégements avec les sociétés), les pouvoirs judiciaires, les prévisions d'inflation (par exemple pour déterminer la valeur des ressources naturelles), et l'expertise d'assurance. Les pays africains sont exhortés à être plus prudents lors des signatures de traités bilatéraux d'investissement et de conventions de non-double imposition, lesquels pourraient parfois leur être dommageables, et à toujours adjoindre des experts pertinents et compétents aux négociations internationales importantes, notamment en mettant en commun l'expertise continentale.

L'ouvrage présente un certain nombre de révélations ainsi qu'une série de mesures politiques susceptibles d'enrayer ces courants de flux financiers illicites, dont voici un condensé :

» Les flux financiers illicites ont des conséquences politiques et sapent notamment les structures étatiques et de gouvernance. Ils peuvent également être une source de financement du terrorisme et servir à porter atteinte à la sécurité. Il est donc important de renforcer les États et les institutions publiques du continent et d'instaurer la bonne gouvernance ainsi que des mesures de lutte contre la corruption pour régler ce problème de flux financiers illicites. Il est recommandé, par exemple, que les cellules de renseignement financier soient indépendantes du gouvernement pour les préserver de toute corruption et ingérence.

» Il est impératif d'améliorer la cohérence institutionnelle, de promouvoir le dialogue politique et de créer des réseaux professionnels de praticiens pour le partage d'expériences opérationnelles. La coopération internationale est essentielle à la lutte contre les flux financiers illicites, avec des partenaires sur le continent et hors du continent. Les difficultés économiques et les compressions budgétaires auxquelles sont confrontés de nombreux pays développés créent une occasion historique de collaboration internationale accrue dans le but de réprimer les flux financiers illicites. Dans le même ordre d'idées, l'Afrique doit trouver le moyen de se faire entendre par les dispositifs mondiaux associés aux flux financiers illicites tels que le projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de l'Organisations de coopération et de développement économiques (OCDE) ou le Comité de l'ONU sur le commerce et la fiscalité. La coopération régionale est indispensable pour éviter une « spirale infernale » et parvenir à un équilibre entre attirer des investissements étrangers et

sacrifier un contrôle efficace sur les sociétés multinationales.

» La majorité des flux financiers illicites sont le résultat de sociétés qui exploitent des lacunes juridiques sans pour autant enfreindre la loi. C'est pour cette raison, entre autres, qu'il est nécessaire de développer un cadre juridique solide, clair et transparent. Il faut aussi apprendre des bonnes pratiques et examiner les approches qui ont fonctionné en Afrique dans le passé et exploiter cette connaissance pour créer une solution adaptée au continent. L'interdiction des sociétés dont l'implication dans des affaires de corruption liées aux marchés publics et autres est avérée, peut permettre de combattre la corruption. De même que l'établissement d'un registre national de pourvoyeurs de flux financiers illicites qui serait disponible aux agents publics travaillant dans les institutions pertinentes. En outre, il faut informer le grand public, de manière claire et simple et sans doute dans les langues autochtones, sur les flux financiers illicites. Les sanctions associées aux flux financiers illicites doivent également être publiées afin de sensibiliser les populations et prévenir d'autres flux financiers illicites. Un changement culturel aiderait aussi à en détourner les gens.

» Les ressources naturelles sont cruciales pour la croissance et la transformation structurelle de l'Afrique mais le secteur des industries extractives est particulièrement vulnérable aux flux financiers illicites. Il faut donc ancrer les politiques de transformation dont le but est l'exploitation de la valeur des ressources naturelles pour le développement durable dans la maîtrise de l'économie politique de ce secteur ainsi que de ses complexités. Pour ce faire, des politiques efficaces au niveau national comme sous-régional sont nécessaires pour s'attaquer aux problématiques de propriété et de contrôle d'ordre structurel et fournir un cadre à cette ouverture du secteur vers le monde extérieur. Le Projet Afrique Extraction minière est un cadre continental ambitieux qui doit se décliner en législations et politiques nationales, soutenues par une ferme volonté politique, un processus de responsabilisation, une marge de manœuvre politique, et un vaste contrat social.

» Il existe de nombreux autres domaines qui sont particulièrement vulnérables aux flux financiers illicites ou qui y servent de conduits, comme le commerce de médicaments de contrefaçon. Les paradis fiscaux et les juridictions financièrement opaques, les marchés publics et le commerce des articles de luxe sont également généralement utilisés pour masquer des transactions et blanchir de l'argent.

» La transparence est un facteur extrêmement important de la lutte contre les flux financiers illicites et la création d'un registre unique de sociétés et de leurs affiliés serait d'une grande aide, tout comme le serait une déclaration pays par pays et projet par projet des sociétés. Une étude approfondie sur les flux financiers illicites en Afrique, ses conséquences et ses méthodes et l'élaboration d'un cadre analytique pour identifier ces flux financiers illicites et leurs acteurs sont également souhaitables. De même, les

institutions chargées de lutter contre ces flux doivent se montrer sévères et faire preuve de rigueur ; la fragilité supposée de certains pays africains ne doit pas servir d'excuse pour négliger les flux financiers illicites. Actuellement, le taux de poursuites engagées en Afrique au titre de flux financiers illicites et d'affaires de corruption est largement inférieur à celui d'autres continents et il est important d'y remédier. Une poursuite en justice couronnée de succès peut aboutir à une restitution des avoirs. Il s'agit là d'une stratégie importante dans le cadre de la lutte contre les flux financiers illicites car elle permet non seulement de recouvrer des fonds illicitement acquis, mais a aussi un effet dissuasif. Toutefois, et c'est malheureux, la performance africaine en matière de recouvrement d'avoirs demeure faible.

» Dans certains pays d'Afrique, c'est la Banque centrale qui est chargée de la supervision bancaire, qu'il s'agisse de stabilité financière ou d'enquêtes à mener pour déterminer les cas d'infraction de la loi. Le regroupement de ces deux fonctions sous le même toit peut créer des synergies grâce à la mutualisation des informations de supervision. Le contrôle des échanges fait également partie de ce mécanisme anti-flux financiers illicites. La Banque centrale peut collaborer avec les services douaniers et de police, les agents commerciaux et fiscaux (ces derniers notamment dans les cas de sous-facturation) du gouvernement, le pouvoir judiciaire et le ministère de la Justice. En général, une collaboration entre ministères est requise pour régler le problème. Les pays africains utilisent également des obligations de déclaration de franchissement de seuil. Certains pays africains ont mis en place des contrôles internes dans le but de stopper les flux financiers illicites, et toutes les transactions sont régulièrement contrôlées.

La question du capital investissement et de sa capacité à contribuer à la croissance et à la transformation économique de l'Afrique est également abordée dans cet ouvrage. Les analyses démontrent que l'Afrique est désormais une destination de capitaux privés phare, principalement en raison du taux de croissance économique maintenu lors des cinq dernières années. Les opportunités d'investissement privé en actions sur le continent sont nombreuses, notamment dans les domaines du tourisme, des infrastructures, de l'agro-industrie, du marché de la consommation et du secteur minier. Ces opportunités ne se limitent pas au secteur public mais sont également ouvertes aux petites et moyennes entreprises. On observe déjà quelques tentatives réussies, telles que l'Equity Bank au Kenya, qui pourraient ouvrir la voie. Malgré ces opportunités d'investissement privé en actions sur le continent, de nombreux défis restent à relever pour que le secteur devienne un réel vecteur de transformation économique. Voir ci-après :

» D'abord, il convient de répondre aux préoccupations des investisseurs institutionnels concernant le manque aigu de gestionnaires de fonds reconnus qui soient capables d'absorber les capitaux que les commanditaires de pays développés et de marchés émergents sont prêts à déployer.

» En deuxième lieu, des stratégies doivent être mises en place pour gagner la confiance des décideurs politiques, chose indispensable pour garantir un modèle de capital investissement efficace. Car le contexte actuel est marqué par une méfiance générale envers les investissements privés en actions qui sont essentiellement perçus comme permettant à des investisseurs de venir s'emparer du contrôle de firmes locales pour générer et empocher des bénéfices à court terme et ensuite s'en aller en ne laissant rien derrière. Il est donc essentiel de sensibiliser les gouvernements et de promouvoir la transparence en matière de catégorie d'actifs afin, avant toute chose, de rassurer les décideurs politiques quant à une utilisation des capitaux bénéfique pour l'économie de leur pays.

» Troisièmement, les gouvernements ont un rôle majeur à jouer, surtout en ce qui concerne la création d'un environnement réglementaire favorable aux affaires. Comme, par exemple, en Tunisie où le gouvernement a modifié son approche vis-à-vis du capital investissement en reconnaissant expressément la capacité de celui-ci à élever le niveau des investissements. Cette réforme de la Tunisie relative au capital investissement s'est appuyée sur la création d'une banque de développement pour les petites et moyennes entreprises et la promotion d'activités industrielles.

» Quatrièmement, les sociétés de capitaux privés africaines affichent une tendance de sortie positive, y compris à travers des introductions en bourse et des ventes commerciales.

» Enfin, les analyses mettent en évidence la nécessité d'investir des capitaux privés dans des initiatives commerciales féminines afin d'exploiter leur esprit d'entreprise tout en palliant les inégalités existant entre hommes et femmes lorsqu'il s'agit de créer des entreprises en Afrique.

Une attention particulière a été accordée dans cet ouvrage aux fonds de pension, qui bénéficient d'une réserve de capitaux à croissance rapide et détiennent un énorme potentiel qui doit être libéré et exploité pour réaliser la transformation économique de l'Afrique. Le capital inexploité s'élève à plus de 29 milliards de dollars, ce qui représente une énorme opportunité pour le secteur de l'investissement en Afrique. Mais avec cela survient aussi le défi d'absorber ces placements et de dompter l'exubérance irrationnelle pour pouvoir investir judicieusement, car toute croissance rapide peut aussi donner lieu à l'imprudence. Il est donc nécessaire de veiller à ce que cette ressource en plein essor soit gérée correctement et minutieusement car beaucoup de gens en dépendent pour s'assurer des moyens d'existence pendant leur vieillesse. Les gouvernements sont réticents à prendre des risques, et on ne peut pas les forcer à investir des fonds de pension dans des choses qu'ils ne comprennent pas correctement. Néanmoins, les pays devraient alléger les réglementations contraignantes qui ne permettent pas d'investir des fonds de pension dans des fonds privés, tout en ayant conscience qu'il est impératif d'investir judicieusement. À cet égard, il est nécessaire de promouvoir l'éducation financière des citoyens et d'assurer la transparence en ce qu'il s'agit de

la façon dont les investissements sont déployés par les acteurs. En fin de compte, il convient d'encourager le dialogue et l'interaction en bonne et due forme parmi les différentes parties prenantes en vue de combler progressivement l'écart du savoir et créer des solutions auxquelles s'identifieraient toutes les parties.

Une attention a également été accordée dans l'ouvrage à l'investissement d'impact, qui se situe essentiellement à l'intersection du rendement financier et de la philanthropie. Contrairement à l'aide, qui est sans but lucratif, l'investissement d'impact implique un rendement financier, quoique à un taux moindre que ceux attendus par les investisseurs privés. En principe, l'investissement d'impact passe par l'inclusion financière et économique, comme le soutien des microentreprises. Notre analyse montre que l'investissement d'impact doit être relié à l'écosystème économique dans lequel il opère pour qu'il se concrétise. Cela signifie que cet investissement d'impact doit profiter à toute la communauté et à la société dans son ensemble. La stratégie de placement d'un chef d'entreprise doit inclure les questions environnementales, socioéconomiques et liées à la gouvernance. Le respect de l'environnement, la création d'emplois, la protection des travailleurs et le respect des principes de bonne gouvernance ont tous un effet positif sur les rendements financiers. Après tout, l'amélioration de la communauté au sein de laquelle opère une entreprise profitera au bout du compte à son entrepreneur.

Les auteurs de l'ouvrage ont également examiné les moyens de renforcer le rôle des gouvernements en vue d'attirer davantage de placements privés à l'appui des efforts nationaux de développement. Outre l'amélioration de l'environnement des affaires, les pouvoirs publics pourraient aussi participer activement à la constitution de fonds à durée limitée dont l'impact pourrait être mesuré sur une période donnée en y attribuant des critères très précis sur la façon dont les fonds influenceraient la croissance et le développement du secteur privé. Il convient vraiment d'investir du capital dans des entreprises en pleine croissance et expansion qui pourraient bénéficier de la contribution des pouvoirs publics. Les gouvernements pourraient également apporter leur appui en mettant en place des actions de sensibilisation et des exercices d'enseignement dans le but de réduire les soupçons et d'améliorer les connaissances des différentes parties prenantes, y compris les entreprises, en ce qu'il s'agit de leurs rôles respectifs dans l'investissement de capitaux privés. Ils pourraient aussi encourager les membres de la diaspora à investir dans leur pays d'origine, et favoriser l'intégration régionale des marchés.

L'ouvrage a mis en évidence le lien étroit existant entre le programme de transformation de l'Afrique et le changement climatique, et a accentué le caractère inséparable du financement de la lutte contre le changement climatique et du développement de la finance. Le financement de la lutte contre les changements climatiques offre à l'Afrique d'excellentes possibilités d'affronter les impacts du changement climatique, d'accroître la participation de multiples acteurs, et de mettre en œuvre plusieurs interventions. Il peut contribuer au

déploiement et à l'exploitation de nouvelles technologies dans le cadre de l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, et à l'ouverture de nouveaux créneaux sur le marché du carbone. Le financement de la lutte contre le changement climatique a la capacité d'accélérer la transition vers des trajectoires de développement à faible émission de carbone et résistantes aux changements climatiques, et la conversion vers des sources d'énergie renouvelables pour appuyer le programme de transformation de l'Afrique vers une économie verte. Le financement climatique peut dégager des ressources supplémentaires et propulser l'Afrique vers une nouvelle trajectoire de développement. Cela exigerait inévitablement un nouveau modèle économique qui engendrerait des projets d'atténuation et d'adaptation, et galvaniserait le secteur privé, en s'appuyant sur la responsabilité sociale des entreprises et sur les possibilités économiques qui pourraient découler d'un tel engagement.

Les analyses présentées dans l'ouvrage révèlent qu'en dépit des grandes possibilités qu'offre le financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique, notamment en facilitant la croissance économique verte et la transformation, le continent continue de faire face à un certain nombre de difficultés pour exploiter au maximum ces possibilités.

» Le premier défi mis en avant dans l'analyse est celui de l'accès aux moyens de financement de la lutte contre le changement climatique, qui découle du fait que les projets actuels de fonds liés au climat ne ciblent pas les groupes les plus critiques, notamment en Afrique, pour répondre à leurs besoins en matière d'adaptation. L'agriculture, par exemple, qui emploie 70 % des Africains, est considérée comme étant l'un des secteurs les plus critiques. Pourtant, certaines des conditions et des modalités de fonds internationaux destinés au climat ont tendance à limiter l'accès aux fonds afin de répondre pleinement aux impacts du changement climatique dans le secteur agricole. Malheureusement, la plupart des gens se trouvant du côté de la demande ne disposent pas des garanties nécessaires et des conditions préalables qui leur permettraient d'accéder à ces fonds.

» Le deuxième défi a pour thématiques la suffisance et la prévisibilité. Le financement disponible ne correspond pas aux énormes besoins d'adaptation ou d'atténuation en Afrique. Outre l'écart existant entre la disponibilité des fonds et les besoins actuels sur le terrain, se pose la question de la prévisibilité. D'où proviendront les fonds supplémentaires et à quelle fréquence ces nouvelles sources reconstitueront-elles les sources actuelles de financement ?

» Le troisième défi est centré sur le manque de capacité. L'une des difficultés relève du fait que l'accès est lié à l'accréditation des institutions nationales en tant qu'entités d'exécution nationales (NIE) qui sont en mesure de démontrer leur capacité à élaborer des propositions bancables.

» Le quatrième défi se joue autour de la gouvernance des fonds climatiques, qui implique la conciliation de différents besoins, intérêts et enjeux d'une manière qui ne

compromet pas l'équité entre les générations et au sein des générations.

» Les auteurs soutiennent que la question d'échelle est le point clé de l'enjeu, mais que malheureusement, divers accords conclus au titre de différentes conférences des Parties (CDP) de la CCNUCC ont déterré la fragilité et la lenteur du processus de négociations. Il s'avère crucial d'accélérer le rythme des négociations et de réduire les coûts de transaction correspondants.

L'ouvrage a tracé une voie à suivre concernant le financement de la lutte contre le changement climatique et recommande fermement sa démystification afin de créer de nouvelles opportunités économiques et permettre aux différentes parties prenantes d'assumer la responsabilité et le partage du fardeau. Il soutient que, en tant que « propriétaires du fardeau et auteurs des solutions », il convient d'identifier la mesure dans laquelle l'Afrique peut contribuer activement à la recherche d'une solution et ne pas être seulement un bénéficiaire passif des fonds climatiques. Les auteurs font aussi valoir que le récit actuel de l'Afrique peut susciter une plus grande confiance qui renforcera les capacités et la vision des peuples ainsi que les ressources humaines et les ressources naturelles dans la gestion du risque. L'ouvrage présente toute une série d'interventions qui renforceraient la capacité de l'Afrique à profiter au maximum des diverses opportunités de financement de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de son développement, d'une manière qui réduirait sa dépendance vis-à-vis des sources extérieures :

» L'idée de sevrer le continent de sa dépendance actuelle des sources financières internationales liées au climat comme l'aide publique au développement, l'investissement direct étranger, entre autres, et d'adopter une approche prospective dans la gestion des ressources naturelles, occupe une place croissante dans l'esprit des citoyens. Au Nigeria, par exemple, les transporteurs de pétrole brut encouragent l'investissement vert dans l'optique de réduire leur empreinte carbone. De même, la législation interdisant l'abattage des arbres a encouragé l'élargissement des activités de la REDD + dans l'État des Rivières au Nigéria.

» L'affectation de fonds climatiques aux groupes d'utilisateurs finaux tels que les petits exploitants agricoles est d'une importance cruciale dans la réalisation des effets souhaitables en ce qu'il s'agit de réduire les vulnérabilités dans le secteur agricole, qui emploie la grande majorité de la population africaine (environ 70 %) et contribue à environ 30 % du PIB de la plupart des pays.

» La jeunesse doit être plus impliquée dans la recherche de solutions face aux changements climatiques en Afrique. L'Afrique doit pouvoir capitaliser sur l'atout démographique jeune dont elle jouit actuellement, ce qui lui permettra d'ouvrir plusieurs fenêtres d'opportunités et d'exploiter cette importante clientèle dans l'intérêt de l'équité entre générations. Les jeunes ont un rôle important à jouer dans l'intensification de la riposte face au changement climatique.

» En renouvelant l'image du secteur agricole, les jeunes africains seront incités à

se tourner vers des perspectives d'emplois dans l'agriculture, ce qui réduirait le taux du chômage qui s'élève actuellement à environ 40 % en Afrique. L'investissement consacré au climat dans la chaîne de valeur des produits agricoles peut ouvrir la voie à l'absorption de la main-d'œuvre jeune, et a le potentiel de freiner l'exode rural, et même la fuite des cerveaux vers les pays industrialisés.

» La recherche a un rôle important à jouer dans l'information et la formulation de réponses au changement climatique. Il convient de s'assurer que la recherche soit au cœur de la solution. L'adoption de l'approche « nexus », en particulier dans l'agriculture, a le potentiel d'élargir la riposte nécessaire à la lutte contre le changement climatique et d'apporter de multiples avantages.

» L'établissement de partenariats public-privé est essentiel car le secteur privé ne peut être le spectateur passif du processus de financement de la lutte contre le changement climatique.

» Il est essentiel de repenser le modèle économique de la riposte au changement climatique pour l'Afrique. Cela permettra de mettre en œuvre des synergies entre les mesures d'adaptation et d'atténuation. Du point de vue du financement de la lutte contre le changement climatique, les solutions d'adaptation à long terme pour l'Afrique pourraient bien résider dans les mesures d'atténuation sur le continent. L'atténuation offre de belles perspectives en termes de transition vers une économie verte alors que l'Afrique se tourne vers des sources d'énergie renouvelable, l'agriculture intelligente et d'autres formes de développement à faible émission de carbone.

» Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles est fondamental pour accroître le potentiel de mobilisation de fonds pour l'atténuation des effets des changements climatiques en Afrique. L'établissement de partenariats avec des chercheurs et des universitaires peut contribuer considérablement à l'élaboration de programmes compétitifs d'octroi de subvention. La sensibilisation financière des citoyens est importante dans la mesure où elle contribue à déterminer les moyens de gérer les risques à l'aide du financement climatique.

» L'information est essentielle pour améliorer la connaissance du public au sujet des différentes sources de financement de la lutte contre le changement climatique, des modalités d'accès et des programmes de formation pour rédiger des propositions susceptibles d'être financées.

» Le financement climatique local tel que les fonds de pension, les processus budgétaires nationaux, les obligations et les prélèvements, etc. revêt une dimension importante qui permettrait aux citoyens de prendre leur destin en main étant donné que les fonds internationaux deviennent de plus en plus instables, imprévisibles et incompatibles avec le programme de développement de l'Afrique.

» La responsabilité sociale des entreprises représente une autre fenêtre d'opportunités pour le financement intérieur et le développement des capacités d'entreprise des jeunes.

L'impérieuse nécessité de créer de nouvelles formes de partenariats en Afrique dans le contexte des transformations économiques et géopolitiques en évolution rapide sur la scène mondiale a également retenu l'attention. En effet, les auteurs soutiennent que le bon fonctionnement d'un partenariat exigerait une définition et une interprétation claires des intérêts de tout un chacun, et une évaluation minutieuse des besoins en ressources. Partant de ce principe, l'équilibre de pouvoir entre les parties est un facteur déterminant des « conditions » du partenariat. Les auteurs soulignent le parcours plutôt faible du continent en matière de négociation de partenariats, comme en témoigne le fait que, souvent, les partenariats conclus par les pays africains se plient davantage aux intérêts des partenaires plutôt qu'à ceux des pays africains. Ils précisent d'autant plus que les intérêts stratégiques des puissances étrangères en Afrique sont essentiellement bidimensionnels dans la mesure où ils envisagent le continent comme une vaste source de ressources naturelles ainsi qu'un marché de consommation en expansion. Dans cette optique, l'analyse recommande que l'ensemble du continent devrait se repositionner en vue de moderniser sa production et de transformer son économie, plutôt que de continuer à être « un dépotoir pour les produits des autres pays ». Il exhorte donc l'Afrique à tirer parti des possibilités offertes par les transformations en cours à l'échelle planétaire, de prendre le contrôle total de son programme de développement en concluant des partenariats stratégiques nouveaux et plus équilibrés avec le reste du monde. L'analyse avertit toutefois que cette démarche nécessite des efforts concertés qui comprendraient notamment l'identification des partenariats qui responsabilisent véritablement les Africains et réservent une place centrale à leurs intérêts.

L'analyse présentée dans l'ouvrage souligne également la nécessité de renouveler des partenariats dans le cadre du développement de l'Afrique afin d'accorder plus d'attention à la dimension régionale, en particulier à l'immense rôle que joue l'intégration régionale dans les propres perspectives de transformation de l'Afrique, comme l'a reconnu depuis longtemps le panafricanisme. Les auteurs affirment cependant que l'intégration régionale en Afrique est encore loin d'être achevée. Tout en étant plus diversifié que le commerce africain avec le reste du monde, le commerce intra-africain demeure très faible et ne représente que 10 à 12 % des flux commerciaux du continent. Les flux de biens et de services, ainsi que la circulation des personnes, sont fortement entravés non seulement par des tarifs mais aussi par des obstacles administratifs, techniques et linguistiques. À cet effet, les auteurs exhortent les gouvernements africains à faire preuve d'un vrai leadership, à développer une vision véritablement africaine, et à se concentrer sur la réalisation des transformations qu'ils souhaitent voir s'opérer sur le continent. Ils ajoutent que le rôle de la société civile, des médias et du secteur privé devrait être renforcé pour rehausser la responsabilisation des dirigeants vis-à-vis de leurs peuples, créant des poids et des contrepoids efficaces et spécifiques au contexte. En outre, l'ouvrage encourage l'Afrique à s'insérer stratégiquement dans la reconfiguration économique et géopolitique

mondiale déclenchée par « l'essor du Sud » afin de bâtir des partenariats égalitaires qui donnent aux peuples africains de réels moyens d'action.

L'ouvrage tente également d'analyser la croissance remarquable que connaît l'Afrique depuis ces quinze dernières années, ainsi que les efforts que déploie le continent pour réorienter progressivement ses relations économiques, notamment vers les économies émergentes dans le Sud de la planète. Cette tendance revêt de multiples aspects comme le commerce, l'investissement, les flux de connaissances, la migration, et les envois de fonds. Néanmoins, le rééquilibrage est particulièrement prononcé dans le domaine du commerce, où les pays en développement représentent désormais environ la moitié des exportations de l'Afrique, contre un tiers seulement au début des années 2000. La coopération Sud-Sud est trop souvent axée sur les cinq pays dénommés BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) alors qu'en fait, elle devrait constituer pour l'Afrique le fondement de ses partenariats avec l'ensemble du Sud. Les partenariats entre les pays de l'hémisphère Sud se distinguent par des caractéristiques et des modalités particulières par rapport aux partenariats traditionnels avec les pays développés. Cela ouvre un champ très large à l'exploitation stratégique des complémentarités entre la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. Pourtant, ce champ reste largement inexploité. L'ouvrage exhorte les pays africains à coordonner leurs actions et à se montrer stratégiques dans leurs échanges avec d'autres partenaires du Sud s'ils veulent éviter le piège du revenu intermédiaire. Pour progresser dans la chaîne de valeur, ils doivent :

- En premier lieu, abandonner les courants d'échanges traditionnels hérités de la période coloniale. Lesdits pays continuent de dépendre excessivement des exportations de matières premières alors qu'ils devraient utiliser les technologies disponibles pour transformer leurs ressources au lieu de les exporter à l'état brut avec une valeur ajoutée très limitée.
- En second lieu, développer les services, qui sont essentiels au bon fonctionnement des chaînes de valeur et à l'essor de l'économie.

Au cours des 10 à 15 dernières années, les flux commerciaux de l'Afrique ont quadruplé et les pays en développement représentent aujourd'hui 43 % des exportations du continent et 50 % de ses importations. Il s'agit là d'une augmentation significative par rapport au début des années 2000. Malheureusement, moins de 12 % du volume total des échanges commerciaux de l'Afrique ont lieu à l'intérieur de la région. Toutefois, si l'on tient compte du commerce informel, on constate que les échanges intra-africains doublent presque pour atteindre jusqu'à 23 % du volume total du commerce du continent. En outre, des études ont montré qu'on pourrait au moins doubler les échanges intra-africains au cours des 10 prochaines années en supprimant les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce. L'analyse de l'ouvrage va au-delà des questions commerciales spécifiques pour aborder aussi des questions liées aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cet égard, l'ouvrage fait valoir que, si les OMD ont mobilisé avec succès la communauté internationale autour des résultats en matière

de développement social, ils ont été à court de cadres politiques et n'ont pas reconnu l'importance de la transformation structurelle, et par conséquent, ne sont pas parvenus à tenir les promesses du partenariat mondial pour le développement (OMD 8). En conséquence et malgré quelques progrès encourageants, les OMD en Afrique sont restés inachevés dans l'ensemble. Les objectifs de développement durable proposés sont plus ambitieux et leur réalisation exigera encore plus de ressources. Il s'agit d'une entreprise colossale qui nécessite des approches novatrices pour trouver les ressources nécessaires pour financer le développement. Les partenariats traditionnels conservent toute leur importance mais ne peuvent plus être la seule alternative. L'aide publique au développement, en particulier, ne peut plus être la pièce maîtresse du financement du développement de l'Afrique. Plutôt, la mobilisation des ressources intérieures et l'implication du secteur privé constituent deux piliers essentiels dans la recherche d'une solution durable. Plus précisément, les pays devraient étudier la possibilité de renforcer le rôle des marchés obligataires, des fonds de pension et des fonds souverains en vue de catalyser l'investissement en Afrique et fournir suffisamment de fonds, en particulier aux PME.

Dans l'ensemble, cet ouvrage analyse cinq domaines thématiques du financement du développement, soit, la mobilisation des ressources intérieures, les flux financiers illicites, les fonds d'investissement privé, le financement de la lutte contre le changement climatique, et les nouvelles formes de partenariats. Ces cinq domaines sont des sources de financement différentes et innovantes qui sont inexplorées ou sous-développées et qui ont l'énorme potentiel de générer des ressources qui pourraient grandement réduire la dépendance du continent à l'égard des ressources externes pour financer son développement. L'analyse menée dans l'ouvrage démontre notamment que si ces sources sont exploitées correctement, elles fourniront les ressources nécessaires pour financer le programme de développement et de transformation de l'Afrique énoncé dans l'Agenda 2063, et faciliteront la réalisation des objectifs ambitieux fixés dans le programme de développement de l'après-2015. Par conséquent, l'analyse actuelle est pertinente aux efforts consentis actuellement pour élaborer un nouveau plan directeur mondial sur le financement du développement, y compris la troisième Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra prochainement.

**ANNEXE I**

# Déclaration de Consensus de Marrakech

**Préambule**

**Nous**, participants du Neuvième Forum pour le développement de l'Afrique (ADFIX) qui a pour thème **« Des Financement Innovants pour la Transformation de l'Afrique »,**

***Représentant*** les parties prenantes de l'ensemble du continent africain, notamment les gouvernements, les milieux universitaires, le secteur privé, la société civile, les femmes et les enfants, le Système des Nations Unies et les organisations apparentées et les partenaires du développement, réunies du 12 au 16 octobre 2014 à Marrakech (Maroc) à l'invitation du Royaume du Maroc, de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies et de ses partenaires stratégiques panafricains;

***Notant*** que les économies africaines ont enregistré une croissance remarquable depuis la fin des années 90, mais que la transformation structurelle demeure difficile à atteindre, avec une désindustrialisation observée dans 38 pays africains entre 1995 et 2012;

***Reconnaissant*** que la recherche de financement pour le développement reste un enjeu fondamental pour l'Afrique dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, en particulier pour les pays ne possédant pas de ressources importantes;

***Conscients*** des perspectives offertes par le développement, mais aussi de ses complexités, découlant de l'importance grandissante des relations économiques Sud-Sud, ainsi que de la rapide et constante mutation du paysage économique et financier mondial;

***Conscients*** du rôle déterminant qu'une diaspora africaine bien organisée et bien intégrée peut jouer dans le développement du continent, notamment par l'envoi de fonds et en tirant parti des nombreuses possibilités d'investissement sur le continent;

***Conscients*** du rôle central que jouent toujours les partenariats dans le développement de l'Afrique et de la nécessité de renouveler et de renforcer les partenariats existants en Afrique tout en créant également de nouveaux partenariats innovants, tant au niveau mondial que régional;

***Réaffirmant*** notre engagement à solliciter la participation stratégique des partenaires traditionnels et émergents en vue d'appuyer la transformation de l'Afrique, de relever les défis mondiaux liés au développement et de contribuer à la mise en place d'un système commercial et financier équitable, inclusif et durable;

***Conscients*** des défis et des opportunités apportés par le capital-investissement en Afrique;

***Reconnaissant*** que les diverses formes de flux financiers illicites grèvent considérablement les ressources financières de l'Afrique et qu'elles ont des conséquences négatives sur la concrétisation des aspirations du continent en terme de transformation structurelle;

***Déterminés*** à faire reculer et, à terme, à éliminer les flux financiers illicites sortant d'Afrique et à canaliser ces ressources vitales en vue de renforcer la base de ressources du continent et de réduire considérablement sa dépendance aux sources de financement externes;

***Notant*** que les pays africains ont connu un redémarrage économique majeur, si on en juge par la quasi-totalité des mesures de performance (taux de croissance de 5 % en moyenne et taux d'inflation à un chiffre, environnement économique et politique de plus en plus stable et prévisible), et notant que malgré les risques commerciaux réels ou perçus, le taux actuel de retour sur investissement en Afrique est aujourd'hui supérieur à celui de toute autre région en développement;

***Reconnaissant*** que de nombreux pays africains commencent à promouvoir des politiques favorables aux investissements et initiatives privés dans le cadre de programmes de transformation économique nationaux et régionaux;

***Conscients*** de la nécessité d'intensifier l'investissement privé, provenant notamment du continent, en vue de créer des emplois destinés à une population croissante, de développer un secteur industriel fort, de contribuer à la transformation de l'agriculture et de participer à l'exploration et à la valorisation des abondantes ressources minérales et énergétiques de l'Afrique;

***Conscients*** du rôle significatif que le capital-investissement peut jouer, notamment en tant que source importante d'investissement pour la croissance et le développement au niveau national

et la transformation de l'Afrique en général; ainsi qu'affirmant notre engagement à exploiter les diverses opportunités offertes pour faire de l'Afrique une destination privilégiée pour le capital-investissement en renforçant son attractivité en matière d'investissement;

***Reconnaissant*** que les sources de financement actuelles ne parviennent pas à répondre aux besoins accrus en termes d'investissement pour financer la lutte contre les changements climatiques en Afrique;

***Reconnaissant*** que le financement de la lutte contre les changements climatiques devrait provenir de différentes sources, y compris de sources nationales, publiques et privées, ainsi que de sources bilatérales et multilatérales;

***Notant*** que l'expansion du financement de la lutte contre les changements climatiques, assuré par différents fonds et mécanismes, est fondamentale pour intensifier les mesures d'adaptation et d'atténuation et pour appuyer un développement continu et la transition vers une croissance à faible émission de carbone dans les pays africains;

***Reconnaissant*** que la mobilisation de fonds pour la lutte contre les changements climatiques est fondamentale pour appuyer le Fonds vert pour le climat et opérer une transition vers un développement à faible émission de carbone et à l'épreuve des changements climatiques en Afrique;

***Reconnaissant*** que le financement de la lutte contre les changements climatiques ne répond pas actuellement aux attentes de l'Afrique, en l'absence de la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter aux changements climatiques à la mesure des risques encourus par le continent et par des groupes de parties prenantes spécifiques, tels que les femmes et les jeunes, et de leur vulnérabilité;

***Comprenant*** qu'il faut plus de clarté, de coordination et de complémentarité entre les mécanismes de financement climatique existants et améliorer de manière significative les modalités d'accès aux fonds mondiaux;

***Notant*** la nécessité de mettre en place des mécanismes de financement innovants en appui des actions de lutte contre les changements climatiques, reposant notamment sur des sources nationales, en vue d'élargir les options de financement; le programme sur le climat et le développement en Afrique (ClimDev-Afrique) a créé le Fonds spécial ClimDev (CDSF) au niveau régional pour améliorer l'accès aux fonds climatiques;

Rappelant toutes les déclarations et programmes pertinents des Nations Unies et des principales institutions panafricaines, approuvés par les pays africains et relatifs à la mobilisation des ressources financières pour la transformation et le développement économiques du continent;

***Adoptons la déclaration de Consensus ci-après :***

**I. Libérer le potentiel des ressources nationales pour la transformation structurelle de l'Afrique**

1. L'Afrique doit surmonter des problèmes non négligeables pour combler son déficit de financement et générer les ressources nécessaires pour parvenir à un développement économique durable et inclusif sur le continent. Dotée de vastes terres arables, d'un important capital humain et de nombreuses richesses naturelles et minérales, l'Afrique a la possibilité de mobiliser des ressources nationales substantielles et d'attirer des ressources extérieures pour financer son programme de développement. Malgré cela, l'Afrique n'a pas été capable de pleinement tirer parti de son potentiel en termes de ressources dans plusieurs pays; les recettes fiscales sont faibles, en raison de la faiblesse d'administrations qui n'exploitent pas pleinement la base d'imposition nationale existante et accordent des avantages fiscaux mal pensés à des industries à haute valeur telles que le secteur extractif et les entreprises multinationales.

2. En dépit des réformes engagées ces 10 dernières années, les systèmes financiers en Afrique restent largement sous-développés et non adaptés, dans la majorité des pays, aux besoins des personnes, des ménages et des petites et moyennes entreprises, ce qui limite les taux d'épargne intérieure et rend le crédit peu disponible et accessible pour les investissements productifs. De même, la majorité des marchés des capitaux sur le continent en sont encore à leurs balbutiements, affichant des taux de capitalisation et de liquidité faibles, et sont dotés de capacités humaines, technologiques et institutionnelles qui laissent à désirer. Tous ces facteurs, combinés à une piètre gestion des finances publiques, constituent des obstacles de taille quand il faut trouver, mobiliser et allouer les ressources d'une manière qui soit socialement et économiquement avantageuse.

**Recommandations :**

3. Afin de remédier aux problèmes actuels de mobilisation des ressources nationales sur le continent et d'améliorer la création, la durabilité et le maintien des sources de financement pour le développement du continent, les pays africains devraient :

a) ***Réaffirmer la valeur des principes consacrés dans le Consensus de Monterrey de 2002 et la Déclaration de Doha sur le financement du développement,*** qui mettent en évidence les principales mesures à prendre pour améliorer la mobilisation des ressources nationales au service du développement et qui insistent notamment sur les principes de maîtrise nationale de la mobilisation des ressources intérieures par la mise en œuvre de réformes fiscales qui soient justes, efficaces et transparentes et élargissent la base d'imposition dans une optique d'équité.

b) ***Exploiter le potentiel des industries extractives du continent*** de manière à garantir que les générations actuelles et futures bénéficient des revenus provenant des ressources. Des mécanismes tels que les fonds souverains doivent être établis et gérés avec efficacité afin de réduire la vulnérabilité face à la volatilité économique et allouer les fonds à des initiatives de développement durable et inclusif.

c) ***S'engager à utiliser les politiques budgétaires pour résoudre les problèmes relatifs à la pauvreté*** tout en renforçant la responsabilisation, la transparence et la mise en œuvre des systèmes de gestion des finances publiques afin d'optimiser l'affectation des ressources et de fournir les infrastructures sociales et économiques nécessaires à une croissance économique durable.

d) ***Améliorer les conditions internes pour accroître l'épargne nationale*** en adoptant des réformes qui élimineront ou réduiront les obstacles à l'épargne et amélioreront les capacités nationales et la volonté d'épargner. Encourager les institutions financières, par des mesures incitatives, à améliorer l'accès à des produits et services d'épargne au moyen de mécanismes innovants favorisera l'épargne sur le continent.

e) ***Établir des cadres réglementaires et des mécanismes d'exécution solides et efficaces*** qui favoriseront la croissance et l'utilisation de l'épargne contractuelle (par exemple, les retraites et l'assurance), qui peut servir à financer des projets d'investissement de long terme.

f) ***Élaborer des politiques innovantes qui encourageront les partenariats*** entre le secteur public et le secteur privé (national) afin de combler le déficit actuel d'infrastructures, d'améliorer l'allocation des ressources privées vers des objectifs de

développement durable et de libérer le capital pour des investissement productifs, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, notamment en améliorant leur accès aux produits et services financiers et en diversifiant ces derniers pour qu'ils soient plus adaptés à leurs besoins économiques.

g) ***Étudier les moyens de baisser le coût des envois de fonds et lancer des obligations de la diaspora*** pour attirer et canaliser les fonds privés étrangers vers des investissements productifs dans l'économie ainsi qu'investir de toute urgence dans l'amélioration des capacités humaines, institutionnelles et technologiques afin de remédier aux problèmes de taxation, d'augmenter le niveau de l'épargne et d'améliorer l'accès aux produits et services financiers.

## *II. Constituer des coalitions mondiales pour lutter contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique*

4. L'Afrique fait face à de nombreuses difficultés en matière de mobilisation des ressources nationales. Pour améliorer cette dernière, une des principales solutions consiste à juguler les flux financiers illicites qui quittent massivement le continent. Ces flux proviennent de la fraude fiscale, de fonds blanchis provenant de transactions commerciales, d'activités criminelles, du vol des ressources publiques, des pots-de-vin et d'autres formes de corruption. Ils représentent une ponction considérable sur les ressources et recettes fiscales de l'Afrique et restreignent le niveau de l'épargne, qui n'atteint pas les niveaux nécessaires à la résolution des principaux problèmes de développement.

5. Des recherches ont démontré que les flux financiers illicites nuisent aussi au développement économique durable et à la paix et à la sécurité sur le continent de bien d'autres manières. Par exemple, ces flux accentuent la faiblesse des structures de gouvernance (ou contribuent à les affaiblir) en offrant une incitation à la recherche de rentes plutôt qu'à la maximisation de la productivité, et en sapant les structures, les institutions et les mécanismes juridiques mis en place pour repérer et poursuivre les personnes à l'origine de ces flux. Ils réduisent également l'efficacité des efforts de gouvernance en encourageant la création de systèmes financiers de l'ombre tels que les paradis fiscaux, les juridictions opaques et la falsification du prix des échanges, entre autres. Cela peut contribuer à anéantir les avancées obtenues dans la gestion macroéconomique

et, en réalité, à augmenter le fardeau de la dette. De plus, les flux financiers illicites contribuent aussi à l'accroissement de la dépendance de l'Afrique envers l'aide extérieure. Cette dépendance transparaît dans plusieurs pays dans la part importante de l'aide publique au développement dans les budgets publics, et limite la maîtrise par les pays des plans de développement et de l'allocation des ressources ainsi que leur autonomie dans ce domaine. Dans l'ensemble, et c'est peut-être ce qui fait le plus de tort à la croissance et à la stabilité sur le continent, les flux financiers illicites facilitent, et dans certains cas alimentent, les conflits armés, dont les acteurs sont à la recherche de matières premières susceptibles d'être pillées. Cela contribue à sérieusement fragiliser la stabilité et la sécurité des pays africains et compromet le développement durable et l'état de droit.

6. Il est clair que les flux financiers illicites posent des défis à l'Afrique, mais ceux-ci ne sont pas insurmontables. Il faudra de la volonté politique et des engagements à différents niveaux pour s'y attaquer et pour réformer les structures, les systèmes et les pratiques qui font des flux financiers illicites sont monnaie courante. Plus précisément, il faut s'attaquer directement à la corruption, aux paradis fiscaux, aux juridictions opaques et au manque de capacités grâce à des investissements dédiés, à la coopération internationale et à des systèmes qui offrent des moyens de dissuasion et sanctionnent lourdement les responsables.

**Recommandations :**

7. Compte tenu des difficultés et des menaces que représentent les flux financiers illicites pour le maintien d'une bonne gouvernance, de l'état de droit, de la stabilité et de la sécurité, et pour la mise en valeur effective des ressources naturelles de l'Afrique en vue de réaliser la transformation économique et le développement durable, les gouvernements africains devraient s'efforcer de :

a) ***Renforcer les capacités institutionnelles afin de lutter de manière décisive et efficace contre les pratiques du secteur privé*** qui visent à faciliter la fraude fiscale, en particulier les prix de transfert et la falsification des prix des échanges, notamment en renforçant les capacités des systèmes judiciaires et de la force publique des pays afin qu'ils poursuivent et punissent les coupables de façon énergique; ainsi que renforcer les engagements en faveur des mesures internationales de lutte contre la corruption et prendre des mesures contre la corruption et la criminalité aux niveaux national, régional et mondial.

b) ***S'engager à élaborer des normes nationales et régionales adéquates et acceptables*** afin d'éviter que les pays ne se livrent à une concurrence néfaste pour attirer l'investissement étranger direct dans les industries extractives.

c) ***Poursuivre la coopération mutuellement bénéfique entre les pays d'origine et les pays d'arrivée*** des flux financiers illicites aux niveaux régional et international, en vue de décourager et juguler ces flux et de faciliter la récupération et le rapatriement des actifs. Cette coopération devrait aussi viser l'adoption de mesures supplémentaires pour améliorer l'accès aux informations fiscales, ainsi que la mise à disposition libre et intégrale, dans les meilleurs délais, des données sur le prix des échanges de biens et services dans les transactions internationales, conformément aux catégories établies de codification des marchandises;

d) ***Promouvoir l'apprentissage mutuel et les travaux de recherche sur les effets des flux financiers illicites*** sur différents secteurs de l'activité économique, dialoguer avec le public et le sensibiliser aux conséquences négatives des flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

## *III. Le capital-investissement est une source de financement de la croissance et la transformation de l'Afrique*

8. L'Afrique connaît une mutation rapide et l'histoire de la région s'accélère également. Le continent offre aux investisseurs intéressés par les économies d'échelle de plus larges possibilités d'investissement. Le continent compte près de 1 milliard d'habitants, ce qui représente un marché de consommateurs en expansion rapide caractérisé par une demande croissante. Dans de nombreux pays, la classe moyenne est en augmentation et le taux d'urbanisation est élevé. Grâce à cette dynamique démographique, il est possible d'investir dans des secteurs autres que les ressources naturelles en recherchant à la fois des gains d'efficacité et de nouveaux marchés.

9. La mobilisation de capitaux à long terme aux fins d'investissements est l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les chefs d'entreprises et les opérateurs économiques africains en raison notamment des taux élevés et non concurrentiels offerts par les banques commerciales. En outre, il faut de toute urgence injecter des capitaux en masse pour financer un certain nombre de projets d'une importance vitale en Afrique dans les domaines suivants : les infrastructures, en mettant particulièrement l'accent sur le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), l'exploitation des ressources minières, l'agro-alimentaire, le développement industriel et la diversification économique en général. Ces possibilités d'investissement peuvent être rentables pour des fonds d'investissement et d'autres investisseurs potentiels et contribuer dans le même temps à la création de millions d'emplois qui fond cruellement défaut à la population africaine en expansion rapide et sortir les gens de la pauvreté.

**Recommandations :**

10. En cherchant à promouvoir le capital-investissement comme source potentielle d'investissement pour le développement et la transformation de l'Afrique, ***les pays africains devraient :***

a) ***Améliorer l'environnement réglementaire*** du capital-investissement pour favoriser la croissance moyennant la mise en place de politiques fiscales favorables, de réglementations adaptées et une flexibilité dans la libre circulation des flux de financement. Les gouvernements devraient aussi adopter des politiques qui encouragent aussi bien l'investissement local que l'investissement étranger direct (IED) et notamment appliquer des protocoles relatifs à la libre circulation des personnes et des capitaux sur l'ensemble du continent africain;

b) ***Renforcer le lien avec les capitaux-investisseurs :*** Un certain nombre de gouvernements africains connaissent mal le secteur. Les gouvernements doivent mieux comprendre les problèmes qui ont une incidence négative sur le secteur, y compris le risque politique, en encourageant une plus grande interaction entre les capitaux-investisseurs et les organismes de réglementation;

c) ***Encourager les investisseurs africains locaux à devenir capitaux-investisseurs :*** La croissance observée récemment dans l'épargne nationale à long terme, en particulier les caisses de retraite, permet d'augmenter l'investissement privé en capital dans l'ensemble du continent. Le montant des actifs des fonds de pension qui pourraient être investis dans le capital-investissement en Afrique est aujourd'hui de l'ordre de 29 milliards de dollars. Ces actifs n'ont pas été utilisés. Il est possible aussi de faire appel à d'autres sources de financement local (services de gestion de patrimoine, fonds souverains, particuliers fortunés, diaspora) pour investir et sortir d'un investissement privé. Les gouvernements devraient étudier les possibilités de cofinancement et de copropriété avec les capitaux-investisseurs comme le financement des infrastructures (énergie, télécommunications, eau, etc.) et encourager le développement de nouveaux produits pour affecter cette épargne à long terme à l'investissement productif;

d) ***Encourager l'augmentation des investissements d'impact :*** les investissements d'impact ont pour but de produire un rendement financier et un impact

social. Présents dans des secteurs aussi divers que les soins de santé, l'éducation et l'agriculture, les investissements d'impact peuvent remédier à certaines des principales difficultés rencontrées en matière de réduction de la pauvreté et améliorer la vie des gens. Les gouvernements devraient étudier la possibilité de créer des partenariats innovants avec des investisseurs d'impact et le secteur privé en général afin d'exploiter ce potentiel.

### *IV. Mobiliser les fonds utilisés pour lutter contre les effets des changements climatiques et répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'adaptation et d'atténuation*

11. Selon plusieurs évaluations internationales et régionales, l'Afrique est extrêmement vulnérable face aux changements climatiques. Pour surmonter les énormes problèmes climatiques auxquels le continent est confronté, il faut des sources de financement local et international. Une des grandes préoccupations en Afrique concerne la répartition des fonds entre l'adaptation et l'atténuation. Dans les pays développés, la majeure partie des fonds utilisés pour lutter contre les effets des changements climatiques sont affectés aux mesures d'atténuation, tandis que dans la plupart des pays en développement, les mesures d'adaptation passent avant les mesures d'atténuation. Cependant, la situation va probablement évoluer car certains pays en développement entrent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et accordent désormais une priorité importante aux mesures d'atténuation. Cela est d'autant plus probable compte tenu de l'intérêt croissant du secteur privé et de l'augmentation de la part des fonds alloués à l'atténuation; en effet, les nations renforcent leurs institutions et créent un environnement porteur en mettant en place des réglementations et des mesures d'incitation qui encouragent les investissements du secteur privé.

12. En Afrique, le secteur privé joue un rôle encore minimal et flou dans le financement climatique d'autant qu'il n'a pas été possible de tirer des enseignements positifs du Mécanisme de développement propre ni d'acquérir une expérience pratique en raison des faibles taux de participation de régions telles que l'Afrique. Par ailleurs, le prix des crédits d'émission de carbone a été très volatile et il est actuellement de 1 à 2 dollars par tonne de dioxyde de carbone pour les projets relevant du Mécanisme de développement propre.

13. De plus, moins d'un tiers des fonds destinés à financer l'adaptation et l'atténuation ont été versés. En outre, un pourcentage important des fonds utilisés pour lutter contre les changements climatiques en Afrique sub-saharienne est destiné aux activités d'atténuation bien que les fonds

devraient être utilisés en priorité pour l'adaptation en raison de l'extrême vulnérabilité de nombreux pays sub-sahariens.

**Recommandations :**

14. Compte tenu de la très grande vulnérabilité de l'Afrique face aux changements climatiques, découlant en partie de ses capacités limitées (financières et autres) face aux phénomènes climatiques et aux effets futurs des changements climatiques, notamment sur son programme de transformation économique, ***les gouvernements africains devraient s'efforcer :***

a) ***D'encourager l'adoption de politiques*** visant à améliorer la mobilisation des ressources et l'investissement dans la lutte contre les changements climatiques et promouvoir le développement et la transformation de l'Afrique;

b) ***D'appuyer les initiatives visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles*** en vue d'améliorer l'accès au financement climatique et l'absorption des fonds aux niveaux régional et mondial;

c) ***D'influencer les processus de négociation*** pour faire en sorte que les travaux essentiels aient pour but de favoriser le financement des programmes d'adaptation et d'atténuation de l'Afrique dans les négociations globales;

d) ***De demander à la communauté internationale de réduire les obstacles actuels et les asymétries de financement*** pour faire en sorte que les pays africains ne soient pas exposés aux aléas des changements climatiques et soumis aux risques climatiques faute de ressources adéquates pour gérer les effets climatiques et les secteurs essentiels à l'épreuve du climat.

## *V. Exploiter de nouvelles formes de partenariat en vue de la transformation de l'Afrique*

15. Même encore de taille modeste, le marché régional de l'Afrique fait preuve d'un dynamisme encourageant (surtout quand on le compare à de nombreux marchés développés touchés par la conjoncture actuelle) et la composition des échanges intra-africains est toujours nettement plus diversifiée que celles des exportations africaines vers le reste du monde. C'est pourquoi il faut considérer l'intégration régionale de l'Afrique comme un tremplin stratégique pour diversifier

nos économies, améliorer les économies d'échelle dans la production, utiliser le potentiel de l'apprentissage par la pratique et, en fin de compte, améliorer les conditions de notre intégration dans le marché mondial.

16. L'augmentation continue des coûts du travail dans certains des géants mondiaux de l'industrie manufacturière, conjuguée à l'importance croissante de l'investissement Sud-Sud et de l'échange de connaissances, pourrait permettre à l'Afrique d'accroître sa main d'œuvre et d'entreprendre des activités plus sophistiquées de manière à favoriser l'industrialisation et diversifier les activités. Dans le même temps, en l'absence de contrôle, l'appétit continu pour les ressources naturelles de l'Afrique pourrait renforcer la dépendance aux exportations de produits de base. C'est sur cette base théorique qu'il est possible de s'appuyer pour associer les partenaires du Sud de façon plus stratégique en s'assurant que les relations commerciales Sud-Sud soient une source de plus grande valeur ajoutée et favorisent l'émergence de chaînes de valeur régionales.

**Recommandations :**

17. En cherchant à établir des partenariats plus équilibrés avec les acteurs traditionnels et émergents en vue de favoriser une croissance durable et inclusive et d'améliorer l'intégration du continent dans l'économie mondiale, ***les pays africains devraient :***

a) ***Placer l'intégration régionale au centre de leurs cadres de politiques commerciales*** en s'attachant activement à promouvoir le programme d'intégration convenu aux niveaux sous-régional et continental (notamment avec la création de zone continentale de libre-échange en Afrique) et à faire en sorte que les échanges multilatéraux et bilatéraux et les accords d'investissement soient conformes au programme de transformation de l'Afrique.

b) ***Exploiter, sur un plan stratégique, le commerce Sud-Sud et les effets d'entraînement par l'investissement***, en s'assurant qu'ils favorisent la diversification économique, l'innovation et le transfert de technologie, une plus grande valeur ajoutée ainsi que l'émergence de chaînes de valeur régionales.

c) ***Tirer parti de la coopération Sud-Sud et des modalités d'aide novatrices***, de manière à dépasser la dichotomie traditionnelle donateur-bénéficiaire et à adopter un cadre plus souple qui reflète la réalité d'un monde multipolaire. Dans ce contexte, il sera

demandé aux gouvernements d'exploiter les synergies potentielles et les complémentarités entre les différents acteurs – privés ou publics, donateurs traditionnels ou nouveaux partenaires de développement – aux niveaux mondial, régional et national.

d) ***Avoir davantage recours aux filières formelles de transfert et réduire les frais connexes***, à la fois les filières Nord-Nord et Sud-Sud, dans le but de libérer des ressources privées qui font cruellement défaut aux fins d'investissement dans le capital humain et physique.

e) ***Favoriser l'émergence de pôles d'activités financières régionaux et sous-régionaux viables en Afrique*** en vue de surmonter les obstacles dus à la taille limitée du secteur financier dans les pays et aux coûts fixes liés à la mise en place de mécanismes de réglementation et de surveillance adéquats.

## *VI. Appel à l'action*

18. Étant donné que les perspectives de l'Afrique en matière de transformation sociale et économique semblent de plus en plus positives, la question de la mobilisation des ressources financières nécessaires, nationales et externes, est primordiale. Par conséquent, le neuvième Forum pour le développement de l'Afrique, qui a pour thème « Des financements innovants pour la transformation de l'Afrique », ne pouvait pas mieux tomber et être plus pertinent. Les participants sont convaincus que les délibérations fécondes du Forum ont abouti à des recommandations très importantes pouvant donner lieu à des actions de la part des diverses parties prenantes du développement de l'Afrique. Nous invitons donc les gouvernements africains et toutes les parties prenantes, avec le soutien de leurs partenaires de développement, à veiller à la mise en œuvre effective de toutes les actions menées aux niveaux mondial et sectoriel énoncées dans la présente déclaration de consensus.

19. Nous convenons que la présente déclaration de consensus devait être prise en considération dans le cadre des processus nationaux, régionaux et internationaux pertinents utilisés pour trouver des sources de financement en tenant compte des diverses dimensions de la transformation

et du développement de l'Afrique et qu'elle devrait orienter les efforts déployés pour instaurer des partenariats dans le but d'inverser la tendance des flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

### *VII. Vote d'une motion de remerciements*

20. Nous sommes extrêmement reconnaissants à Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Royaume du Maroc pour son Haut Patronage et Son Message Royal éclairé délivré en son nom par Son Excellence M. Abdelilah Benkirane, Chef du Gouvernement.

21. Dans le même esprit, nous tenons également à remercier Son Excellence M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, et M. Jose Maria Pereira Neves, Premier Ministre du Cabo Verde pour leur présence à ce Forum, et en particulier pour leurs contributions inspirées aux débats.

22. Nous souhaitons en outre remercier les nombreux ministres africains et autres dignitaires qui, par leur participation, ont contribué dans une large mesure à la réussite du Forum.

23. Nous rendons hommage à la Commission économique pour l'Afrique, ses partenaires stratégiques panafricains et au Gouvernement du Royaume du Maroc, ainsi qu'à de nombreuses autres parties prenantes, pour avoir organisé avec succès le Forum et avoir contribué à sa réussite retentissante. Nous adressons tout particulièrement nos remerciements aux nombreux participants, venus d'horizons très divers, du continent et d'au-delà, pour avoir répondu à l'appel lancé et se mettre au service du continent dont le souci est de trouver des ressources pour faciliter la réalisation de son programme de transformation économique et social.

24. Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement du Royaume du Maroc, en particulier le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale ainsi que les gens du Royaume du Maroc, et surtout la population extrêmement hospitalière de notre ville hôte Marrakech et son Wali.

# ANNEXE II

*Message de sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc*

*SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message aux participants à la 9ème session du Forum pour le développement de l'Afrique qui a ouvert ses travaux lundi soir à Marrakech.*

*Voici le texte du Message Royal dont lecture a été donnée par le Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane :*

*"Louange à Dieu seul,*

*Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons*

*Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire,*

*Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal,*

*Son Excellence Monsieur M. José Maria Pereira Neves, Premier ministre et ministre de la réforme d'Etat du Cap Vert,*

*Son Excellence Monsieur Carlos Lopes, Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,*

*Excellences, Mesdames, Messieurs,*

*Il Nous est agréable d'adresser le présent Message aux participants à ce Forum continental de grande envergure et de les assurer de toute Notre considération.*

*Nous voudrions, également, exprimer la grande fierté du Royaume du Maroc d'accueillir la 9ème session de ce Forum et dire combien Nous apprécions l'initiative de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique de tenir cette session, pour la première fois, en dehors de son siège à Addis-Abeba.*

*En portant votre choix sur la ville de Marrakech pour traiter d'une thématique aussi pertinente que de grande actualité : "Les modes de financement novateurs pour la transformation de l'Afrique", vous rendez hommage à toute l'action déployée par Notre pays en faveur de l'Afrique, tout comme vous célébrez l'engagement des opérateurs économiques du Maroc en faveur du décollage économique et de l'insertion compétitive de notre Continent dans les flux de la mondialisation.*

*Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, et saluer les efforts qu'elle ne cesse de déployer en faveur du développement économique et humain de notre Continent.*

*Le système des Nations Unies trouvera toujours dans le Royaume du Maroc un partenaire constamment engagé et inlassablement déterminé pour conforter et soutenir ses initiatives et ses actions constructives en faveur de l'Afrique.*

*Nous sommes persuadé que la convergence de vues entre nous, pays africains, pour ce qui concerne les conditions de développement et du décollage économique de l'Afrique, est porteuse de fortes synergies et de formidables complémentarités qu'il nous appartient de mettre en œuvre et de mobiliser de la manière la plus ambitieuse qui soit.*

*Notre Continent est aussi déterminé que volontariste à enclencher une dynamique nouvelle pour l'émergence d'une "nouvelle Afrique", une Afrique fière de son identité, une Afrique moderne et débarrassée des idéologies et des archaïsmes, une Afrique audacieuse et entreprenante.*

*Cette volonté constitue en soi un appel à la communauté internationale pour une approche objective de la problématique du développement en Afrique.*

*Car, comme Nous avions eu l'occasion de l'exprimer devant la 69ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le problème de développement en Afrique n'est pas lié à la nature de la terre ni au climat, mais il est plutôt imputable à une dépendance économique enracinée, et à la faiblesse des soutiens et des sources de financement, ainsi qu'à l'absence d'un modèle de développement durable.*

*Excellences, Mesdames, Messieurs,*

*Notre appel à la communauté internationale pour qu'elle développe à l'égard de notre Continent un regard novateur, à rebours des schémas classiques, n'a d'égal que l'engagement constant des pays africains eux-mêmes à expérimenter et à mettre en œuvre de nouvelles approches partenariales et à développer une coopération sud-sud novatrice, solidaire et mutuellement bénéfique.*

*Le Royaume du Maroc est constamment animé par ce grand dessein et prône, dans le cadre de ses relations avec ses frères africains, une démarche globale et intégrée, susceptible de promouvoir, dans le même élan, la paix et la stabilité, de favoriser le développement humain durable pour toutes les africaines et les africains, de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats et de préserver l'identité culturelle et spirituelle de nos populations.*

*Nous œuvrons, avec la même conviction, pour que l'Afrique fasse confiance à l'Afrique et pour que Notre Continent mobilise tous les atouts qui sont les siens, en vue de tirer profit de toutes les opportunités ouvertes par la mondialisation.*

*Il est de plus en plus admis qu'après les indépendances dans les années 60, les pays africains forgent, aujourd'hui, leur indépendance économique. Tout comme il est désormais acquis que l'Afrique constitue la nouvelle frontière de la croissance mondiale.*

*Les échanges commerciaux de notre Continent avec le reste du monde ont augmenté de 200 pour cent depuis 2000. La population africaine atteindra 2 milliards de personnes à l'horizon 2050, ce qui permet à l'Afrique d'apparaître, à juste titre, comme la jeunesse du monde. Le taux de pauvreté sur le continent diminue à un rythme soutenu. Le commerce régional entre pays africains est en plein essor.*

*A cet égard, il est important de relever qu'au-delà de la vision stratégique d'ensemble qui appréhende l'Afrique dans sa globalité, les instruments et mécanismes opérationnels que nous serons appelés à développer ensemble devraient explorer, avec un intérêt égal, la dimension sous régionale du Continent.*

*Cela nous permettra d'investir dans les communautés économiques régionales en tant que plateformes viables et compétitives. Une telle démarche permettra aux pays africains, tout en préservant leur ambition d'intégration continentale, de favoriser également l'expression de vocations régionales et l'éclosion d'espaces géoéconomiques susceptibles de leur assurer un meilleur positionnement et une compétitivité accrue dans l'économie mondiale.*

*Pour le Royaume du Maroc, cette dynamique intra-africaine est essentielle. Ainsi, et en plus de son attachement indéfectible à la relance de l'Union du Maghreb Arabe, le Maroc poursuit son rapprochement avec plusieurs organisations régionales africaines, telles que la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA), la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) ou encore, la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).*

*Le Maroc est animé par une forte volonté d'inscrire ses relations avec l'ensemble de ces groupements économiques dans une logique mutuellement bénéfique, équilibrée et équitable.*

*Excellences, Mesdames, Messieurs,*

*L'Afrique est en train d'émerger comme un nouveau pôle mondial de croissance du fait des énormes richesses et des potentialités dont elle dispose. Néanmoins, ce processus ne saurait être consolidé et renforcé sans une transformation structurelle des économies africaines et leur mutation vers des activités à haute valeur ajoutée et à fort contenu technologique.*

*Pour gagner ce pari, la dimension financière revêt une importance centrale.*

*Il est évident que la mobilisation des ressources financières domestiques constitue le vecteur essentiel pour pérenniser le financement des grands projets d'investissement, particulièrement les infrastructures, et mieux se préparer pour réaliser les objectifs de développement post-2015.*

*Il est tout aussi important que la communauté internationale est appelée à faire montre de davantage d'imagination et de créativité pour mobiliser des instruments de financement novateurs susceptibles d'accompagner au mieux la transformation économique du Continent et son développement durable.*

*A cet égard, le lancement par le Royaume du Maroc de la place financière "Casablanca Finance City" va favoriser une intégration financière de l'Afrique dans la finance internationale, facilitera les échanges*

*intra-africains et canalisera au mieux l'épargne mondiale vers l'investissement dans le continent. De plus en plus d'investisseurs internationaux appréhendent "Casablanca Finance City" comme plateforme d'opérations financières et porte d'entrée aux marchés africains.*

*Nous nous réjouissons particulièrement de la mise en place, avec l'appui de la Banque africaine de Développement, du "Fonds Africa 50" qui vient d'être domicilié au sein de cette place financière. Ce fonds permettra de doter notre Continent d'un mécanisme innovant permettant d'accroitre la mobilisation de ressources à grande échelle et d'attirer des financements privés pour le développement et le financement de projets d'infrastructures en Afrique.*

*Dans le même sens, notre action pour la mobilisation de ressources financières en faveur de l'Afrique devra encourager la promotion de partenariats publics et privés et l'orientation du secteur privé vers des secteurs à haute valeur ajoutée, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture, la technologie et les infrastructures.*

*Excellences, Mesdames, Messieurs,*

*Au regard de tous ces atouts et potentialités, il est plus pertinent que jamais de reconnaitre que l'Afrique d'aujourd'hui a plus besoin de partenariats gagnant-gagnant, plutôt que d'assistance conditionnée. Des partenariats susceptibles de jouer le rôle de catalyseur pour la mobilisation des ressources financières, de faire progresser l'intégration économique régionale et d'améliorer le positionnement de l'Afrique dans la chaîne internationale de la création de la valeur.*

*Dans le même esprit, la mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'accompagnement financier de l'Afrique devrait englober, avec un intérêt similaire, d'autres dimensions et paramètres aussi importants que la bonne gouvernance, la solidité des institutions, le renforcement des capacités institutionnelles, la cohésion spatiale et intergénérationnelle et la qualification de l'élément humain.*

*Notre continent qui change, est porteur d'un message d'espoir et de renouveau à la communauté internationale. C'est en fédérant les énergies et en mobilisant nos a touts respectifs que nous allons gagner ensemble le grand pari du 21ème siècle; celui d'une Afrique unie, stable et prospère.*

*Je vous souhaite plein succès et réussite dans vos travaux.*

*Wassalamou alaikoum warahmatoullahiwabarakatouh".*

# ANNEXE 3

*Allocution d'Alassane Ouattara,*
*Président de la Côte d'Ivoiree*

*Excellence, Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal,*

*Monsieur Abdellah Benkiran, Premier Ministre du Royaume du Maroc,*

*Monsieur José Maria Pereira Neves, Premier Ministre du Cap Vert,*

*Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique,*

*Mesdames et Messieurs les Ministres,*

*Messieurs les Gouverneurs des Banques Centrales ;*

*Honorables invités,*

*Mesdames, Messieurs,*

*Je voudrais, tout d'abord, exprimer ma profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, pour son invitation à prendre part à la 9ème édition du Forum pour le développement de l'Afrique.*

*Je prie, Monsieur le Premier Ministre d'être notre interprète auprès de Sa Majesté.*

*Cette invitation est un nouveau témoignage de la qualité des liens historiques, d'amitié et de fraternité, qui unissent la Côte d'Ivoire et le Royaume du Maroc.*

*Les deux visites que Sa Majesté a effectuées en Côte d'Ivoire, en mars 2013 et en février 2014, sont une illustration des relations exceptionnelles qu'entretiennent nos deux pays et nos deux peuples. Ces visites ont permis de renforcer et de donner un nouvel élan à notre coopération exemplaire.*

*Honorables invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Je suis particulièrement heureux de participer à cet important Forum, qui a pour thème « Des financements innovants pour la transformation de l'Afrique ». Ce thème est d'actualité pour une Afrique en pleine mutation et en passe de devenir le prochain continent émergent dans le monde.*

*La question qui se pose, c'est de savoir comment accompagner cette profonde transformation qui s'opère sous nos yeux, par des financements adéquats et novateurs. Tel est le défi que nous devons relever.*

*La première piste qui s'offre à nous est d'accélérer le développement de nos marchés financiers, en vue d'amorcer la transformation de nos économies.*

*A cet égard, nous devons créer des produits financiers innovants, tout en nous dotant d'institutions et d'infrastructures financières nationales et régionales efficaces.*

*Je pense notamment au développement des PME et du passage de ces PME du secteur informel au secteur formel. C'est une des conditions nécessaires à leur éligibilité à ce type de financement.*

*En guise de contribution aux échanges que vous aurez au cours de ce Forum, je voudrais mettre l'accent sur sept points qui me paraissent essentiels :*

*En premier lieu, la mobilisation de l'épargne locale. Le constat qui s'impose, c'est le faible taux de bancarisation dans notre région. A titre d'exemple, il n'excède pas plus de 12% en Côte d'Ivoire. Un volume de transactions financières trop important échappe encore au secteur financier. Cela a des conséquences négatives pour nos pays :*

- *Cette situation crée une compétition déloyale entre le secteur informel, en pleine croissance et le secteur formel. A cela, plusieurs raisons : trop de transactions échappent au système de taxation, ce qui engendre un manque à gagner important pour nos administrations fiscales ;*

- *Les ressources non bancarisées et non épargnées ne contribuent pas au développement économique de nos pays et empêchent la mobilisation de l'épargne ;*

- *Le cout d'émission de la monnaie (billets de banque) est élevé ;*

- *Le développement des transactions en cash est un facteur qui aggrave les risques de blanchiment d'argent, susceptibles de financer des activités illégales et même terroristes.*

*Nous devons donc faire des efforts pour augmenter de façon significative la bancarisation dans nos pays. Ce sujet me tiens particulièrement à cœur. C'est pourquoi, j'ai demandé à mon Gouvernement de travailler, en liaison avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à la création de nouveaux instruments financiers permettant la mobilisation de l'épargne à long terme. Ce type d'épargne est important, notamment pour les compagnies d'assurance.*

*Le deuxième axe, c'est de donner un rôle plus important à la mobilisation boursière.*

*En effet, un secteur boursier dynamique est un facteur déterminant pour le développement de nos pays. A titre d'exemple, on peut citer la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan, qui est en plein développement.*

*Cependant, elle devrait mobiliser davantage de ressources, pour répondre aux besoins de financement de notre développement. Cela passe par une meilleure information et éduction de nos populations. Elles doivent être encouragées à investir dans les instruments financiers que propose la BRVM. Cette politique contribuera incontestablement au développement d'instruments financiers, avec un accroissement des revenus pour les individus ou les entreprises plaçant leurs ressources en bourse. Dans le même temps, elle*

*permettra au secteur privé et aux gouvernements d'avoir accès à plus de ressources à long terme, à un coût plus compétitif.*

*Le troisième point concerne les mesures destinées à encourager le secteur privé à investir dans nos économies.*

*Comme chacun le sait, les fonds privés d'investissements ont fortement contribué au développement économique de régions telles que l'Amérique latine et l'Asie. L'Afrique doit en prendre le chemin. A cet effet, la liquidité des instruments financiers disponibles à la bourse permettra d'attirer les investisseurs internationaux. Pour ce faire, il faudra veiller à la transparence des procédures pour l'investissement, à favoriser le rapatriement des capitaux investis ainsi qu'à l'amélioration du climat des affaires.*

*Le quatrième point a trait à l'amélioration de l'image de l'Afrique. Ce point est primordial. Il suppose une implication des leaders africains que nous sommes, pour Mieux faire connaître l'Afrique et changer le regard que le monde porte sur elle. Car, en réalité, l'Afrique change, évolue et devient de plus en plus compétitive.*

*En cinquième point, j'aborderai la question de la mobilisation des ressources des pays du sud.*

*Dans le contexte actuel de croissance des pays émergents, on ne saurait parler d'innovation de financement sans parler des financements sud-sud. En effet, bien que les grandes puissances émergentes aient de fort besoins au sein de leurs propres pays, elles consacrent de plus en plus de ressources aux autres pays du sud. De ce fait, elles créent de nouvelles sources de financement pour l'Afrique. Mais cela n'est pas suffisant. Il faut intensifier les relations entre les pays du sud.*

*A cet égard, l'exemple que le Royaume du Maroc donne en matière de coopération sud-sud, grâce à la vision et à la clairvoyance de Sa Majesté, est à saluer.*

*Le sixième point est relatif à l'accroissement du financement des Partenariats Publiques Privés. Les demandes et les besoins en financement de nos économies dans les années à venir seront tels que les ressources publiques ne suffiront plus. Il faudra alors faire appel nécessairement au secteur privé, pour faire face à cette réalité. La solution, c'est d'encourager le financement des grands projets structurants, pourvoyeurs d'emplois, par des Partenariats Publiques Privés. C'est pourquoi, mon Gouvernement a créé une cellule Partenariats Publiques Privés, pour tirer le meilleur profit de ce type de financement.*

*Je terminerai par un dernier point ; il s'agit de la structuration des financements autour des transferts de fonds des migrants.*

*Les transferts de fonds de migrants africains peuvent être des leviers importants pour le financement du développement en Afrique. Ils génèrent des ressources importantes, qui nécessitent une meilleure organisation des transactions.*

*Honorables invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

*A ces différentes sources de financement que je viens d'évoquer, il faut ajouter le recours aux marchés internationaux de capitaux, sous forme d'émissions d'euro bonds.*

*La levée de fonds sur ces marchés par l'Afrique Subsaharienne, de janvier à fin septembre 2014, a atteint 6,9 Milliards de Dollars US contre 6,5 milliards de Dollars US en 2013. La Côte d'Ivoire a levé, avec succès, 750 millions de Dollars US en juillet dernier, à un taux de 5,625% ; la souscription a été beaucoup plus grande que le montant émis (environ 5 milliards de Dollars US).*

*En outre, l'Afrique du Sud, le Sénégal et le Soudan ont eu recours à des financements non traditionnels, tels que les obligations « SUKUK », pour financer leurs projets d'investissements, plus particulièrement dans le domaine des infrastructures.*

*Aussi, les institutions de Bretton Woods doivent tenir compte de nos besoins en financement et accepter d'augmenter le plafond d'endettement dans des proportions raisonnables.*

*La surliquidité des banques africaines est aussi un élément de préoccupation. Cette surliquidité démontre que nos banques ne participent pas encore suffisamment au financement de nos économies, notamment au développement de nos PME.*

*Honorables Invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Pour conclure, permettez-moi de parler de mon pays, la Côte d'Ivoire, qui s'est fixé pour objectif d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020.*

*Cet objectif est à portée de main : depuis 2012, nous avons une forte croissance, avoisinant 10%. Cela a été possible grâce notamment à l'amélioration du climat des affaires, à un code d'investissement plus attractif et aux importantes réformes sectorielles et structurelles. La Côte d'Ivoire a été classée, dans le « Business Report 2014 » de la Banque Mondiale, parmi les dix pays qui ont mené le plus grand nombre de réformes dans le monde.*

*En outre, nous avons énormément investis, notamment dans les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'éducation et les Technologies de l'Information et de la Communication, à travers notre Plan National de Développement 2012-2015. Les investissements privés, y compris les Partenariats Publics Privés, représentent 60% des investissements prévus. Ainsi, le ratio des investissements par rapport au PIB devrait passer de 9% du PIB en 2012 à 16% en 2014.*

*Nous avons organisé un forum des investisseurs en Janvier 2014, à Abidjan. Ce forum a été un franc succès, tant par la participation d'investisseurs venus d'un grand nombre de pays, que par leurs intentions d'investissements.*

*Notre croissance est également tirée par la consommation, du fait de l'amélioration des revenus des paysans 20% en trois ans), de l'augmentation des salaires des fonctionnaires et de la revalorisation du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).*

*L'objectif de notre pays est non seulement de maintenir une croissance forte et durable, mais aussi et surtout une croissance équitable, solidaire, respectueuse du genre et de l'environnement pour le bénéfice de tous.*

*Honorables invités,*

*Mesdames et Messieurs,*

*J'ai foi en l'Afrique. C'est un continent d'avenir. Un continent plein de promesses. Un continent qui surprendra le monde.*

*Je suis convaincu que les échanges qui se noueront au cours de ce forum, permettront à nos pays de mieux s'intégrer à l'économie mondiale.*

*Tout comme, je suis confiant que les conclusions de ce Forum aideront les pays Africains à mieux faire face aux défis d'une Afrique sur la voie de l'émergence.*

*Je vous remercie.*

# ANNEXE 4

*Allocution de Sem Macky Sall, Président de la République du Sénégal*

*Altesse, Premier Ministre Abdelilah Benkiran, hôte du Forum,*

*Excellence, Monsieur le Président Alassane Ouattara,*

*Excellence, Monsieur le Premier Ministre José Maria Neves,*

*Monsieur Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,*

*Mesdames, Messieurs,*

*C'est pour moi un grand plaisir que de prendre part, ici à Marrakech, carrefour d'échanges et de rencontres, à cette 9eédition du Forum pour le développement de l'Afrique, à l'aimable invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.*

*J'adresse à Sa Majesté tous mes remerciements pour l'hospitalité fraternelle dont nous sommes toujours habitués en terre marocaine.*

*En portant son thème sur les modes de financement novateurs pour la transformation de l'Afrique, cette édition s'inscrit dans la tendance positive qui caractérise le mieux les économies africaines depuis plus d'une décennie maintenant.*

*Malgré les défis et les épreuves, l'Afrique poursuit sa dynamique de croissance et de développement par la mobilisation accrue de ses propres ressources et la diversification de ses partenaires.*

*Mais, en même temps qu'elles libèrent de nouvelles opportunités, ces mutations positives montrent à quel point les solutions classiques, jusque-là convenues en matière de financement du développement, ne sont plus en phase avec l'ampleur et l'urgence des besoins de nos pays.*

*Parce que notre ambition, l'aspiration de nos peuples, n'est pas seulement de lutter contre la pauvreté. Notre ambition, l'aspiration de nos peuples, c'est aussi et surtout d'installer, par nos propres efforts, une croissance durable, génératrice d'emplois, de prospérité et de développement inclusif.*

*Et si nous voulons aller de l'avant sur cette voie du progrès, nous devons nous donner les moyens de changer de paradigmes. Car ce qui est possible sur tous les continents l'est aussi en Afrique.*

*Nous devons explorer d'autres voies complémentaires, voire alternatives au financement public et à l'aide au développement, forcément limitée et en déclin continu.*

*Nous devons considérer l'investissement privéet le partenariat avec Afrique comme une partie intégrante d'un nouvel ordre économique mondial plus adapté aux besoins de nos pays.*

*Nous devons convenir qu'un ordre figé dans ses idées, ses règles et ses mécanismes, ne peut soutenir les performances que requiert le rythme de croissance indispensable à l'émergence du continent.*

*C'est pourquoi, en ma qualité de Président du Comité d'orientation du NEPAD, et dans l'esprit du Sommet de Dakar de juin dernier sur le financement des infrastructures en Afrique, j'invite la CEA et toutes nos instances appropriées à se joindre à nous dans le plaidoyer pour la levée de certaines contraintes qui freinent l'élan de nos pays vers le développement.*

*J'appelle instamment les pays et Institutions partenaires à œuvrer avec nous pour relever ces défis majeurs.*

*Il ya urgence à réformer la gouvernance économique et financière mondiale pour améliorer les conditions d'accès des pays en développement aux marchés des capitaux.*

*Il y a urgence à réduire les délais de conception, de financement et de réalisation des projets de développement par la rationalisation et la simplification des méthodes, des formalités et des procédures, dans le respect des règles de bonne gouvernance, pour favoriser une gestion axée sur les résultats.*

*Il y a urgence à intensifier la coopération internationale pour la transparence des industries extractives, y compris l'élaboration des contrats miniers.*

*Il y a urgence à mettre en place un système multilatéral plus efficace de prévention et de répression des flux financiers illégaux, notamment la corruption, le blanchiment des capitaux, la fraude fiscale, entre autres pratiques illicites qui coûtent à l'Afrique un préjudice annuel estimé entre 50 et 148 milliards de dollars selon un rapport de la CEA de 2013.*

*Tous ces efforts combinés devraient générer plus de ressources et d'efficacité pour le financement et l'exécution des projets.*

*En définitive, c'est à l'épreuve des faits que nous vaincrons les derniers stigmates de l'afro pessimisme.*

*Il heureux, de ce point de vue, que nombre de pays africains continuent aujourd'hui d'inspirer confiance et d'offrir des opportunités de partenariats crédibles, dans un cadre institutionnel stable et un environnement des affaires transparent et sécurisé.*

*C'est l'expérience que nous poursuivons dans le cadre de notre nouvelle stratégie de développement économique et sociale, le Plan Sénégal Emergent Sénégal (PSE), dont l'agriculture, les infrastructures, l'énergie, les mines, le tourisme, les Tic et l'habitat constituent les sept composantes majeures.*

*Avec la nouvelle loi sur les contrats de Construction, Exploitation et Transfert (CET), ou Build, Operate and Transfer (BOT), nous voulons élargir et améliorer la collaboration avec le secteur privé national et étranger, par la promotion du partenariat public-privé dans la réalisation d'infrastructures publiques.*

*Déjà, le Sénégal compte des exemples réussis de partenariat public-privé, dont une autoroute à péage sur 45 km, qui sera bientôt étendue sur 110 km.*

*En collaboration avec le secteur privé, nous avons en cours d'exécution un projet d'aménagement urbain avec la nouvelle ville de Diamniadio, dotée d'un grand Centre international de Conférences déjà achevé.*

*En outre, nous comptons lancer prochainement un projet de train express reliant Dakar et le nouvel aéroport international Blaise Diagne (AIBD), sur près de 45 km.*

*Ce nouvel aéroport qui sera opérationnel en 2015 a été financé par un mécanisme novateur, à travers la Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA), prélevée sur les billets d'avion de passagers utilisant les aéroports du Sénégal.*

*D'autres sources de financement offrent aussi des perspectives prometteuses pour nos pays.*

*C'est le cas de la finance islamique. Le Sénégal vient ainsi de réaliser avec succès la première opération de sukuk dans l'espace de l'UEMOA pour un montant de 200 millions de dollars.*

*C'est le cas également des transferts des migrants, estimés au Sénégal à près de 2 milliards de dollars par an ; soit plus de quatre fois les investissements privés étrangers et plus de deux fois l'Aide Publique au Développement.*

*Alors que les moyens de financement public se raréfient, le potentiel de la finance islamique et des transferts des migrants mérite une plus grande place dans nos réflexions, dans nos stratégies et nos politiques de développement.*

*Je souhaite que les travaux de cette 9e édition du forum de développement pour l'Afrique contribuent à baliser notre voie vers ces nouvelles perspectives.*

*Je vous remercie de votre aimable attention.*

# ANNEXE 5

*Allocution de Jose Maria Pereira Neves, Premier Ministre de Cabo Verde*

*Neuvième Forum pour le développement de l'Afrique - ADF –IX*
*Marrakech, Royaume du Maroc*
*Allocution de Son Excellence Monsieur José Maria Pereira Neves,*
*Premier Ministre de Cabo Verde à la Cérémonie d'Ouverture*
*Le 13 octobre 2014*

*Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,*

*Honorables collègues, Messieurs les Premiers Ministres,*

*Excellence, M. le Secrétaire exécutif de la CEA, le Dr. Carlos Lopes,*

*Messieurs les Ministres,*

*Mmes et messieurs les Experts,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'adresser mes vifs remerciements à sa Majesté le Roi Mohamed VI du Maroc pour m'avoir invité à participer à cette heureuse initiative. C'est une invitation qui honore mon pays et à moi aussi personnellement.*

*C'est à la fois un honneur et un privilège pour moi de m'exprimer devant cette auguste Assemblée. C'est un honneur en raison de la qualité et de la pertinence des intervenants prévus à cette 9ème session du Forum africain du développement; et un privilège, car il me donne l'occasion de m'exprimer sur le thème de ce Forum - un thème fort approprié pour la plupart des pays africains, et capital pour un pays comme le Cabo Verde qui est un des Petits États Insulaires en Développement de l'Afrique (PEID). Le thème du Forum, permettez-moi de vous le rappeler est «Des modes de financement innovants pour la transformation de l'Afrique». Il vient à point nommé pour l'Afrique entière et pour les PEID qui sont à la croisée des chemins de leur développement.*

*Comme vous le savez, les impacts des changements climatiques sont particulièrement dévastateurs pour les Petits États Insulaires en développement, étant donné que les ressources pour remédier à ces conséquences ne sont pas illimitées.*

*À cet égard, je ne peux être qu'heureux que vous ayez invité tous ces experts, décideurs politiques, membres de la société civiles et partenaires au développement, pour qu'ensemble ils examinent d'autres moyens novateurs destinés à la mobilisation des ressources financières pour faire face aux impacts du changement climatique, afin de transformer nos économies en ce moment critique.*

*Je tiens donc à féliciter M. le Secrétaire exécutif de la CEA et son personnel pour la qualité et le volume du travail effectué par son Institution ces derniers temps, ainsi que sur l'attention particulière qu'elle porte sur les opportunités offertes par les économies bleues et vertes.*

*Les PEIDs sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Leur vulnérabilité est encore amplifiée par leur éloignement géographique, leur petite taille, les contraintes de la population, et la faiblesse du capital humain. Il s'avère donc urgent d'adopter des programmes visant à réduire la vulnérabilité des PEIDs africains.*

*Ces africains souffrent aussi de graves dommages infrastructurels causés par les impacts des aléas climatiques comme les ouragans, typhons, etc., et, dans le cas du Cabo Verde, la sécheresse, la désertification et le manque d'eau. Le développement des infrastructures est aussi essentiel pour transformer les économies des PEIDs et la transformation structurelle.*

*La détermination des gouvernements et les populations des PEIDs africains est renforcée par le soutien de la communauté internationale. Mais, nous sommes parfaitement conscients du fait que l'aide étrangère seule ne suffira jamais pour résoudre nos besoins sans cesse grandissants.*

*Par conséquent, nous avons engagé des réflexions internes sur les voies et moyens pouvant permettre de mobiliser des ressources financières pour nous aider à arrimer nos stratégies de développement aux exigences des économies bleues et vertes.*

*Les PEIDs africains sont dotés d'une biodiversité unique, des ressources naturelles et des ressources de l'océan capables de transformer leurs défis en opportunités pour un développement qui crée des emplois et la prospérité pour leurs peuples. Pour exploiter ces potentialités clés, les PEIDS auront besoin de ressources pour arrimer leur économie vers une économie bleue et verte, enracinée dans les ressources renouvelables et un développement sobre en carbone.*

*Le secteur de la pêche revêt pour les PEIDs africains une importance capitale en ce qui concerne les moyens de subsistance et l'emploi, la sécurité alimentaire et l'apport en devise, même si l'importance de ces différents aspects du secteur de la pêche diffère d'un pays à un autre.*

*Les recettes tirées des exportations de poissons sont les plus élevées aux Seychelles, au Cabo Verde et en Îles Maurice (Respectivement 52, 43 et 15% du total des exportations).*

*Ces pays dépendent le plus des exportations de poissons (surtout le thon) comme source de revenu. Toutefois, les importations de poissons sont aussi très importantes en Îles Maurice où elles représentent 83% des exportations en valeur.*

*Une aquaculture côtière durable aura pour conséquence la réduction de la pression sur les ressources aquatiques, ce qui permettra de lutter contre l'épuisement des stocks de poissons sauvages, la destruction des habitats naturels et combattra le déclin de la biodiversité.*

*Toutes les conditions sont réunies pour que cette filière donne un coup de pouce à l'économie des PEIDs d'Afrique. Il suffit juste d'oser!*

*Les PEIDs sont particulièrement dépendants du commerce maritime car ils ne disposent d'aucun autre moyen de transports à part la voie aérienne. Cependant, l'import et l'export sont essentiels au développement économique. Ces infrastructures jouent un rôle capital pour le commerce international, créant des emplois, de la richesse, et contribuent au PIB national, tout en favorisant le développement des relations entre industries de même domaine et le rapprochement des villes.*

*Ainsi, tout accroissement des activités de manufacture, en agriculture et en service commerciaux bénéficieront, non seulement aux ports, mais aussi aux pays et aux communautés installées sur les côtes.*

*Le transport maritime représente 80% du volume global et ce commerce représente 70% de sa valeur globale. L'expansion du commerce maritime ces dix dernières années a été, pour certains pays, l'occasion de bénéficier de bonnes opportunités.*

*Le tourisme côtier est le plus grand segment du marché qui offre de grandes opportunités aux petits Etats insulaires en développement. Les PEIDs sont souvent dotés d'un environnement vierge, d'écosystèmes uniques et de caractéristiques culturelles qui les différencient naturellement des autres destinations touristiques.*

*Le tourisme contribue directement et indirectement à l'économie des PEIDs africains. En particulier, le Cabo Verde et les Seychelles dépendent beaucoup de l'industrie touristique avec une contribution indirecte de 43% au Cabo Verde et de 57% aux Seychelles.*

*Au Cabo Verde l'industrie touristique est un secteur économique très important. Avec dix îles réparties de manière stratégique entre l'Amérique du sud, l'Afrique de l'Ouest et l'Europe, elle offre un large éventail de paysages, de nature et de plages, en quelque sorte, une merveille touristique que je vous invite tous à visiter!*

*L'Industrie touristique est devenue une importante force motrice de la croissance de l'économie capverdienne depuis 2005.*

*Outre le tourisme, les ressources énergétiques constituent une opportunité pour les PEIDs d'Afrique. Les PEIDs sont largement dépendants des combustibles et la majorité d'entre eux dépensent plus de 30% de leurs revenus en devises étrangères par an. Paradoxalement, les importantes ressources énergétiques renouvelables des PEIDS demeurent inexploitées.*

*Le développement d'un secteur énergétique durable dans les PEIDs entraînera, outre l'amélioration de la sécurité énergétique et la promotion de la croissance économique, des réductions des émissions de gaz à effet de serre. L'extraction des ressources non renouvelables peut également fournir une voie potentielle pour diminuer la dépendance des combustibles fossiles importés.*

*L'énergie renouvelable marine peut provenir d'un certain nombre de sources d'énergie, notamment éolienne, solaire et océanique. Elle peut renforcer la fiabilité de la production d'électricité dans les PEIDs, tout en réduisant le coût global du consommateur.*

*Le potentiel en énergie éolienne dans de nombreux PEIDs africains est considérable. Par rapport aux centrales à combustibles fossiles, l'énergie éolienne peut maintenant être rentable dans de nombreux PEIDs.*

*Les PEIDs ne devraient donc avoir aucun souci à se faire quand à l'énergie, indispensable au développement économique.*

*Ces ressources biologiques sédentaires de la zone externe du plateau continental, notamment les ressources génétiques marines, peuvent également revêtir une valeur considérable. Compte tenu de leur étendue, les océans offrent un immense potentiel en termes de ressources biologiques marines, notamment de ressources génétiques d'origine marine. Les Océans constituent une source riche en molécules biologiques pouvant être utilisés pour la recherche et le développement.*

*Selon des études récentes, les océans représentent 95% de la biosphère terrestre bien qu'il semble que 95% de cette biosphère reste inexplorée.*

*L'ampleur des défis est énorme pour un PIED qui se retrouve seul, isolé du reste. Il est donc essentiel d'établir des partenariats entre les PEIDs, avec le continent, et le reste du monde.*

*Le soutien financier et technologique de la communauté internationale sera essentiel pour compenser le coût élevé nécessaire pour donner un coup de fouet aux processus de transition et d'alignement dans le développement des PEIDs africains. Adoption d'une approche régionale et l'établissement d'un cadre*

*régional pour les PEIDs africain visant à la mise en commun et à l'agrégation des efforts de chaque pays pour atteindre l'échelle des seuils minimums et rentables pour l'investissement et le commerce, et en capitalisant sur la chaîne de valeur régionale sont essentiels.*

*L'heure a sonné pour les PEIDs africains d'être maître de leur destin. Il est temps pour ces petits Etats d'Afrique de devenir des locomotives du développement du continent dans plusieurs secteurs. Nous le réussirons en adoptant d'ores et déjà l'Economie Bleue dans les politiques de développement et dans nos pratiques quotidiennes.*

*La CEA a donné le coup d'envoi sur le financement innovant de transformation comme je l'ai dit plus haut, et la qualité des participants rassemblés ici ne me laisse aucun doute quant à un résultat très réussi de ce forum.*

*Néanmoins, permettez-moi d'insister sur le besoin d'établir des mécanismes de mise en œuvre et des échéanciers clairs.*

*Aucun appui allant dans ce sens ne sera de trop.*

*Merci beaucoup pour votre aimable attention*

# ANNEXE 6

*Allocution de M. Carlos Lopes Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA*

*13 octobre 2014*
*Marrakech (Maroc)*

*Excellence, M. Abdelilah Benkirane, représentant le pays hôte, le Royaume du Maroc,*
*Excellence, M. Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire,*
*Excellence, M. Macky Sall, Président du Sénégal,*
*Excellence, M. José Maria Neves, Premier Ministre de Cabo Verde,*
*Mesdames et Messieurs les Ministres, Éminents invités, Chers participants, Mesdames et Messieurs,*

*Permettez-moi tout d'abord de remercier tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour garantir le succès de cette neuvième édition du Forum pour le développement de l'Afrique, la première à se tenir en dehors de notre siège d'Addis-Abeba. Notre pays hôte se montre efficace et accueillant, comme à son habitude, et nous lui en sommes profondément reconnaissants. Monsieur le Premier Ministre Benkirane, nous observons avec admiration la stratégie économique envers le reste du continent conduite sous l'autorité de sa Majesté le Roi Mohamed VI, ainsi qu'il ressort du discours édifiant qu'il vient de prononcer. La présence du Président Macky Sall est tout particulièrement symbolique, eu égard au rôle de premier plan qu'il joue dans le cadre du NEPAD et à la passion qu'il manifeste pour la transformation du continent. Nous sommes fiers de collaborer avec vous et pour vous. Vu le thème de notre Conférence, nous comptons sur le Président Ouattara, dont la réputation est impeccable en matière de financement, pour nous indiquer la voie à suivre.*

*Monsieur le Président Ouattara, nous vous remercions d'avoir accepté de parrainer l'étude et l'initiative que nous lançons sur le capital-investissement. Monsieur le Premier Ministre Neves, vous êtes un merveilleux exemple de la nouvelle histoire que l'Afrique est en train de bâtir. Jeune dirigeant politique, vous contribuez aux résultats remarquables de votre pays dans le domaine du développement. Votre présence est d'autant plus importante que cette année est consacrée aux petits États insulaires en développement. Excellences, votre présence à tous témoigne de cette nouvelle tendance qui se dessine en Afrique, où penseurs et exécutants de l'action politique ne font plus qu'un. Nous assistons à un changement radical des attitudes et des mentalités : les dirigeants deviennent des réformateurs, les acteurs des rêveurs.*

*Mesdames et Messieurs,*

*Une personnalité mythique de l'histoire africaine, le Marocain Ibn Battuta, que l'on considère comme l'un des plus grands voyageurs de tous les temps, est arrivé en Somalie en 1331. Surpris par la prospérité de Mogadiscio, il disait de cette ville portuaire qu'elle regorgeait de riches marchands, particulièrement actifs dans le domaine des exportations de tissus locaux de grande qualité vers de nombreux pays. Le Sultan, Abou Bakr Omar, avait mis en place une solide administration comprenant des vizirs, des juristes, des commandants et des percepteurs. Le Mogadiscio d'aujourd'hui, six siècles plus tard, reste un port incroyablement actif, malgré des décennies d'une guerre civile dévastatrice. La ville continue d'exporter. Le*

*problème est que, au lieu de tissus de qualité, elle exporte désormais des bovins, des moutons et des chèvres ou des produits à faible valeur ajoutée, comme disent les économistes. Le coût des fléaux de la guerre, de la piraterie au terrorisme, est supérieur au montant des exportations. Le Gouvernement actuel ne dispose pas d'un système de recouvrement de l'impôt aussi efficace que celui d'Abou Bakr Omar.*

*Comment est-il possible que l'un des rares pays à n'avoir qu'une seule langue, une seule religion et un seul groupe ethnique ait pu reculer autant et pendant si longtemps?*

*Les raisons de cette évolution tragique sont complexes mais l'on a certainement à apprendre de cette glorieuse Somalie, la majeure partie de l'Afrique ayant connu des conflits violents. En fait, le continent connaît aujourd'hui moins de troubles que l'Asie, et près de 90 % de sa population n'est plus exposée à la guerre ou à des situations d'urgence complexes. Même si l'image de l'Afrique s'est améliorée, le continent continue d'être perçu par beaucoup comme instable, peu sûr et vulnérable face à la maladie, comme l'a montré encore une fois l'hystérie autour d'Ébola. Le virus touche trois pays qui représentent moins d'1 % pour cent du PIB de l'Afrique, ou trois semaines de l'économie nigériane.*

*Les leçons que ce Forum doit retenir de la Somalie, outre la nécessité pour nous d'aller vers un environnement pacifique et attrayant, ont davantage trait à l'économie. Les Africains sont légitimement fiers de la croissance qu'ils ont enregistrée au cours des quinze dernières années, et de la façon dont leurs différentes économies ont résisté face aux chocs exogènes. Les perspectives que le FMI vient de publier sont éloquentes : l'Afrique dans son ensemble devrait enregistrer une croissance de plus de 5 % en 2014. Pourtant, et ce n'est pas étonnant, les Africains sont stupéfaits quand ils apprennent que la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier a diminué au cours de la même période, alors qu'elle se trouvait déjà à un niveau très bas (elle s'élève actuellement à 9 % du PIB combiné). C'est l'une des raisons pour lesquelles nous appelons à la transformation structurelle, et que cela doit se traduire selon nous par l'amélioration de la productivité agricole, la modernisation et la formalisation du vaste secteur des services, une meilleure utilisation des très riches ressources naturelles du continent et, bien sûr, l'industrialisation.*

*Après deux ans de débats autour de la transformation structurelle et de ses impératifs, comme l'intégration régionale, le dividende démographique, les perspectives d'urbanisation ou encore les défis découlant des changements climatiques, le temps est venu de répondre vraiment à la grande question de savoir comment nous allons financer la transformation de l'Afrique. Allons-nous le faire à l'ancienne, en suppliant pour obtenir de l'aide? Existe-t-il un autre moyen? Comment l'Afrique doit-elle se préparer pour la grande Conférence de l'ONU sur le financement du développement, qu'elle accueillera à Addis-Abeba en 2015? Sommes-nous prêts à en diriger les travaux, qui revêtent plus d'importance pour l'Afrique que pour toute autre région?*

*Mesdames et Messieurs,*

*L'Afrique a tiré les enseignements de la débâcle financière de 2008 et compris l'importance de prendre appui sur une base solide. Il faut pour cela un changement de paradigme dans l'esprit des gestionnaires de fonds, en particulier s'agissant de la façon dont est perçue l'Afrique sur les marchés des capitaux.*

*L'expérience du capital-investissement en Afrique a démontré que les bénéfices ne se limitent pas aux commanditaires, aux commandités et aux sociétés d'investissement; l'Afrique en profite aussi par l'intermédiaire des marchés locaux et régionaux. Il se peut qu'elle ait, en fin de compte, trouvé le moyen d'aiguiser l'appétit des investisseurs privés. Le capital-investissement est une autre source de capitaux, qui peut s'appliquer aux infrastructures, aux services de santé, à l'agriculture et aux secteurs mal desservis mais à haut rendement. Chaque exemple de réussite ouvre des perspectives nouvelles et montre de façon éclatante la transformation de l'Afrique.*

*Notre capacité de renforcer, mobiliser et préserver les capitaux en Afrique correspond à la recherche de mécanismes de financement innovants sur ce continent. Ces dernières années, les gouvernements africains ont contribué activement à la modification des possibilités d'investissement. L'aide n'est plus la panacée. Cette évolution va de pair avec des politiques reposant sur des bases concrètes. L'activité économique prospère grâce à la multiplicité des sources de capitaux. À mesure que la réputation de l'Afrique grandit sur les marchés des capitaux au niveau mondial, chaque initiative particulièrement réussie fait de l'Afrique une destination de choix pour les flux mondiaux de capitaux. On attend de gouvernements dotés d'une vision stratégique qu'ils se servent de ces capitaux pour financer des projets de transformation. Bien que les infrastructures soient l'élément clef du programme de transformation, il existe en Afrique des perspectives d'investissement dans des secteurs tels que le transport routier et ferroviaire, l'énergie, l'eau, l'exploitation des ressources minières, l'agro-alimentaire et le développement industriel. La possibilité offerte aux investisseurs de diversifier leur portefeuille n'est pas négligeable, mais elle demeure un défi compte tenu de l'absence marquée de liquidités et l'accès limité aux marchés de capitaux. Les organismes de réglementation africains doivent instaurer un véritable dialogue avec les fonds d'investissement pour bien comprendre les règles à respecter sur les plans juridique et réglementaire pour promouvoir un écosystème dynamique en Afrique. Comme je l'ai déjà dit, les gouvernements africains ont des responsabilités à assumer afin de créer un environnement porteur. Il convient d'améliorer les écosystèmes aux niveaux national, régional et continental pour encourager davantage les investissements à grande échelle. L'Afrique a fait des progrès considérables et son environnement économique et politique est de plus en plus stable et prévisible. La réduction des risques politiques et économiques renforce la confiance des investisseurs. Les initiatives prises par les gouvernements en matière de transformation structurelle s'appuient sur un nombre croissant d'individus ayant la formation requise et l'esprit d'entreprise. Le vrai critère est la confiance que les capitaux accorderont à l'Afrique, en résistant à la tentation d'une expérience sans lendemain. La réalité est que l'Afrique ne peut compter sur l'aide au développement pour se transformer; elle s'oriente donc vers l'investissement privé et la mobilisation des ressources nationales.*

*Mesdames et Messieurs,*

*Dans un monde en pleine mutation, il n'est plus possible pour les gouvernements de faire abstraction de la distinction de plus en plus floue entre le secteur privé et le secteur social. Les investissements d'impact axés*

*sur l'amélioration des résultats peuvent concrétiser les désirs de la société. Par exemple, il est vrai que pour les Africains, la sécurité alimentaire et le développement d'une agriculture durable constituent toujours un défi majeur. Plus particulièrement, le secteur agricole en Afrique manque des capitaux nécessaires pour améliorer la productivité et les rendements et produire davantage pour la consommation locale. Des études montrent que la croissance du secteur agricole a trois fois plus d'impact sur la réduction de la pauvreté que la croissance d'autres secteurs.*

*Le financement climatique offre des perspectives uniques pour faire face aux changements climatiques et redéfinir la position de l'Afrique comme étant un producteur plus propre, en contournant les plates-formes technologiques et en exploitant le potentiel exceptionnel d'énergies renouvelables dont est doté le continent. Le présent Forum montrera que la mobilisation des ressources nationales a un potentiel immense. Qu'il s'agisse de mieux négocier les contrats d'exploitation des ressources minières ou d'autres ressources naturelles, d'améliorer la fiscalité ou de mieux utiliser les fonds souverains et les réserves des pays, l'Afrique a souffert du manque de politiques appropriées. Les flux illicites de capitaux sont un autre scandale sur lequel nous devons nous pencher de plus près. Si le continent se trouve tout en bas de l'Indice de transparence, c'est tout autant en raison de la situation actuelle qui sert les intérêts de ceux qui établissent le classement que de ceux qui profitent de la corruption dans les pays. Le fait de dénoncer les flux illicites 5 de capitaux est non seulement un impératif moral; cela contribue aussi à l'élaboration de politiques de transformation.*

*Les migrants africains envoient plus de 50 milliards de dollars des États-Unis et, outre le sacrifice que cela représente pour eux, ils paient les commissions de transfert les plus élevées du monde. À l'heure actuelle, l'utilisation de cette catégorie d'actifs est loin d'être productive. À de rares exceptions près, les pays bénéficiaires ont encore beaucoup à faire pour trouver des moyens intéressants d'utiliser ces fonds. En 2012, les investissements d'impact ont représenté environ 8 milliards de dollars dans le monde et un tiers d'entre eux sont allés en Afrique. Il s'agit là d'une nouvelle source novatrice de financement qui pourrait bien devenir un complément important des placements traditionnels. Les investissements d'impact peuvent avoir des effets positifs directs et indirects sur le développement humain dans des domaines tels que l'éducation, la santé et l'environnement. Toutes ces modalités de financement innovantes montrent à quel point nos discussions sont importantes et viennent à point nommé.*

*Mesdames et Messieurs,*

*Mon rêve, et j'espère que c'est aussi le vôtre, est que les enfants africains, lorsqu'ils étudieront les expéditions d'Ibn Battuta en histoire, se sentent comme tous les autres enfants des pays développés et modernes de la planète. Les enfants africains doivent s'émerveiller non seulement des nombreux voyages effectués par Ibn Battuta, mais aussi du long chemin parcouru par leur propre pays, et ils sauront alors que leur continent, l'Afrique, est le nouvel eldorado. Ce rêve est à notre portée, ce rêve peut devenir réalité.*

*Je vous remercie.*

# RÉFÉRENCES


Abugre, Charles, et Atieno Ndomo (2014). Structural Transformation and the Challenge of Financing Africa's Post 2015 Development Agenda. Nairobi: United Nations Millennium Campaign Africa and United Nations Development Programme Regional Service Centre for Africa.

Disponible à http://www.endpoverty2015.org/wp-content/uploads/2014/02/africapost2015.pdf.

Adam, D., Climate fund 'recycled' from existing aid budget, UK government admits. The Guardian, 25 janvier 2010. Disponible à : http://www.guardian.co.uk/environment/2010/jan/25/climate-aid-uk-funding

African Private Equity and Venture Capital Association (AVCA)/Cambridge and Associates (2013). The African Private Equity and Venture Capital Index.

African Securities Exchanges Association (2012). ASEA Yearbook 2012. Nairobi. Disponible à http://www.african-exchanges.org/download/library/ASEA_YearBook_2012.pdf.

African Stock Exchanges Association (2012)

Andrykowsky, Christoph (2009). Africa from the Bottom Up: Cities, Economic Growth and Prosperity In Sub-Saharan Africa. Johannesburg, Afrique du Sud : Monitor Group.

Andrykowsky, Christoph, and Victoria Barbary (2012). Private Equity in the Shadows of Giants. Johannesburg, South Africa: Monitor Group.

Aryeetey, E and Udry, C. (2000). Saving in Sub-Saharan Africa, Explaining African Economic Growth Performance Conference Series, Working Paper No. 38, Center for International Development at Harvard University

Athena, B. et R. Moncel, Additionality of Climate Finance. Institut des ressources mondiales

BAD, CEA et CUA (2012). African Statistical Yearbook 2012.

BAD, CEA et CUA (2012). African Statistical Yearbook 2012. Addis Ababa: Economic Commission for Africa.

BAD (2010), Diaspora Bonds and Securitization of Remittances for Africa's Development, AfDB Africa Economic Brief. Vol. 1, Issue 7

BAD (2010b). Infrastructure deficit and opportunities in Afri¬ca. Economic Brief, volume 1.

Disponible à : http://www.afdb.org/fileadmin/up¬loads/afdb/Documents/Publications/ ECON%20Brief_Infrastructure%20Deficit%20 and %20 Opportunities%20in%20Africa _Vol% 201%20Issue%202.pdf. Tunis.

_____ (2014). Youth Unemployment. Part of African Economic Outlook website. Tunis. Disponible à : http://www.afri¬caneconomicoutlook.org/en/theme/developing-technical-vocational-skills-in-afri¬ca/tvsd-in-specific-contexts/youth-unemployment.

BAD, CEA, OECD et PNUD (2012). African Economic Outlook 2014 : Promoting Youth Employment

BAD, CEA, OECD et PNUD (2014). African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation,

Bahl, R.W. and R.M. Bird (2008). Tax Policy in Developing Countries : Looking Back – and Forward. National Tax Journal, Vol. LXI, No. 2.

Baker, R.W. (2005). Capitalism's Achilles Heel : Dirty Money and How to Renew the Free Market System. London : Wiley

Banque africaine de développement, Les coûts de l'adaptation au changement climatique en Afrique. Disponible à : http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Cost%20of%20Adaptation%20in%20Africa.pdf

Barnard, S., et al. (2014). Climate finance regional briefing: sub-Saharan Africa. Disponible à http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9341.pdf

Boko, M. I., et al. (2007). Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of working group II to the fourth assessment report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. In: Parry, M.L., Canziani, O.F. and Palutikof, J.P. Cambridge University Press.

Buchner, B. et al., Global Landscape of Climate Finance 2012. Disponible à : http://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2012/12/The-Landscape-of-Climate-Finance-2012.pdf

CEA et Agence de planification et de coordination du NEPAD (2014). Mobilizing domestic resources for implementing NEPAD national and region¬al programmes and projects – Africa looks within. Final Report. Johannesburg, South Africa. Disponible à http://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/DRM_ENGLISH_REPRO_0P.pdf.

CEA et Agence de planification et de coordination du NEPAD (2014). Report of the ECA/NEPAD Policy Study on Mobilizing Domestic Financial Resources for Implementing NEPAD National and Regional Programmes & Projects - Africa looks within.

CEA, (2013). « Coopération Afrique-BRICS : implications pour la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique ». Addis-Abeba : CEA.

CEA et CUA (2013). « Rapport économique sur l'Afrique 2013. Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique ». Addis-Abeba : CEA.

CEA et CUA (2012). Rapport économique sur l'Afrique : Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale, Addis-Abeba, Éthiopie.

_____ (2012). The Mutual Review of Development Effectiveness in Africa : Promise & Performance, 11 May 2012.

CEA et CUA (2012a). Economic Report on Africa: Unleashing Africa's Potential as a Pole of Global Growth. Addis-Abeba: CEA.

_____ (2012b). The Mutual Review of Development Effectiveness in Africa: Promise & Performance, 11 mai 2012. Addis-Abeba: Economic Commission for Africa.

_____ (2013). "Economic Report on Africa 2013: Making the most of Africa's Commodities: Industrializing for Growth, Jobs and Economic Transformation". Addis-Abeba: CEA.

Center for International Forestry Research (2010). Fact sheet: Forest and Conflicts. Bogor, Indonesia.

Climate Policy Initiative (2014). Global Landscape of Climate Finance 2014. San Francisco, United States of America. Available at http://climatepolicyinitiative.org/publication/global-landscape-of-climate-finance-2014/.

CNUCED (2010). Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Genève.

CNUCED (2011). Rapport 2011 sur les pays les moins avancés : « Contribution potentielle de la coopération Sud-Sud à un développement équitable et durable ». Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement : Genève.

Commission économique pour l'Afrique, Rapport économique sur l'Afrique 2014 : « Politique industrielle dynamique en Afrique". Disponible à : http://repository.uneca.org/unecawebsite/sites/default/files/page_attachments/final_era2014_march25_en.pdf

Communication présentée au Symposium de l'après-Bali sur la facilitation des échanges pour les PMA de l'Afrique, 14 au 16 mai 2014, Mwanza.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Décision de la quinzième session de la Conférence des Parties. Disponible à : http://unfccc.int/files/meetings/cop_15/application/pdf/cop15_cph_auv.pdf

CUA, Economic Affairs Department Report (May 2013) to the 21st AU Summit on the recommendations of the Obasanjo High Level Panel on Alternative Sources of Financing the AU

CUA (2012). Decisions on boosting intra-African trade and fast-tracking the continental free trade area. Addis-Abeba.

CUA(2014). Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015. Addis-Abeba : CUA ; 31 janvier 2014.

Cuming, V., Have developed nations broken their promise on $30 bn 'fast-start' finance? Bloomberg New Energy Finance.

Development Bank of Southern Africa (DBSA) (2012). An African Diaspora Bond for Infrastructure Development – Lessons Learnt from India, Israel and Islamic Bonds, Policy Brief No.6

ECA (2012). Illicit Financial Flows from Africa : Scale and Development Challenges

_____(2012a). Finance and Investment : Mobilizing Resources for Financing African Union / New Partnership for Africa's Development Projects.

_____ (2012b). Illicit Financial Flows from Africa: Scale and Develop¬ment Challenges. Background paper by the High-level Panel on Illicit Financial Flows from Africa. Addis-Abeba.

_____ (2013a). The State of Governance: The Dimension of Illicit Financial Flows as a Governance Challenge. Addis-Abeba.

_____ (2014a). Frontier markets in Africa: Misperceptions in a sea of opportunities. Note prepared by ECA for the US-Africa Leaders Summit 2014, Washington D.C. August 4-6, in collaboration with the African Union Commission and the African Development Bank. 18 juillet 2014. Addis-Abeba.

Disponible à http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/africa_frontier_paper.pdf.

_____ (2014b). Progress Report of the High-level Panel on Illicit Fi¬nancial Flows from Africa. Addis-Abeba.

_____ (2014c). Private Equity and Its Potential Role in Economic Growth in Africa: "Demystifying the Asset Class for Policy Makers". Addis-Abeba. Disponible à http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/private_equity_eng_rev3.pdf.

_____ (2014d). Climate financing: Implications for Africa's transformation. Document de travail. Disponible à http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ADF/ADFIX/adf_ix-_issues_paper_5-climage_financing.pdf

_____ (2014e). New forms of partnership. Document de travail.

Disponible à http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ADF/ADFIX/adf_ix-issues_paper_4_-new_forms_of_partnership.pdf

Emerging Markets Private Equity Association (2013a). Small Funds Show Signs of Resilience in Downturn and Bright Spots Emerge Outside of BRICs. Washington, D.C.

_____ (2013b). Private Equity Talent Management in Emerging Markets Survey. Washington, D.C.

Ernst & Young (2013a). Africa on the move: The question for sustainable growth. EYGM Limited. London. Disponible à http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Africa-on-the-move/$FILE/Skolkovo_Africa_on_the_move_Report.pdf.

_____ (2013b). Harvesting growth: How do private equity investors create value? Ajoint study of private equity exits in Africa by AVCA and EY. Disponible à http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Havesting_growth_-_How_do_private_equity_investors_create_value/$FILE/14283_EY_Africa_Study_2013_Final.pdf.

Eshetu, Zewdu, et al. (2014). Climate Finance in Ethiopia. London: Overseas Development Institute. Disponible à http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8995.pdf.

European Investment Bank, 2011, EU-Africa Infrastructure Trust Fund, Annual Report 2011.

FITCH (2000). Structured Finance – Rating Securities Backed by Financial Future Cash Flows, 25 septembre 2000.

Foster et Briceño-Garmendia (2010).« Infrastructures africaines. Une transformation impérative ». Banque mondiale. Washington DC.

FMI (2012). Report of the twenty-fifth meeting of the International Monetary and Financial Commit¬tee of the International Monetary Fund. 21Avril 2012. Washington, D.C.

Government of Kenya (2011). Infrastructure Bond with Kenya Diaspora Component – General Information Supplement.

Hammouda, B.K et Osakwe, P. N. (2006). Financing Development in Africa : Trends, Issues and Challenges, Centre africain pour les politiques commerciales, CEA.

Hernes, H., and others (1995). Climate strategy for Africa. Cicero Report No. 1995(3). Disponible à http://www.cicero.uio.no/media/76.pdf.

Innovative Financing for Development (2012). Report of the tenth plenary meeting of the Leading Group on Innovative Financing for Development. 27 février 2012. Madrid.

International Monetary Fund (2011). ASEAN5 Bond Market Development: Where Does it Stand? Where is it Going? IMF Working Paper, WP/11/137, juin 2011. Washington, D.C.

Institute of International Finance (2012). Sub-Saharan Africa : Growing Strong, Challenges Ahead

International Monetary Fund, 2011, ASEAN5 Bond Market Development : Where Does it Stand? Where is it Going? IMF Working Paper, WP/11/137, juin 2011.

Intergovernmental Panel on Climate Change (2014). Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. New York, USA: Cambridge University Press.

International Fund for Agricultural Development and United Nations Environment Programme (2013). Smallholders, Food Security and the Environment. Rome: International Fund for Agricultural Development.

Disponible à http://www.ifad.org/climate/resources/smallholders_report.pdf.

Jalloh, A., et al (2013). West African Agriculture and Climate Change: A Comprehensive Analysis. Disponible à http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/rr178toc.pdf.

Kalugendo, J. (2013). Africa Capacity Development Outlook – "Nairobi Securities Exchange Limited (NSE) - by, PhD. Published by the Capacity Development Programme, of NEPAD Planning and Coordinating Agency

Kar, D, Cartwright-Smith, D. (2010). Illicit financial flows from Africa. : Hidden Resource For Development. WashingtonD.C. : Global Financial Integrity.

Kar, D, Freitas, S. (2011). "Illicit Financial Flows from Developing Countries Over the Decade Ending 2009". Washington D.C : Global Financial Integrity

Kethar S, et Ratha, D, 2001, Development Financing During a Crisis : Securitization of Future Receivables, Economic Policy and Prospects Group, World Bank, WPS 2582. Doc 4/5/01.

Kethar S, et Ratha, D. (2004-2005). Recent Advances in Future Flow Securitization, The Financier, Vol. 11/12, 2004-2005.

Kochan, Nick (2011). The final frontier: Africa for brave investors. Euromoney. September 2011. Disponible à://www.euromoney.com/Article/2899968/BackIssue/83396/The-final-frontier-Africa-for-brave-investors.html.

Le Billion, Phillippe. (2011). Extractive sectors and illicit financial flows: What role for revenue govern¬ance initiatives? U4. Issue 2011:13. Bergen: Norway. U4 Anti-Corruption Resource Centre at the Chr. Michelsen Institute. Disponible à http://www.u4.no/publications/extractive-sectors-and-illicit-financial-flows-what-role-for-revenue-governance-initiatives/.

Mboweni, T.T. (2006). Deepening Capital Markets : The Case of South Africa, Address at the seminar on "Deepening Financial Sectors in Africa : Experiences and Policy Options", co-organised by the IMF/AFR and DFID. Johannesburg.

McKinsey Global Institute (2010). Lions on the Move: The Progress and Potential of African Economies. États-Unis d'Amérique.

Mensah S. (2004). Capital Market Development in Africa : Selected Topics - A Training Manual for Policymakers, Regulators and Market Operators.

Mevel S. et S. Karingi., 2012. « Deepening Regional Integration in Africa : A Computable General Equilibrium Assessment of the Establishment of a Continental Free Trade Area followed by a Continental Customs Union ». Conférence économique africaine 2012, Kigali, 30 octobre au 2 novembre 2012.

Ministry of Finance, Japan, 2012, Achievements of Asian Bond Market Initiative, OECD-ADBI 12th Roundtable on Capital Market Reform in Asia, 7 février. Tokyo.

Monitor Institute (2009). Investing for Social and Environmental Impact. Segmentation of Impact Investors. San Francisco, États-Unis d'Amérique.

Mugwe (2012); "AfDB plans to offer Kenyan currency bonds at the NSE". Business Daily Africa, 12 décembre 2012.

Multilateral Development Banks Joint Report (2014). Joint report on MDB climate finance 2013. A report by a group of Multilateral Development Banks (MDBs) comprising the African Development Bank (AfDB), the Asian Development Bank (ADB), the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD), the European Investment Bank (EIB), the Inter-American Development Bank (IDB), and the International Finance Corporation (IFC) and World Bank (WB) from the World Bank Group (WBG).

Disponible à http://www.ebrd.com/downloads/news/mdb-climate-finance-2013.pdf.

Mulupi, Dinfin (2013). Private equity inflows will account for 'half of FDI into East Africa in five years'. How We Made It in Africa. Cape Town, Afrique du Sud. Disponible à http://www.howwemadeitinafrica.com/private-equity-inflows-will-account-for-half-of-fdi-into-east-africa-in-five-years/30917/

Nairobi Securities Exchange Limited, Revised Strategic Plan, 2012-2014.

Nakhaooda, S. et autres, Climate finance in sub-Saharan Africa. Disponible à : http://www.odi.org/publications/6151-climate-finance-sub-saharan-africa.

Nakhooda, S. et al., Réunion régionale sur le financement de la lutte contre le changement climatique : l'Afrique subsaharienne. Disponible à : http://www.odi.org/publications/5493-climate-finance-regional-briefing-sub-saharan-africa.

Nations-Unis (2012). "MDG Gap Task Force Report 2012 — The Global Partnership for Development: Making Rhetoric a Reality". New York, États-Unis d'Amérique.

Ncube, Mthuli (2012). Private equity in Africa. Blog published 12 juillet 2012. Tunis: BAD. Available at http://www.afdb.org/en/blogs/afdb-championing-inclusive-growth-across-africa/post/private-equity-in-africa-9492/.

Ndikumana, L., Boyce, J.K., (2008). New Estimates of Capital Flight from Sub-Saharan African Countries : Linkages with External Borrowing and Policy Options, (political Economy research Institute, University of Massachusetts Amherst.

_____ (2011). Africa's Odious Debts: How Foreign Loans and Capital Flight Bled a Continent. London: Zed Books.

OCDE, Development Perspectives for a Post-2012 Climate Financing Architecture. Disponible à :www.oecd.org/dataoecd/47/52/47115936.pdf.

_____. International Development Statistics online databases. Disponible à http://www.oecd.org/development/stats/idsonline.htm

OECD Secretariat (2012). Mapping Support for Africa's Infrastructure Investment,

OECD Secretariat, (2010). African Economic Outlook- Domestic Resource Mobilisation in Africa

Ofa, Spence, Mevel, Karingi. (2012) « Export Diversification and Intra-Industry Trade in Africa. »Communication présentée à la Conférence économique africaine, 30 octobre au 2 novembre 2012 ; Kigali.

Ofa, Siope V, Malcolm Spence, Simon Mevel and Stephen Karingi (2012). "Export Diversification and Intra-Industry Trade in Africa." Paper presented at the African Economic Conference, 30 October — 2 novembre 2012; Kigali. Addis-Abeba: CEA.

Omidyar Network (2013). Accelerating entrepreneurship in Africa. Report produced with Monitor Group. Redwood City, États-Unis d'Amérique. Disponible à https://www.omidyar.com/sites/default/files/file_archive/insights/ON%20Africa%20Report_April%202013_FInal.pdf.

ONU (2012); Rapport de 2012 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : « Partenariat mondial pour le développement : Faire de la rhétorique une réalité ». Nations Unies ; New York.

ONU (2013); Rapport de 2013 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement- « Les défis à relever ». Nations Unies ; New York.

ONU DAES (2012); « Étude sur la situation économique et sociale dans le monde 2012 : À la recherche de nouveaux modes de financement du développement ». ONU DAES ; New York.

Perspectives économiques de l'Afrique, 2014. BAD, OCDE ET PNUD (2014). http://www.africaneconomicoutlook.org/en/

Organe international de contrôle des stupéfiants (2014). Annual Report of the International Narcotics Control Board, 2013. Vienne: Nations Unies.

Osakwe, Patrick, and Hakim Ben Hammouda (2006). Financing Development in Africa: Trends, Issues and Challenges. Addis-Abeba: CAPC, CEA.

Overseas Development Institute (2014). Ten things to know about climate finance in 2013. Disponible à http://www.odi.org/ten-things-know-climate-finance-2013.

PNUD (2007). African Stock Markets Handbook.

PNUE, Rapport technique sur l'écart de l'adaptation en Afrique.Disponible à : http://www.unep.org/pdf/AfricaAdapatationGapreport.pdf

Position africaine commune (PAC) sur le programme de développement de l'après-2015. Union africaine, janvier 2014 http://www.nepad.org/sites/default/files/Common%20African%20Position-%20ENG%20final.pdf.

Ratha et al. (2011); « Optimisation du phénomène migratoire pour l'Afrique : Envois de fonds, compétences et investissements ». Banque mondiale ; Washington DC.

Sahadath, Casey (2014). Briefing note to the Economic Commission for Africa on illicit financial flows and capital flight in Africa. Published on E-International Relations Students. Available at http://www.e-ir.info/2014/02/14/illicit-financial-flows-and-capital-flight-in-africa/.

Schaeffer, Michiel, and others (2014). Loss and Damage in Africa. Un rapport pour le Centre africain pour les politiques climatiques, CEA, par des analystes du climat. Addis-Abeba: Economic Commission for Africa.

Disponible à http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/uneca-acpc_africa_loss_and_ damage_report_-_en.pdf.

Schalatek, Liane, et al. (2012). Climate Finance Regional Briefing: Middle East and North Africa. London: Overseas Development Institute. Available from http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7916.pdf.

Sepo H., et al. (2013). South African Agriculture and Climate change: A Comprehensive Analysis. Disponible à http://www.ifpri.org/publication/southern-african-agriculture-and-climate-change.

Severino, Jean-Michel et Pierrick Baraton (2013). A New Economic Path for Sub-Saharan African Countries through Private Impact Equity. Brookings Blum Policy Brief.

Stadelmann, M. et autres, Baselinefor trust : defining 'new and additional' climate funding, International Institute for Environment and Development. Disponible à www.iied.org/pubs/display.php?o=17080IIED.

Stern, Nicholas (2007). The Economics of Climate Change. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press.

Stiglitz, J. (2012). "Market Failures in the Financial System : Implications for Financial Sector Policies, especially in Developing Countries," Joseph Mubiru Lecture, Bank of Uganda, Munyonyo Conference Centre, Kampala, juillet 16.

UCTAD (2009). Enhancing the Role of Domestic Financial Resources in Africa - A Policy Handbook, Publication des Nations-Unis, New York and Genève.

United Nations Convention against Corruption (2003). Resolution 58/4, 31 octobre 2003.

United Nations Framework Convention on Climate Change (2009). Decision of fifteenth session of the Conference of the Parties. Disponible à http://unfccc.int/files/meetings/cop_15/application/pdf/cop15_cph_auv.pdf

UNODC (2011). Estimating Illicit financial flows resulting from drug trafficking and other transnational organized crimes. Rapport de recherche.

UNOSAA (2011). Boosting Domestic Savings in Africa – (Africa Renewal, édition de septembre)

Valensisi, Giovanni, Robert Tama Lisinge et Stephen Karingi (2014). Towards an assessment of the dividends and economic benefits of successfully implementing trade facilitation measures at the level of African RECs". Paper presented at the Post-Bali Trade Facilitation Symposium for African LDCs. 14-16 mai 2014, Mwanza, République-Unie de Tanzanie.

Valensisi et Gauci; (2013) ; « Graduating without passing : the employment dimension and LDCs development prospects under the Istanbul Programme of Action ». Communication présentée à la 4e Conférence CICSE, « Structural Change, Dynamics, and Economic Growth », 12 au 14 septembre 2013, Livourne.

Valensisi, Lisinge et Karingi; (2014); « Towards an Assessment of the Dividends and Economic Benefits of successfully Implementing Trade Facilitation Measures at the Level of African RECs ».

Waithaka, M., et others (2013). East African Agriculture and Climate Change: A Comprehensive Analysis. Disponible à http://www.ifpri.org/publication/east-african-agriculture-and-climate-change-0.

Xaba J. et al (2002). Working Paper on the Informal Sector in Sub-Saharan Africa, publié par l'Organisation international du travail.

*Il y a un consensus clair sur la nécessité de transformer structurellement les économies africaines. Toutefois, comment financer cette transformation est une question sur laquelle on ne s'est pas suffisamment penché. Les besoins en ressources financières nécessaires à la transformation structurelle, qui passe notamment par la résorption des énormes déficits énergétiques et en infrastructures du continent- condition sine qua non de l'industrialisation- sont énormes et bien établis. La quête de solutions pour y répondre devient d'autant plus urgente que les sources traditionnelles de financement du développement sont de moins en moins fiables et de plus en plus insuffisantes.*

*Face à l'ampleur des besoins en ressources nécessaires pour la transformation économique de l'Afrique, les décideurs du continent doivent d'abord se concentrer sur les moyens d'attirer et de retenir des sources intérieures de financement tant nouvelles que traditionnelles. Ils doivent en second lieu élaborer des mécanismes innovants qui permettent d'exploiter des sources jusque-là inexplorées, telles que les envois de fonds, l'épargne provenant de la réduction des flux financiers illicites, les fonds de la diaspora, des contrats miniers mieux négociés et l'élargissement de la marge d'action budgétaire de l'Afrique. Le programme de transformation du continent doit être de plus en plus financé par des ressources financières mobilisées localement, complétées plutôt que soutenues par des sources externes.*

*Le présent ouvrage porte sur cinq domaines thématiques de financement du développement pouvant répondre aux besoins de l'Afrique en sources nouvelles et novatrices pour financer son programme de transformation économique. Il s'agit des domaines suivants: mobilisation de ressources internes, épargne provenant de la réduction des flux financiers illicites, fonds de capital-investissement, financement climatique et nouvelles formes de partenariat. Ces sources offrent la possibilité de réduire considérablement la dépendance de l'Afrique à l'égard du financement externe et d'obtenir les fonds dont le continent a besoin pour mettre en œuvre des programmes de développement tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le cadre de développement des Nations Unies pour l'après-2015.*

ISBN 978-99944-61-53-0

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004.